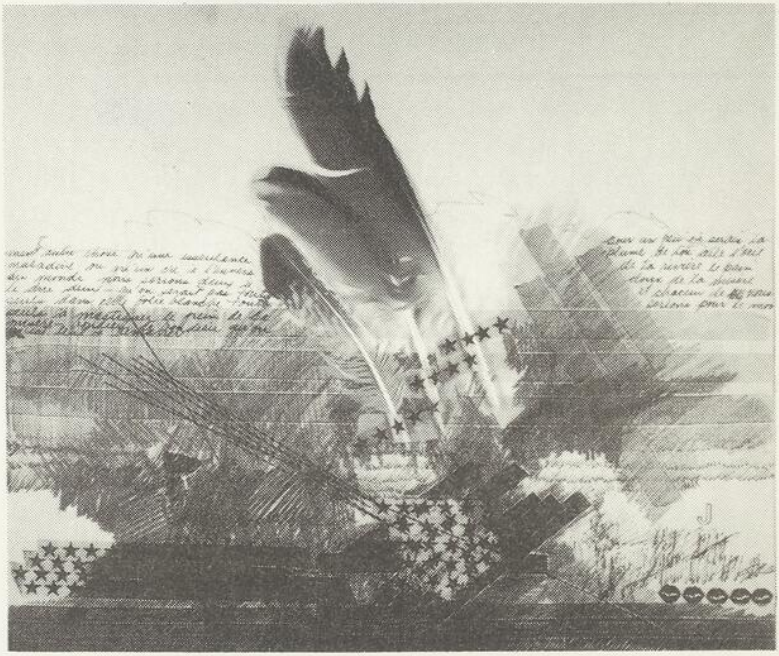
possibles

VOLUME 5 NUMÉRO 1 ANNÉE 1980

Qui a peur du peuple Acadien?

Pour prendre publiquement congé de quelques salauds...

Sur les chemins de l'autogestion: bilan de la rencontre



Savoie 80

possibles

VOLUME 5 NUMÉRO 1 ANNÉE 1980
Boîte postale 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec

Comité de rédaction:

Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Marcel Fournier, Gabriel Gagnon, Lise Gauvin, Roland Giguère, Gilles Hénault, Roger Lenoir, Gaston Miron, Marcel Rioux.

Secrétaire de la rédaction: Robert Laplante

SOMMAIRE

page

Éditorial:
Avec le génocide en partage 7

Pour prendre publiquement congé
de quelques salauds
Marcel Rioux 13

Moncton-Toronto
Herménégilde Chiasson 19

La Convention d'Orientation Nationale
Jean-Pierre Lanteigne 25

Le problème politique des Acadiens du Nouveau-Brunswick
Léon Thériault 33

Les Acadiens fonctionnaires
Hélène Castonguay 53

Le mouvement syndical en Acadie aboutira-t-il?
Jean Saint-Cyr 57

Une économie de déportation
Carmelle Benoît 63

Sur l'art acadien
Herménégilde Chiasson 83

Le théâtre populaire d'Acadie 87

Le lac d'anguilles
Jacques Savoie 93

L'Acadie à découvert
Bernadette Landry 97

Sur le rôle de l'Université de Moncton
Daniel Deveau 103

Laflèchée
Pauline Dugas 123

Entre hier et demain... regard subjectif sur les Acadiennes
Cécile Chevrier 125

1604
Herménégilde Chiasson 133

SUR LES CHEMINS DE L'AUTOGESTION

L'avenir de l'autogestion
Pierre Rosanvallon 143

Faire l'autogestion : un début
Andrée Fortin 149

Le RCM et l'autogestion des structures politiques locales 161

L'Art de la dissidence
André Thibault 165

COURTEPOINTES ET POINTES SÈCHES 173

Avec le génocide en partage

L'Acadie se vend bien. De prix Goncourt en disque d'or, la mise en marché du pittoresque se porte tout aussi bien pour ces «damnés de la terre» que pour les Québécois que les vendeurs de bière achèvent d'empailler dans leurs maisons pièces sur pièces au son des claironnants: «Quand on est Québécois c'est de la Molson qu'on boit!» Avec sa langue et ses accents enchâssés (sic) dans les épanchements sur le Grand Dérangement et les charmes simples de la vie des misérables, l'Acadie, nous dit-on, renaît. Pour la millième fois. Tout entière occupée à renaître dans son souvenir, cette Acadie de partout et de nulle part reste encore prisonnière du passé où l'ont toujours cantonnée ses notables pour mieux s'engraisser de l'agonie des leurs. L'Acadie mise en marché et souvent adulée au Québec n'a pas de présent et surtout pas d'avenir.

Et autant le dire tout net: cela nous arrange!

Les images mythiques d'une Acadie sans territoire, composée d'une galerie de personnages plutôt que de groupes d'intérêts, secouée par la seule révolte de la revendication du bilinguisme, etc., tout cela nous rassure. Tout cela nous aide à nous faire une image propre de ce que le Canada veut plus que jamais faire de

nous. Non ! Non ! Non ! nous ne sommes pas comme ces misérables à l'histoire édifiante mais marquée du sceau du racisme des milliers de maire Jones partout où le nombre le justifie. Non ! nous avons le fair play, le West End et le Positive Action Committee. Nous pouvons regarder de haut ces francophones - hors Québec - sympathiques - mais - dont - la - cause - est - à - jamais - perdue. Nous, nous sommes une société normale, avec un West End normal : Pathetic my dear ! Broyés les Acadiens, disparus sous le choc des contradictions secondaires on the main contradiction. I read that in the Gazette. The Sunday Express n'en a pas parlé, il bavait sur Camille Laurin.

Il est temps qu'on réalise ici que cette vision de l'Acadien petit-nègre qui après tout ne fait que demander poliment sa juste place au soleil a toujours été souhaitée, voulue et entretenue par les notables acadiens eux-mêmes. Le peuple, lui, règle ses comptes à coups de poing dans les ruelles de Moncton et de Bathurst, il brûle le quai de Caraquet ou dresse des barricades à Kouchibougouac quand la colère et l'indignation le dévorent. Il est temps qu'on réalise aussi que tant et aussi longtemps que le mouvement souverainiste marchera dans ces sottises, les notables Acadian, les fédérastes et ryannistes de tout acabit et les ineffables Canadians trouveront là le plus puissant moyen de présenter comme antagonistes le mouvement québécois et la destinée des Acadiens. La campagne référendaire l'a bien illustré : tout ce beau monde a monté le bateau (porté à grands coups de millions et par les torrents de larmes de Solange) d'une Acadie menacée davantage par un Québec libre que par le Canada raciste et génocidaire. C'est vrai que de Caraquet on voit les Rocheuses...

Il est grand temps de réaliser que c'est l'attitude du mouvement souverainiste lui-même qui fournit aux tenants du génocide la plus belle occasion de se servir des autres francophones comme des otages à qui nous ne sauverions la vie qu'en sacrifiant une part essentielle de

la nôtre. Vous avez vu ça, De Bané qui cite Lionel Groulx sous le regard ému de Trudeau !... Il faut cesser de considérer le *peuple* acadien sur le même pied que ceux que les gérants du Canadian State ont désignés sous l'invraisemblable appellation de Francophones hors Québec. Derrière cette étiquette technocratique se rangent en fait les vestiges non encore complètement assimilés de la diaspora canadienne-française alors que les Acadiens constituent pour leur part, un *peuple*, majoritaire dans son territoire assiégé, une entité distincte, différente par l'histoire et la culture de ceux qui, à force de trop marcher dans le fair play des autres, ne savent presque plus se nommer: Canayens/Canadiens-français/Québécois francophones...

C'est cruel mais il faut avoir le courage et la lucidité de se l'avouer: la situation de la diaspora est irrémédiablement perdue. La seule façon dont nous pouvons venir en aide à ces communautés c'est de faciliter le retour au Québec à ceux de leurs membres qui le désirent. Pour eux, c'est un choix déchirant mais nous n'avons pas le droit de les berner avec des envois de manuels scolaires qui fournissent aux politiciens une occasion de plus de nous enfermer tous ensemble dans le ghetto des «minoritaires chez nous». Cette idée d'une espèce de loi du retour a déjà été évoquée vers la fin des années soixante mais elle s'est perdue quelque part entre deux stratégies étapistes. Pourtant, si les souverainistes l'avaient maintenue Francis Fox serait aujourd'hui privé de ses otages et nous aurions encore au moins, l'initiative de ce débat. Le Positive Action Committee serait bien mal pris. Imaginez un seul instant: s'il fallait tout à coup que cela devienne «normal», «adulte», «mature» de sabrer dans les subventions aux multinationales, à McGill et au PSBGM pour créer un fond devant permettre aux Franco-Manitobains qui le désirent de venir vivre en français dans la vallée du Saint-Laurent? Ah ! le fair play...

Le peuple acadien, quant à lui, n'est pas un vestige, c'est un *allié*. Un allié sans doute moins nombreux et

plus immédiatement assiégé mais qui partage essentiellement le même combat que nous. Sur lui pèse la même menace que sur nous. Et à plus d'un égard nos stratégies auraient tout avantage à converger. Mais encore faut-il d'abord que le peuple acadien nous apparaisse sous son véritable jour. Le présent numéro constitue un premier effort en ce sens. Des militants et des artistes nous offrent un premier coup d'oeil sur l'Acadie non folklorique. Cette Acadie-là est *territorialisée*, donc politique. On constatera à la lecture que les propos diffèrent largement des discours qu'on a l'habitude d'entendre. Point de pathos de circonstance, point de réthorique du pittoresque: partout des appels à la lucidité, des efforts pour rompre le cercle vicieux des renaissances mythiques. Il est à espérer que cette collaboration finisse par dépasser le stade des amitiés verbales pour se traduire dans des solidarités plus larges et davantage tournées vers l'action. Il faut souhaiter des alliances que la présente conjoncture exige avec la plus extrême urgence.

Car dans le plan de génocide que Trudeau et consorts nomment frauduleusement Réforme Constitutionnelle, le même sort nous est promis. Avec des différences quant à l'ampleur des moyens mis en oeuvre et quant à la manière de les rendre efficaces, nos deux peuples se retrouvent au bout du compte acculés à une commune condamnation : celle de se voir toute possibilité d'augmenter son autonomie, diriger son avenir à jamais compromise. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à porter ainsi le poids de cette manoeuvre : les peuples autochtones voient eux aussi leur avenir bouché et leur devenir géré par la machine technocratique du Canadian State. Qu'on veuille le voir ou non, nous sommes dans la même chaloupe. Est-il besoin de dire que nous aurions intérêt à ramer ensemble et dans la même direction? Pour les peuples autochtones comme pour les Acadiens et les Québécois, la politique du Canadian State vient non seulement bloquer l'avenir mais aussi et surtout forcer notre intégration à l'Empire. Car le projet de société (sic) du Canadian

State n'est rien d'autre qu'une intégration totale à la raison du capital nord-américain. Et cette raison exige l'aplatissement des différences culturelles et l'adoption de l'American way of life.

Dans cette perspective on voit bien que la pseudo-égalité formelle de droit est un leurre. Car ce dont il est question c'est moins d'une lutte pour le maintien d'une langue que du combat pour orienter et contrôler notre *mode de vie* selon nos propres désirs. Les propos que tiennent ici les auteurs acadiens sont à cet égard exemplaires : ils revendiquent le droit de vivre dans leur culture et non pas celui de disparaître et mourir dans leur langue ! Le projet de société est au coeur du débat qu'ils tiennent sur leur avenir. Est-il besoin, quant à nous, de redire que l'indépendance du Québec n'a de sens qu'accordée à une lutte pour vivre ici *autrement* que rivés aux finalités imposées par le capital ? Est-il besoin d'ajouter également que le Parti québécois a souvent laissé dans l'ombre cette partie du débat pour insister davantage sur la «normalité» d'avoir un État ? Répétons-le, c'est en tant seulement que *moyen* de contrer le génocide dirigé contre nous par le Canadian State lié à l'empire américain que nous avons besoin de lutter pour l'obtention de notre indépendance. Et le premier devoir de cette lutte de résistance passe par le maintien et le développement de solidarités entre tous ceux qui plient sous le même joug.

Au seuil d'une nouvelle décennie la rencontre avec les Acadiens et avec les peuples autochtones fixe avec encore plus de clarté les coordonnées de notre lutte. Aussi est-il plus important que jamais de réaliser que toute stratégie politique adaptée à pareille lutte anti-génocide doit continuellement viser à multiplier les occasions d'augmenter notre pouvoir sur notre vie quotidienne, d'élargir contre la raison du capital notre espace d'autonomie et à chercher, lors de chaque victoire, si petite soit-elle, à consolider les acquis au travers des réseaux d'échange et de solidarité. Et dans pareille lutte, Vadeboncoeur nous l'a toujours dit, le

temps est notre arme la plus sûre. Il nous faut apprendre à compter avec le temps, à envisager nos luttes sur de longues périodes; c'est seulement ainsi que nous pourrons efficacement diversifier notre action et éviter le piège de croire que seule l'action visant l'appareil politique est valable et efficace. C'est à cette seule condition, celle de nous voir durer comme entité distincte, que nous pourrons vraiment implanter le pluralisme nécessaire à la création constante de notre devenir. La tolérance envers les multiples facettes et manifestations de la vie collective ne trouve son point d'appui que dans cette commune référence à une histoire qui ne se fera pas tout d'un coup mais bien plutôt au prix d'un pénible et courageux labeur.

Il nous faut donc sans cesse réapprendre et nous convaincre de durer. Durer contre le Canadian State, le West End et le visage de notre propre disparition. Durer contre l'Empire et tous les Big Mac du pourrissement du quotidien. Durer contre nous-mêmes et cette terrible angoisse des assiégés. Durer contre le vertige. Ne jamais perdre espoir.

Et si parfois cela arrive au plus blanc de l'hiver, surtout ne jamais perdre courage.

Robert Laplante
pour le comité de rédaction

Marcel Rioux

Pour prendre publiquement congé de quelques salauds...*

> On voudrait pouvoir le traiter de salaud sans qu'il s'en formalise.
>
> (Delfeil de Ton)

Premier avertissement

On se rendra compte en cours de lecture qu'après avoir parlé de quelques salauds, je les délaisse pour commenter les dernières cabrioles de M. Trudeau. S'il n'y a pas rupture de sujet, il reste qu'à un moment il n'y en a plus que pour M. Trudeau. Cela pour deux raisons: il n'y avait plus grand chose à dire de plus de ceux des salauds qui se sont activés pendant le référendum. Leur oeuvre accomplie, ils rentrent dans l'ombre, refont leurs accus, regarnissent leur caisse et imaginent de nouvelles stratégies au cas où le cave se rebifferait. Il y a, bien sûr, M. Chrétien qui a continué à distiller, au fil des jours et des semaines les grands desseins de son maître. Comme il n'écrit pas beaucoup, que je sache, et que ses propos sont rarement rapportés par la presse — faute de bons traducteurs — il est bien difficile de s'y attacher. La deuxième raison, c'est que derrière le référendum, derrière les opérettes dont on nous inonde, ces derniers mois, on retrouve inévitablement M. Trudeau; lui s'agite, parle, écrit et fait la une des médias. On aurait l'air de vouloir l'éviter, si, à un

---

* Extrait d'un pamphlet en cours de publication à l'Hexagone.

moment ou l'autre, on ne centrait ses remarques sur lui. Toutes mes excuses donc aux autres figurants de cette comédie tragique qui se joue, ces mois-ci, non pas à guichets fermés, mais à portes fermées. Il n'est pas bon que les citoyens en sachent trop sur la sauce qu'on leur mitonne.

Deuxième avertissement

Chacun a ses salauds, la salauderie étant, comme le disait Paul Valéry du bon sens, la chose du monde la mieux partagée. Il arrive que dans la vie courante, point n'est besoin de les désigner du doigt; on se contente de rompre avec eux et de tâcher de les oublier. Il en va autrement pour ceux qui exercent publiquement leur art : ils deviennent alors les salauds de tout le monde et il faut en prendre publiquement congé. Les quelques salauds dont il est question ici, je n'ai pas à en prendre privément congé, ne les connaissant pas ou ne les connaissant plus; il se peut d'ailleurs que dans la vie privée ils soient tout le contraire de ce qu'ils sont publiquement; je n'ai pas à le savoir, me bornant à discuter de leur vie publique.

Il n'est d'ailleurs pas sûr que les salauds qui oeuvrent en politique ne soient pas que les marionnettes de ceux qui, en coulisse, croquent des marrons que les politiciens tirent du feu pour eux. C'est donc dire que ces remarques sont superficielles et ne font qu'effleurer un sujet qui attirera un jour, j'en suis sûr, quelque zoologue de talent. Il ne sera question ici que de quelques salauds québécois ou, pour ceux qui abhorrent le mot même de québécois, de la variété canadienne-française; certains d'entre eux, d'ailleurs, habitent aujourd'hui le Canada. Je laisse à d'autres le soin de parler de ceux des autres ethnies; il ne sera donc pas question ni de M. Springate ni de M. Fortas (qui sont d'ailleurs vite sortis de l'actualité).

Je suis, d'autre part, pleinement conscient de la très grande subjectivité de ces propos. Il n'en reste pas

moins qu'en ces mois d'après-référendum, je serais surpris, si l'on demandait à quelques personnes la liste de leurs salauds préférés, que leur énumération ne comprît pas les noms de MM. Ryan, Chrétien et Ouellet; peut-être aussi celui de M. Trudeau.

Qu'est-ce qu'un salaud?

Il est bien dommage que Sartre ne nous ait pas laissé quelque définition et quelque typologie de cette variété d'humanité, lui qui la sentait de loin et la pourchassait partout. Il aurait certes distingué les grands salauds des petits salauds, les premiers agissant à l'échelle internationale, comme au Vietnam, et les autres à moindre échelle. Les nôtres sont modestes puisqu'ils ne jouent que sur une population de quelque six millions. Qu'est-ce donc qu'un salaud? On serait porté à croire que c'est celui qui, comme le pécheur du petit catéchisme, fait le mal en sachant fort bien qu'il le fait. Ce qui, à première vue, semblerait exclure M. Ouellet. D'aucuns le prétendront ! On voit que la question n'est pas simple. Il y aurait peut-être aussi le salaud d'habitude et d'occasion. Où M. Chrétien a-t-il sa place? Où ranger ceux qui s'attaquent particulièrement aux personnes âgées? Sont-ils de la même variété que ceux qui foncent sur les femmes au foyer? Faut-il donc renoncer à cataloguer cette faune? Non sans avoir parlé du salaud, dit d'intérêt privé, celui qui empoche le fruit de ses actions en espèces sonnantes et trébuchantes, le genre Iscariote. Il y en aurait plutôt qui paieraient de leurs deniers pour maintenir une classe sociale ou un peuple dans la servitude et la dépendance. Ce sont plutôt les patrons de nos petits salauds qui s'adonnent à ces besognes ! La faune qui nourrit les grandes caisses électorales !

On voit que le salaud et ses multiples varitétés se laisse mal cerner et définir et que c'est là la raison du peu d'études qui lui sont consacrées. Il est quand même

une dernière variété qu'il ne faudrait pas oublier, celle, que faute d'un meilleur terme pourrait s'appeler le salaud d'orgueil. Celui-là paraît le plus complexe. Il est attiré vers le haut de la pyramide par une espèce de feu intérieur; il méprise la basse humanité et ne rêve que de régner sur elle, moins par désir de s'enrichir — souvent il sera bien nanti au départ de sa vie publique — que par celui d'avoir raison. Parmi tous ceux qui l'entourent, lui seul est digne de dire la vérité et de la faire triompher, dût-il comme M. Trudeau, en 1970, envoyer la troupe dans un pays dont quelques citoyens étaient à ses yeux coupables. M. Ryan, ce sacristain endiablé, moins riche et, pour le moment, aux moyens plus modestes, doit se contenter de régner en distribuant des indulgences aux uns et en vouant les autres au feu éternel. N'ayant pas encore de troupes à sa disposition, il se borne à utiliser les supplices inventés par Ubu-Roi et par sa compagne de toujours, la Mère-Ubu. On s'aperçoit que dans une même variété, celle du salaud d'orgueil, par exemple, il faudrait apporter bien des nuances. Ce serait la même prudence qui serait de mise pour le salaud-gros-bras et le salaud-petite-tête : il est évident que M. Ouellet, par exemple, serait à cheval sur les deux variétés. Aussi faut-il renoncer, ne fût-ce qu'à une esquisse de typologie, et parler de cette espèce en termes généraux, toutes variétés confondues.

De l'origine des salauds

Dans ce domaine aussi, la documentation fait énormément défaut. Comme pour la typologie, les questions de l'origine et de l'histoire de la salauderie n'ont pas attiré grand chercheur. Il en va un peu de la salauderie comme de la propriété : leur origine remonte à la nuit des temps. Rousseau croit que la propriété naquit le jour où un homme dit : «ce terrain est à moi» et que les autres le crurent. Quand un homme ou une femme traita-t-il quelqu'un de salaud et que l'autre se reconnût-il dans ce terme? Bien que je ne sois pas freudien de stricte obédience — loin de là! — j'ai

tendance à croire qu'au cours de la mise à mort du père dans la horde primitive et que relate Freud, le mot de salaud a dû être prononcé, soit par le père ou par ses fils. Ce qui exclut que la salauderie soit d'invention québécoise. Ceux qui la pratiquent ici ne font que continuer une engeance qui a pris naissance avec l'humanité. Ce serait un autre trait qui avec le rire serait le propre de l'homme, l'un compensant l'autre.

*Herménégilde Chiasson**

Moncton-Toronto

Il est des jours où le monde ne rime à rien.
Je me revois, je me rappelle, je me souviens, peut-être.
Tout mon décor, toute ma nuit, toute ma vie.
Darling, please teach me how to speak French. Will you?
Please? I love your voice so very much.
Dis après moi: Mon amour est grand comme ma vie et ma vie est grande comme ta nuit.
Un an plus tard, un soir, sur une table pactée de la «Cave à Pape», tu m'as dit que ma Datsun était pleine d'épices et que j'étais comme Marco Polo qui reviendrait de Chine avec le livre des Merveilles sous le bras.
Ce livre, je voudrais te l'écrire. Je voudrais te le dire. Je voudrais m'entendre te le dire.
Alors tu as pris ma main et tu l'as clouée de baisers dans le formica imitation bois véritable, dans la bière et les larmes.
J'ai toujours détesté me faire embrasser les mains mais je ne pourrai jamais te le dire ni te l'interdire, jamais.
Et je ressors toujours plus beau et plus seul, me sauvant à tout jamais de tes lèvres roses, énavré que je suis dans le vent de ton désir...

---

* L'auteur a publié deux recueils de poèmes: *Mourir à Scoudouc* et *Rapport sur l'état de mes illusions*, aux Éditions de l'Acadie.

Ladies and gentlemen in a few minutes we will be landing in Montreal, please stop smoking and fasten your seat belts...
...la voix hygiénique la mère stérilisée...

...Parler. Pour dire quoi au juste. Au juste depuis que le monde ne rime à rien, ne rime que dans le vide. Je devrai vous parler d'Acadie et là j'anticipe mon discours mais je ne prévois pas mon état, ni le lieu, ni les péripéties du voyage. Alors comment vous en parler et, si je vous en parle, ce sera toujours à travers une déformation, une négligence, un délire. Alors déformons, négligeons, délirons puisque c'est à peu près ce qui nous reste de conséquent pour le moment.

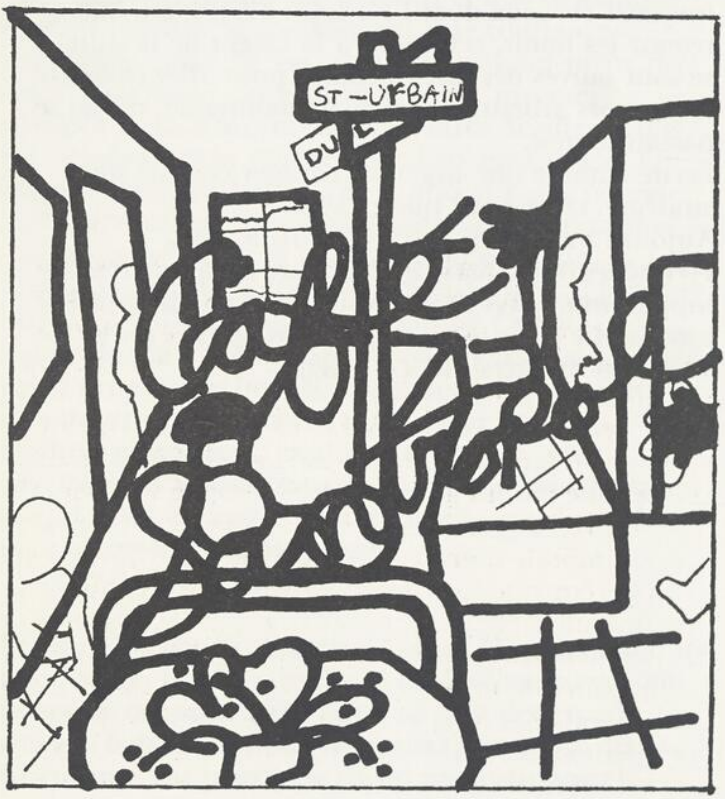
Je vais d'abord fuir mais dans cette fuite il y a tout mon réel qui se profile ou qui se sauve par la porte d'en arrière. Il y a une Acadie qui me cherche, il y a une Acadie qui se cherche et il y a une Acadie que moi je cherche.
Le village où je suis né était situé non loin d'une mare de crocodiles, pas très loin de la misère, en plein milieu du Blue Bayou, là où ça devient bleu, bleu, bleu et où les filles sont belles, belles, belles.
Un jour je m'étais sauvé du chapelet familial et j'étais assis derrière la tank d'huile à Normand Foulem (qui avait dû s'appeler un jour Fulham, comme le jambon). J'entendais les enfants en prière. Leurs voix montaient au ciel comme des cris étouffés, comme des révoltes et je me suis dit que toute ma vie, tant que je vivrai, je devrai me souvenir de ce moment.
Quand je suis sorti de ma cachette, j'ai vu que mon regard débouchait sur le bois, partout.
Devant la maison, il y avait un chemin de terre qui me faisait penser au désert et à la fuite en Egypte chaque fois qu'une auto passait. D'année en année on attendait que le gouvernement jette de l'huile dessus pour qu'on ait enfin un peu de dignité, pour qu'on

puisse mettre nos habits du dimanche sans risquer de se les faire salir par la technologie moderne, pour qu'on puisse se bercer sus galerie pis croire qu'on était enfin devenu du vrai monde.
Cette histoire c'est un peu l'histoire de l'Acadie. Revenons en arrière et je vais vous donner la clef du code parce que vous êtes des étrangers et que, pour le moment, je vous parle en tant qu'Acadien. Le village pourrait s'appeler le monde. Il ressemblerait un peu à Scoudouc et un peu à Grand Mamou; un peu à Saint-Simon et un peu à Belle-Ile en Mer. Le chapelet familial c'est la religion, à la fois carcan et flanelle, étouffant et protecteur. La cachette, le bois, c'est toute la thématique martyre de la déportation et du terrible hiver de 1756 gravé à tout jamais jusqu'au plus profond de nos gênes et fait pour durer jusqu'à la mort dans l'ostensoir blanc de notre voyage, de notre voyage en tant qu'êtres humains. Le chemin, c'est le chemin, ça n'a pas tellement besoin d'explications. C'est le chemin du roy. Quand nous étions poursuivis ou menacés nous courrions dans le chemin comme si c'était un refuge. Nous avions appris ça, quelqu'un nous l'avait dit que le chemin du roy c'était vraiment à nous-autres et que notre Grand Père Blanc qui veille à Fredericton et que notre Grand Père Blanc GRC qui veillait à Caraquet, nous protégeaient. Nous avions seulement qu'à vivre, qu'à suivre le chemin, wherever it goes, baby, we were there for it.
Ça c'est la fuite, le chemin c'est fait exprès pour la fuite et avec ça on peut aller n'importe où...
Mesdames, messieurs, nous commençons notre descente vers Montréal, nous vous demandons de bien vouloir...
Please raise your table, please, me dit l'hôtesse en touchant ma table. Cette dernière phrase a été écrite sur mes genoux pendant que mes oreilles commencent à s'enfoncer dans ma tête...
...Flight 405 for Toronto, final call... siège 28A, près d'une fenêtre, près d'un homme d'affaires qui lit

«The Gazette» à côté de son attaché-case en véritable crocodile.
Entre les deux vols, ai rencontré Normand Bérubé, haut-fonctionnaire au ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et ami de collège. Je me suis surpris en train de lui dire que je voudrais stabiliser ma situation, avoir des enfants. Ce que je n'ai pas dit c'est que l'Acadie me manque et que ce manque je crois pouvoir le combler par une confiance démesurée dans la vie, dans le prolongement du désir. Aménager des espaces chauds, inventer d'autres yeux, d'autres mots, d'autres Acadies. Tous les Acadiens sont obsédés par leur généalogie. On nous en parle toujours. C'est biblique. On se nomme par sa généalogie. Herménégilde à Sam à Philorome. Est-ce que ce serait là notre seule dimension.
À travers la vitre, à travers le châssis, je vois la neige qui s'éparpille derrière le moteur de l'avion.
Est-ce que la transmission de nos gênes serait notre seule prise sur le lieu. Réduire nos femmes au rôle de ventres producteurs et nous, pour toujours, tendres, protecteurs, exploités et errants, sans possibilité d'amour, sans espoir de comprendre que ce qui nous est arrivé était autre chose qu'un effet, un caprice de la bonté céleste.

Je ne crains pas la perte de l'Acadie. Il y aura toujours une Acadie, il y aura toujours un Québec car ce sont plus que des structures vides, ce sont des espaces chauds, habités, aménagés depuis toujours on dirait. Ce qui me fait peur c'est de ne pas avoir assez confiance en la vie, au pouvoir qu'auront ceux qui s'emploieront à me contredire, au comment de toute l'affaire...
Et l'oiseau s'envole pour mordre le ciel
Je suis dans toi
Dans ton ventre de coton qui me cicatrise
Tu es l'argile où je reglisse, d'où je voudrai me semer, me répandre.

Alors écrire.
Il y a une image qui me hante. Dans l'Histoire il y a toujours eu des personnes qui se sont enfuies d'elles-mêmes pour aller chercher quelque chose dont tout l'monde avait besoin et qui se sont organisées pour revenir sans que ça ne se perde pas trop en voyage. Dans l'Histoire de la Nouvelle-France, mes héros ont toujours été ceux dont l'Histoire n'a pas cru bon de retenir les noms, ceux qui, à la faveur de la nuit, se sont sauvés des forts menacés pour aller chercher du secours ailleurs, là où ça se maintenait, où on se passait le mot.
Écrire comme une urgence, voyager comme une stratégie, créer pour que ça serve.
Aujourd'hui, lundi le 2 juillet 1679, moi, Herménégilde Chiasson, à l'heure où le soleil enveloppait mon pays de sa lumière mauve, j'ai quitté le fort Acadie pour me rendre au fort Québec parler du silence et du pays qui s'en vient.



Café Santropol *Yvon 80*

*Jean-Pierre Lanteigne**

La Convention d'Orientation Nationale

Il y a un an déjà, à la surprise générale, la Convention d'Orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick choisissait l'option de la province acadienne comme modèle d'avenir politique. Cette idée de province acadienne, d'abord lancée isolément et de façon sporadique à diverses tribunes par quelques nationalistes, puis reprise en 1977 par le Parti Acadien et défendue par lui au cours de sa campagne électorale de 1978, venait par la même occasion de recevoir une caution morale d'une extrême importance. Il ne pouvait plus être question de rêve ou d'utopie puisque cette grande réunion de convention, organisée par la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB), avec ses participants de toutes les régions de la province, de toutes les classes sociales et après des mois d'animation et de réflexion, venait d'en endosser très majoritairement l'idée. Il en est résulté un grand sentiment d'espoir en Acadie, mais paradoxalement, à cause du refus des dirigeants de la SANB d'endosser les résultats de la convention, une désorientation au point de vue politique qui, un an plus tard, semble avoir provoqué une dispersion en pure perte de l'énergie générée.

* Ex-président du Parti Acadien

1. *Survol historique*

Pour bien comprendre la situation, il est utile de revenir en arrière dans le temps, et de revoir les grandes lignes de l'évolution du nationalisme acadien au cours des dernières années.

Traditionnellement, le nationalisme acadien avait toujours axé ses revendications autour de problèmes d'ordre culturel et éducationnel. De plus, il n'avait jamais été question, ou du moins très peu, des différences de situation qui existaient entre les Acadiens des différentes provinces de l'Atlantique. Lorsqu'on parlait des Acadiens, c'étaient autant de ceux de Shippagan, que de ceux de Chéticamp en Nouvelle-Écosse ou de la Louisiane aux États-Unis.

À la fin des années 50, des changements ont commencé à se manifester. En effet, lorsqu'en 1960, Louis Robichaud fut élu comme premier ministre du Nouveau-Brunswick, il devenait le premier acadien élu à ce poste. Il le devait en partie à l'aide de la Patente, société secrète qui avait décidé d'aborder le problème politique des Acadiens du Nouveau-Brunswick par la voie du lobbying. Faute de n'avoir pas vu plus loin que l'élection d'un premier ministre, la Patente était déjà entrée dans l'histoire lorsque Louis Robichaud céda le pouvoir au gouvernement très définitivement anglophone de Richard Hadfield au début des années 1970.

Un vide politique évident s'est donc fait sentir chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick à cette époque, d'autant plus que sous l'impulsion des réformes introduites par le gouvernement Robichaud, l'État avait commencé à se donner un rôle moteur plus grand dans le domaine social, en particulier. C'est dans ce contexte qu'est né le Parti Acadien en 1971 avec comme objectif premier de doter les Acadiens du Nouveau-Brunswick d'une voie politique distincte à partir d'une structure politique — le parti — faite par eux et pour eux. Le Parti Acadien avait vu le jour sans l'accord des élites acadiennes traditionnelles et parce qu'il constituait en

lui-même une menace à leur pouvoir autocratique, il fut boudé et constamment combattu par elles.

Ces élites traditionnelles sentaient néanmoins le besoin de s'organiser au niveau provincial particulièrement à cause du rôle de plus en plus défini de l'État dans tous les secteurs. C'est ainsi que fut créée au début de la décennie 1970, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Subventionnée par les gouvernements, surtout celui d'Ottawa, elle s'est immédiatement et sans aucune gêne, proclamée porte-parole des Acadiens du Nouveau-Brunswick, et reprit avec enthousiasme le flambeau des revendications acadiennes traditionnelles, axées sur les domaines culturels et éducationnels. Sa vision était élitiste par opposition à celle du Parti Acadien qui était populiste. Alors que la SANB demandait essentiellement des services en français, le P.A. essayait, souvent péniblement il faut l'avouer, de concevoir le problème acadien de façon globale en mettant l'accent sur la nécessité de s'organiser pour gérer le territoire acadien dû Nouveau-Brunswick et ses ressources. Comme audience, le Parti Acadien rejoignait surtout une partie de la jeunesse, mais avait l'avantage de se faire connaître de la population en général lors des élection partielles en 1972, générales en 1974. La SANB, quant à elle, en plus d'une vieille élite limitée et repliée sur elle-même, intéressait la même jeunesse que celle qui militait au Parti Acadien. Les dirigeants de la SANB gardaient toutefois jalousement leur pouvoir et n'en toléraient aucune remise en question.

Puis le 15 novembre 1976, ce fut l'élection du Parti québécois à la tête du Québec. Cette date marque un point tournant dans l'évolution du Parti Acadien et de la SANB, et constitue, en définitive, le point d'origine de la Convention d'Orientation nationale des Acadiens en 1979.

Tout comme le Canada anglais, les vieilles élites acadiennes traditionnelles n'avaient pas pris au sérieux

la montée du nationalisme québécois. Au soir du 15 novembre 1976, cependant, elles devaient se rendre à l'évidence que le fédéralisme canadien sur lequel elles s'appuyaient, autant pour des subventions de survie que comme tampon face à la fréquente intransigeance de Fredericton, était bel et bien menacé. Force leur était de reconnaître en définitive que, comme Acadiens, ils devaient s'intéresser au domaine politique, ce à quoi elles s'étaient précédemment, de façon officielle, opposées en réaction au Parti Acadien d'une part, et pour préserver leurs intérêts économiques identiques à ceux de la majorité anglophone d'autre part.

Le Parti Acadien, par contre, avec le 15 novembre, se voyait encouragé à poursuivre sa démarche. Alors qu'antérieurement l'absence d'un territoire acadien délimité bloquait la formulation d'un projet collectif acadien, l'élection du Parti québécois qui remettait en question le Canada dans son ensemble, lui fournissait l'occasion et le contexte pour proposer à son tour un changement fondamental des structures du pouvoir politique qui s'exerçait sur les Acadiens du Nouveau-Brunswick. En novembre 1976, le Parti Acadien décidait d'un congrès d'orientation et, en mai 1977, après d'intenses préparations, adoptait l'option de la province acadienne autonome.

La SANB, de son côté, éprouvait beaucoup plus de difficultés à se situer par rapport au 15 novembre. Mais forcée par cet événement, et aussi par une partie grandissante de son membership, plus jeune et très nationaliste, elle se devait d'articuler une position d'orientation politique pour donner un sens à ses luttes. Prise dans l'engrenage, elle accepta d'organiser les États généraux pour en discuter. Constatant l'avance du Parti Acadien et de l'idée de province acadienne, elle paniqua au début de 1978 et y renonça vers la fin de l'année. Puis elle revint avec la Convention d'Orientation nationale des Acadiens (CONA). Malgré mille et une précautions, malgré des balises innombrables et des mises en garde des politiciens acadiens de Frederic-

ton, la CONA se prononça très majoritairement pour l'option de la province acadienne.

Il y a un an donc, en octobre 1979, soit presque trois ans après l'élection du Parti québécois, la SANB prenait position face à cet événement qui avait secoué le Canada tout entier.

2. *Lutte des pouvoirs en Acadie*

Cette remise en perspective historique de la Convention d'Orientation nationale des Acadiens permet de comprendre les réactions qui y ont fait suite. D'une part, les porte-parole de l'élite acadienne traditionnelle qui avaient été forcés par des événements extérieurs qu'ils n'avaient pas prévus à s'engager dans la Convention d'Orientation nationale, n'acceptent pas d'endosser les résultats de cette consultation. Une telle action, dans les faits, équivalait à appuyer le Parti Acadien. Des prétextes de toutes sortes fusent auxquels l'Évangéline, porte-parole du statu-quo acadien, donne des échos amplifiés. De plus, les leaders de la SANB, naturellement conservateurs, et malheureusement à ce moment crucial, sans grande envergure, ne réussissent pas à comprendre la signification politico-sociale de l'événement qu'ils viennent de vivre. Il s'ensuit non pas une formulation des moyens à prendre pour arriver à concrétiser le projet collectif, ni même une réflexion en ce sens, mais plutôt la mise en marche d'une étude d'évaluation et même de remise en question du résultat de la Convention nationale.

Quant à la faction militante de la SANB, plus nombreuse, prête à assumer le résultat de la Convention, elle se retrouve devant une absence de leadership au sein de sa société nationale. De plus, elle sent confusément que la structure de la SANB n'a pas la flexibilité voulue pour défendre les Acadiens, à preuve les trois années nécessaires pour réagir au 15 novembre 1976. S'amorce alors un processus de réorganisation de

la structure du mouvement, axé sur la décentralisation afin justement de retirer à la vieille élite son pouvoir autocratique de moins en moins adapté aux réalités contemporaines.

Il ne faut pas se surprendre, par ailleurs, que dans la petite société de 230,000 Acadiens qui habitent le Nouveau-Brunswick, les membres de la SANB qui y prônent le changement soient très fréquemment des membres ou des sympathisants du Parti Acadien. Tout ceci découle tout naturellement d'une logique dans l'engagement nationaliste, plutôt que d'une quelconque manoeuvre d'infiltration comme aimeraient le faire croire certains porte-parole acadiens traditionnels, encore imprégnés de l'esprit patentiste.

La Convention d'Orientation nationale aurait pu être le point de convergence entre les deux principales forces motrices du nationalisme acadien. Un an après l'événement, cela ne semble pas être le cas. Pour les nationalistes traditionnels, le pouvoir était et est encore, de se considérer, eux, comme les porte-parole des Acadiens et d'être reconnus comme tels par les gouvernements de la majorité anglophone avec lesquels ils partagent beaucoup d'intérêts, surtout économiques. Pour les nationalistes autonomistes, il est dangereux de se laisser entraîner dans cette fausse lutte qui n'amènera rien collectivement, au peuple acadien tout en faisant le jeu de la majorité anglophone. Le Parti Acadien et ses membres doivent être pleinement conscients de ces enjeux. Et pour éviter la dispersion en pure perte de toutes les énergies investies dans la préparation de la CONA, il est essentiel que davantage d'efforts soient consentis à bâtir le Parti Acadien comme force politique pour en arriver à la province acadienne, plutôt que de se perdre dans d'illusoires luttes de pouvoir au sein de la SANB.

Conclusion

En 1980, le pouvoir loge dans l'économie et dans une certaine mesure au niveau politique. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick qui refusent leur position de citoyens de seconde classe doivent le concevoir clairement et par le biais de leurs institutions, mener la lutte contre ceux qui les asservissent plutôt qu'entre eux.

Quand un bateau coule, la mutinerie se justifie difficilement. Il est malheureux que trop peu d'Acadiens, surtout parmi les chefs de file, ne s'en soient pas rendus compte. L'Acadie aurait peut-être pu faire un pas de l'avant...

*Léon Thériault**

Le problème politique des Acadiens du Nouveau-Brunswick**

Le thème général de la VIe conférence internationale des communautés ethniques de langue française exprime bien les grandes préoccupations politiques actuelles des Acadiens du Nouveau-Brunswick, communauté qui représente 85% de tous les Acadiens des Maritimes. «L'adaptation des structures politiques au droit des entités linguistiques et culturelles», voilà en effet ce qui préoccupe, politiquement, les Acadiens depuis une bonne dizaine d'années. En témoignent la fondation du Parti Acadien en 1972, la tenue d'une grande Convention d'Orientation nationale en octobre 1979, la participation de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick à divers travaux constitutionnels, le lancement prochain d'une revue acadienne à caractère politique. Ajoutons que tout cela se déroule en même temps qu'un grand débat canadien met en cause des politiques qui, de l'avis de tous, n'ont pas réussi à assurer pleinement le développement de la communauté franco-canadienne. Dans les quelques minutes mises à ma disposition, je n'ai toutefois pas l'intention de m'étendre sur les grands défis qui confrontent l'ensem-

* Professeur d'histoire à l'Université de Moncton.

** Texte de la communication présentée à la VIe Conférence de la francité, Caraquet, juillet 1980.

ble de la francophonie canadienne; je m'en tiendrai plutôt à ce que pourraient être les grandes revendications politiques des Acadiens du Nouveau-Brunswick, tant il est vrai qu'il existe une *question politique acadienne.*

Reconnaissons d'abord que nous, Acadiens du Nouveau Brunswick, avons rarement eu la liberté de choisir, la liberté de choisir ce qui nous convient le mieux. Nous avons presque toujours été à la remorque de quelque chose qui nous fut étranger. L'idée que nous nous faisons de nous-mêmes passe encore par le filtre puissant de la société anglophone qui nous entoure. Comme peuple, nous nous déprécions souvent; nous nous croyons mis au monde pour un petit pain. Nous sous-estimons trop nos ressources humaines et matérielles. Nous croyons trop ce que l'on nous a enseigné, à savoir que nous sommes une simple *minorité* dotée de quelques simples *privilèges*, un groupuscule qui ne saurait réclamer certains droits fondamentaux comme la liberté de s'administrer lui-même C'est d'ailleurs encore ainsi que les autres, même nos meilleurs amis parfois, nous perçoivent: une communauté peut-être riche en folklore mais qui ne saurait prétendre à être beaucoup plus qu'un mythe. Les programmes que nous mettons sur pied ne sont en fait, la plupart du temps, que de simples *réactions* vis-à-vis des politiques que d'autres ont élaborées; rarement prenons-nous le temps d'analyser notre situation en fonction d'abord de ce que nous sommes nous-mêmes. Nos projets se limitent à chercher des accommodements mineurs dans des structures qui, à l'époque de leur mise en place, avaient pourtant comme objectif de nous faire disparaître à jamais. Nous passons ainsi notre temps à éteindre des incendies, à toujours recommencer les mêmes combats, tellement nous abordons nos problèmes d'une façon parcellaire et sans beaucoup de suite. Sans cesse confrontés à des situations urgentes, nous n'avons jamais le temps, ou plutôt ne prenons jamais le temps, de songer à l'important. Il en résulte

que notre vision et nos programmes se limitent au court terme.

Dans quelle mesure nous, Acadiens du Nouveau-Brunswick, avons-nous *choisi* pareille situation, surtout une pareille alliance avec une majorité anglophone? Dans quelle mesure pouvons-nous espérer édifier une société qui refléterait enfin nos aspirations et nos besoins? Les quelque vingt dernières années ont été témoins de changements fondamentaux dans notre société, autant au Nouveau-Brunswick même que dans le Canada dans son ensemble. Pourtant, nos démarches demeurent enlisées dans les mêmes orientations qu'au début du siècle, sans plus de cohérence. Ainsi, une nouvelle dimension est apparue chez nous, la dimension politique; on compte en effet peu de domaines qui, aujourd'hui, échappent aux politiques de l'État ou de ses agents. Or, malgré cette nouvelle question du pouvoir, nous continuons à agir par l'intermédiaire de groupes de pression. Il n'existe pas, ou tellement peu, de lignes de pensée acadienne en politique. Pour nous, la notion de vie politique acadienne, la notion de pouvoir acadien, tourne encore autour de la notion de partis politiques, surtout libéral et conservateur il va sans dire. Notre vie politique se limite encore, en 1980, à l'exercice de notre droit de vote; c'est à peu près tout. Nous n'existons pas, politiquement. Nous avons bien des hommes politiques acadiens, mais d'orientation politique acadienne, en dehors du Parti Acadien, nous n'en avons pas. Or, j'estime que nous vivons présentement une crise constitutionnelle et politique ici même au Nouveau-Brunswick, une crise qui est à peu près de la même nature que celle qui existe entre le Canada anglais et le Québec. Et cette crise a ses racines dans des *structures* boiteuses que l'on ne saurait valablement remanier en notre faveur sans que l'on tienne compte d'une certaine notion de *territoire* acadien. Autrement, nous demeurerons condamnés à l'éternel statut de minoritaires, sans pouvoir réel. Le grand débat qui met en cause la nature du fédéralisme canadien devrait aussi

retenir davantage notre attention. Quelle sera notre position à nous, Acadiens du Nouveau-Brunswick, lorsque le jour viendra de prendre position ? Quel sera notre forum ? Qui parlera en notre nom ? Jugerons-nous à propos d'adopter une position qui témoigne de la spécificité de notre situation ou nous en remettrons-nous à des programmes pensés par et pour d'autres ?

Il est grand temps que nous prenions parti. Pour nous-mêmes. Sinon, d'autres le feront à notre place et certainement pas dans nos intérêts. Et ce n'est pas une question de décennies, mais de quelques années seulement. Pourtant, notre démarche vers la recherche d'un projet politique collectif doit être lucide. Elle doit en particulier tenir compte de toutes les contraintes qui nous assaillent : notre environnement, passablement anglophone; l'absence de modèles dont nous puissions nous inspirer; la carence de compétences acadiennes dans des domaines pourtant intimement liés à notre vie collective; l'absence de traditions acadiennes facilement discernables dans le domaine de la pensée politique; le peu d'habitude que nous avons à nous rencontrer pour discuter de problèmes de fond. D'un autre côté, il ne faudra pas oublier nos atouts majeurs : nous vivons dans un territoire qui n'est pas si pauvre en ressources minières, forestières, agricoles et maritimes; nous avons déjà mis sur pied des instruments clés d'envergure collective; les quelque 34% que nous représentons, au Nouvceau-Brunswick, malgré certaines enclaves anglophones, ne sont pas si éparpillés qu'on voudrait le faire croire; qui plus est, notre proximité du Québec n'est certainement pas un facteur de nature à nous nuire. Disons-nous bien, enfin, que jamais les contextes politiques canadiens et néo-brunswickois n'ont été aussi propices pour mener à bien une telle entreprise.

Quel autre choix avons-nous ? Nécessairement le *statu quo* ou encore une orientation vers des objectifs choisis par la majorité anglophone de cette province.

Dans les deux cas nous serons perdants, tant il est vrai que le *statu quo* ne nous met pas à l'abri des humeurs gouvernementales non plus qu'à l'abri de situations sur lesquelles nous ne saurions exercer aucun contrôle, telle la diminution de notre croissance démographique et, partant, notre minorisation grandissante. Par ailleurs, dans le concert des discussions qui auront lieu quant à l'avenir du fédéralisme canadien, il m'apparaît certain que nos dirigeants politiques voudront faire valoir les doléances d'un Nouveau-Brunswick composé d'une seule majorité, la majorité néo-brunswickoise. Cette place qui nous revient, il nous faut non seulement la revendiquer à cor et à cri, mais nous devons créer les conditions qui nous permettront de la négocier dans les meilleurs circonstances possibles. L'autonomie, c'est la seule voie qui puisse nous permettre de gérer nous-mêmes nos affaires, de contracter des alliances qui servent vraiment nos intérêts. L'autonomie, c'est la seule orientation qui nous réconcilie avec nous-mêmes, avec notre histoire. C'est aussi une orientation qui nous situe pleinement dans le cours des grandes tendances de ce siècle: démembrements d'empires, émancipations nationales, voilà les grands thèmes de ce siècle. Retarder plus longtemps notre marche vers l'autonomie, c'est nous condamner à ce vil nationalisme revendicateur qui contredit tout vrai épanouissement et toute vraie liberté; nationalisme revendicateur qui est davantage le symptôme d'une situation anormale que la marque d'une société en santé.

Cette province n'a pas été fondée pour nous

Pourtant, un projet collectif acadien, nous en avons déjà eu un. Il s'agissait de cette Acadie française fondée il y a maintenant 376 ans; il fut en effet un temps où nous étions majoritaires chez nous. Nous avions un territoire à nous. Mais dès 1713 un premier lambeau nous était arraché. C'est que la société anglo-britannique était en train de concevoir un projet qui nous

excluait et nous exclut encore comme peuple. En 1763, toute l'Acadie passait aux Anglais et peu après, en 1784, ces derniers fondaient la province de New Brunswick. Nous pouvons affirmer sans nous tromper que si nous ne sommes pas étrangers au territoire que nous habitons, la province du Nouveau-Brunswick, elle, comme projet collectif, est totalement étrangère au projet acadien. Car la fondation du Nouveau-Brunswick, nous ne le répéterons jamais assez, découle directement d'un acte de conquête, conquête pour les Britanniques, défaite pour nous. Ils en étaient parfaitement conscients, ces dirigeants britanniques de l'époque, lorsqu'ils interdirent aux Acadiens le droit de vote et le droit d'être députés. Ils en sont encore conscients et même très fiers à Fredericton, capitale qu'aucun premier ministre, en deux cents ans, n'a tenté d'acadianiser le moindrement. C'est pourquoi je maintiens que se réjouir de 1784, c'est en fait se réjouir de la conquête des Acadiens par les Britanniques. C'est une chose de reconnaître la véracité d'un fait historique; c'en est une autre de se réjouir du fait en question. Pourtant, c'est bien ce que les autorités gouvernementales néo-brunswickoises ont récemment demandé aux Acadiens : fêter le bicentenaire provincial qui s'en vient. Pauvre Pélagie la Charrette : elle ne sait pas encore ce qui l'attend... Elle qui a parcouru des centaines de kilomètres pour revenir dans son Acadie, sait-elle seulement que l'Acadie n'existe plus que dans les atlas et que c'est considéré comme un acte révolutionnaire que de parler d'un territoire acadien ? Sait-elle que s'il y a des Acadiens, l'Acadie, elle, n'existe plus comme entité administrative ? A-t-on informé Pélagie qu'à peine arrivée, on aura le culot de lui demander de se faire belle pour célébrer une des trois provinces qui se sont construites sur les ruines du projet acadien ? Sait-elle, la pauvre Pélagie, que sa propre mère, Antonine Maillet, lui conseillera, justement, de se faire belle et de crier sa joie pour 1784, même de faire beaucoup de recherche pour que les fêtes néo-brunswickoises soient bien réussies ? Et toi, Pélagie, que feras-tu ?

Non, le Nouveau-Brunswick, comme province, ne tire pas son origine des Acadiens. Imaginez! Selon certains, nous aurions fondé ça, le Nouveau-Brunswick, une province où notre propre langue est tenue pour une langue étrangère! Bien sûr, il y a deux peuples fondateurs au Nouveau-Brunswick, mais l'un a fondé un projet francophone et l'autre un projet anglophone. Et à ce projet acadien, les nôtres n'y ont jamais totalement renoncé. C'est pourquoi les Acadiens revinrent après la déportation, comme Pélagie, s'établir le plus loin possible des centres anglophones, surtout dans le Nouveau-Brunswick actuel, parce que c'était alors l'une des régions de l'Acadie que les Anglais avaient le moins occupées. Tout compte fait, nous avons tenté de rétablir dans ses droits notre bon vieux projet acadien. Et nous y avons passablement bien réussi, surtout si l'on tient compte des circonstances défavorables et du fait qu'il a toujours fallu agir en dépit des instances gouvernementales. Combien de fois n'avons nous pas dû répéter nos démarches, nous mettre pratiquement à genoux, pour la reconnaissance de quelques miettes? La majorité anglophone du Nouveau-Brunswick n'a jamais considéré l'acadianité comme quelque chose allant de soi. Toujours il a fallu demander, argumenter et entreprendre de longs combats. Ce que nous avons conservé d'acadien, nous le devons d'abord à nous-mêmes, à notre opiniâtreté. En aucun cas ne devrions-nous éprouver des sentiments de reconnaissance envers les autorités de cette province. Pour tout dire, j'estime que nous, les Acadiens, ne devons absolument rien à la majorité anglophone des Maritimes; j'oserai même ajouter que nous sommes probablement plus pauvres, culturellement, politiquement et économiquement à cause des politiques orchestrées par l'autre majorité. D'ailleurs, la majorité anglophone voudrait-elle rétablir les Acadiens dans leurs droits qu'elle ne pourrait pas le faire dans les structures présentes, structures qui assurent aux Acadiens un statut de minoritaires, quelles que soient les réformes que l'on pourrait mettre en place. Dans un régime

politique comme le nôtre, le peuple majoritaire tend à dominer la minorité, peu importe la bonne volonté qui peut se manifester de part et d'autre. À notre insu, nous avons même été amenés, au cours des années, à participer au renforcement du projet anglophone. Ce projet anglophone a même tellement pris de place dans nos esprits, il nous sollicite encore tellement, que bien des Acadiens en sont venus à croire qu'il n'y a plus de projet politique acadien, mais seulement des projets néo-brunswickois «bilingues». En Nouvelle-Écosse et sur l'Ile du Prince-Édouard, le projet anglophone a même eu raison de l'essentiel des forces acadiennes, la majorité de ceux qui sont d'origine acadienne ne pouvant plus parler français.

J'estime donc qu'il y a une contradiction profonde entre les objectifs poursuivis par les Acadiens et les anglophones du Nouveau-Brunswick. Les anglophones ont toujours désiré une société anglaise avant tout; c'est ce qui existe sur l'Ile du Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Quant au Nouveau-Brunswick, la majorité anglophone n'a jamais souhaité autre chose et elle y a passablement bien réussi, sauf que devant nos revendications pressantes, le gouvernement a dû reconnaître, non l'acadianité, mais un certain caractère de bilinguisme, accorder quelques concessions quant à la langue par-ci par-là, mais pas grand-chose quant au partage du pouvoir. La reconnaissance du bilinguisme, me dira-t-on que c'est ça la reconnaissance de l'acadianité? Ce qui fait que nous en sommes restés à une simple notion de *survivance*, affirmation d'une identité collective, bien sûr, mais combien prudente et hésitante! Nous nous disons un peuple mais très peu d'entre nous osent proposer une expressin collective de notre identité là où ça compte, c'est-à-dire au niveau du pouvoir. Même notre sens de l'histoire en a pris pour son rhume. Ainsi, par *Acadien*, nous en sommes venus à penser qu'il ne faut pas entendre tous les francophones qui habitent d'une façon permanente les Maritimes, mais seulement ceux et celles dont les ancêtres

remontent aux déportés de 1755. Cette conception fortement généalogique de nous-mêmes a exclu de l'acadianité, par exemple, une bonne partie des habitants du Madawaska comme si, après 1755, l'Acadie avait cessé de faire des Acadiens et des Acadiennes; comme si l'histoire de l'Acadie s'était arrêtée en 1755. Comme si, en fait, l'Acadie avait tout d'un coup cessé d'intégrer de nouveau éléments, comme si l'Acadie était morte. En somme, comme si Charles Lawrence avait eu raison. Voilà où ça mène l'absence de pouvoir politique, l'absence d'autonomie: la fabrication de mythes, la folklorisation.

Nos revendications: institutionnalisation d'un pouvoir acadien, territoire acadien, statut de majoritaires

Si les Acadiens n'existent pas encore politiquement comme peuple, si l'Acadie, plus précisément, n'a pas d'existence politique légale, il reste que des efforts sont en train de se faire dans ce sens-là. J'oserai même dire que toute l'histoire récente des Acadiens conduit irrévocablement à une prise en main de leurs affaires. Mais que nous venons de loin!

Jusqu'au début des années 1970, les Acadiens exprimaient surtout certains aspects des dimensions culturelle, sociale et économique de leur acadianité; politiquement, ils disaient peu de chose. Nous en sommes tout de même arrivés à nous considérer comme un peuple «normal», «ordinaire», c'est-à-dire qu'un nombre croissant d'Acadiens aspirent également à un pouvoir politique et administratif pour le peuple acadien. En somme, les Acadiens veulent dépasser le niveau de la simple *influence* qu'ils détiennent aujourd'hui pour enfin détenir un *pouvoir réel*. Ils veulent mettre fin à leur dépendance vis-à-vis l'humeur quotidienne des politiciens pour enfin s'assurer d'un minimum de contrôle sur leurs affaires. Il s'agit donc ni plus ni

moins que d'*acadianiser* notre vie politique autant, sinon davantage, que nous avons avons acadianisé les autres secteurs de notre vie collective. Cette nouvelle démarche s'accompagne toutefois de tiraillements profonds au sein de la communauté acadienne: le consensus est loin d'être établi quant aux orientations à prendre. Il reste même une bonne partie de notre population pour qui une ligne de pensée politique spécifiquement acadienne demeure une aberration. Ce qui n'est pas surprenant: jusqu'ici nos revendications ont visé des objectifs facilement identifiables (éducation, hôpitaux, communications...) et qui se situaient toujours au niveau de la fonction publique plutôt qu'au niveau des prises de décision. Le nouveau discours politique acadien, quant à lui, met en cause toutes les facettes de la vie acadienne; il cherche même à proposer une approche globale à l'ensemble de nos problèmes. Il s'éloigne de l'approche parcellaire et suggère fortement que les problèmes acadiens sont interdépendants. De plus, pour la première fois le discours politique acadien dépasse le niveau administratif du pouvoir et exige une prise en main des pouvoirs législatifs et exécutifs eux-mêmes. Ce n'est plus seulement l'élection de députés acadiens qu'il propose, mais l'élection de formations politiques acadiennes dans une législature acadianisée. Au-delà des tiraillements, se manifeste quand même la volonté très nette de ne pas laisser à l'extérieur de notre communauté un outil d'émancipation aussi important que le pouvoir politique. Les formules proposées sont assez diverses et souvent contradictoires, les unes plus audacieuses que les autres. Elles poursuivent néanmoins le même objectif: *le rapatriement de notre pouvoir politique.*

Lorsqu'on examine tout ce que nous avons mis sur pied de par notre propre initiative, lorsqu'on fait le compte de tout ce que les gouvernements ont fini, de guerre lasse, par nous octroyer, ne devient-il pas évident que nos institutions politiques sont en retard

sur tout le reste? Alors que nous avons passablement bien acadianisé notre vie culturelle en fondant écoles, collèges, journaux, troupes de théâtre; en produisant écrivains, chansonniers, musiciens, artistes de renommée internationale. Alors que nous nous sommes souciés du caractère français de notre environnement socio-économique en fondant, par exemple, nos propres caisses populaires et autres outils d'émancipation, alors que nous avons veillé à l'acadianisation des cadres religieux dans les régins acadiennes des Maritimes, alors que nous organisons nos propres «Jeux de l'Acadie», malgré tout cela nous sommes encore loin d'avoir acadianisé notre vie politique. Il existe en fait un divorce profond entre nos aspirations collectives et les pouvoirs qui décident de leur réalisation. Une sorte de mariage contre nature nous a été imposé depuis longtemps: des étrangers sont à même de décider de choses aussi vitales pour nous que, par exemple, la politique linguistique de nos districts scolaires.

Pourtant, qui voudrait soutenir que le pouvoir politique, dans une société moderne, est sans rapport direct avec l'épanouissement de la collectivité? Rien, ou presque rien, n'échappe désormais à l'action de l'État ou de ses agents, notamment la fonction publique. Partout dans le monde on reconnaît à l'État moderne un rôle fondamental dans le développement des ressources naturelles, la construction de réseaux de communications, l'administration des soins de la santé, le maintien d'un système éducationnel qui réponde le mieux possible aux besoins de la jeunesse, et quoi encore. En fait, détenir un pouvoir politique réel, c'est, pour la collectivité, le pouvoir de décider des grandes orientations qui s'imposent. Lorsque ce sont les autres qui décident à votre place, on ne peut dire que vous avez un pouvoir politique.

Jusqu'au début des années 1960, les Acadiens misaient surtout sur leur propre initiative pour promouvoir leur cause. Avec leurs frères de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ils avaient fondé

une Société dite «nationale». Grâce à cet organisme les Acadiens arrivaient à identifier leurs problèmes et à élaborer des programmes d'envergure collective. L'État n'intervenant pas alors autant qu'aujourd'hui les Acadiens comptaient surtout sur l'initiative privée. Et ils n'ont pas si mal réussi. Nous avions donc des personnalités politiques acadiennes, mais on ne peut pas dire qu'il existait une *pensée* ou des *pensées politiques acadiennes*. De toutes façons, les Acadiens n'en sentaient pas tellement le besoin; d'ailleurs en auraient-ils eu les ressources humaines et matérielles? C'est ce qui fait que le domaine politique est pratiquement le seul que les Acadiens n'aient pas songé à acadianiser. Mais voilà que depuis une quinzaine d'années le gouvernement intervient de plus en plus massivement dans la vie des citoyens. C'est ainsi que les Acadiens ont perdu une bonne partie du contrôle qu'ils exerçaient autrefois sur leurs institutions. Il ne faut pas regretter cette évolution du rôle de l'État, à condition toutefois que se constitue un *pouvoir politique acadien* qui se définisse comme tel et qui veille aux intérêts fondamentaux de notre peuple.

Nos problèmes ont en effet acquis une dimension politique qu'on ne saurait nier plus longtemps sans compromettre notre avenir collectif. La crise constitutionnelle actuelle, par exemple, est essentiellement un problème politique, et elle nous concerne de très près. Quels instruments ont les Acadiens pour faire ce choix politique? Dans les rapports de force qui ne manqueront pas de changer l'évolution du pays, y aura-t-il une ligne de *pensée acadienne*? Grave question.

Est-ce vraiment une aberration de penser que les Acadiens devraient, dans une plus large mesure, décider eux-mêmes des choses qui les concernent? Pour beaucoup de gens, même pour des Acadiens, il n'y a pas, ou il ne devrait pas y avoir de caractère acadien qui se rattache au phénomène politique du Nouveau-Brunswick. Pour une partie de l'opinion, même pour nos

propres hommes politiques, une expression acadienne, cela vaut pour nos écoles, pour nos hôpitaux, pour notre presse, pour nos sports, pour nos paroisses, mais une telle expression ne saurait franchir le seuil de la politique. Quand cette idée pernicieuse d'une action politique vidée de toute considération acadienne aura été généralement acceptée par la population, les Acadiens seront irrémédiablement réduits à la stagnation en ce qui concerne la prise en main de leur destinée. Nos grands problèmes débouchent désormais sur le politique, que ces problèmes soient de nature sociale, culturelle ou économique. Dorénavant, les seuls projets collectifs valables seront ceux qui incluront une réflexion sur l'aspect politique de notre situation.

Mais quelles sont les raisons qui font que les Acadiens expriment si peu la dimension politique de leurs problèmes? Il y a d'abord le fait qu'il n'y a presque pas de modèles dont nous puissions nous inspirer, à tel point que c'est comme si nous devions tout réinventer dans ce domaine. Nuançons toutefois la portée de cette explication en soulignant que nos devanciers non plus n'avaient pas de modèles lorsqu'ils œuvraient pour un meilleur réseau d'écoles par exemple. Pourtant, nos prédécesseurs osaient inventer des solutions inédites. En fait, la raison principale de l'absence d'une force et d'une pensée acadiennes en politiques, il faut la chercher dans les structures actuelles de la province. Cette province, admettons-le donc une fois pour toutes, n'a pas été conçue d'abord pour les Acadiens, en tout cas pas pour des Acadiens qui croient dans la maintien d'un environnement socio-culturel français et dans la gestion de leurs propres affaires. Or, ces structures sont de nature essentiellement politiques. Est-il étonnant qu'il n'y ait pas eu de pouvoir politique acadien, de pensée politique acadienne? «Faire acadien», en politique, cela demeure une négation de l'essence même de la province du Nouveau-Brunswick. De sorte que les hommes

politiques acadiens ne sont pas tellement responsables de l'absence d'une ligne politique acadienne. Comme pour l'ensemble du peuple acadien, nos hommes politiques ont dû évoluer dans des structures qui excluent des visées politiques proprement acadiennes, à l'exception de l'influence personnelle.

Tant que rien ne changera au niveau des structures politiques et administratives de la province, il ne faudra pas sérieusement songer à un pouvoir spécifiquement acadien. Dans les structures actuelles nous serons toujours minoritaires et nous dépendrons toujours de la bonne volonté de la majorité anglophone; nous continuerons d'être à la merci d'un gouvernement par les hommes et ces hommes ne sont pas des nôtres. Lorsqu'on passe en revue les secteurs dans lesquels les Acadiens ont réussi à obtenir une certaine voix au chapitre, on remarque une grande constante: il leur a fallu provoquer un *changement de structures*. C'est ainsi que seule la dualité au sein du ministère de l'éducation leur a donné un certain pouvoir de décision dans ce ministère. Quand les enseignants francophones de la province ont décidé de militer au sein d'une association qui respectât davantage leur point de vue, ils ont dû provoquer un remaniement des structures de l'association provinciale des enseignants: on a alors mis sur pied une association pour les francophones et l'autre pour les anglophones, et les deux secteurs ont par ailleurs trouvé moyen de coopérer au sommet. L'on me dit que jamais les relations entre enseignants francophones et anglophones n'ont été aussi bonnes. Et tout dernièrement, les commissaires scolaires francophones fondaient leur propre association unilingue et autonome.

En somme, la grande constante du cheminement acadien, c'est la lutte pour une plus grande *autonomie* dans tous les secteurs qui touchent leur vie collective. Depuis 1784, nous passons en effet le plus clair de notre temps à nous organiser en société parallèle, tant il est vrai que ce n'est pas grâce aux structures officielles de la

province que nous arrivons à survivre mais en dépit de ces structures. Le passe-temps politique des Acadiens, depuis une centaine d'années, c'est de se débarrasser des structures officielles de la province qu'on leur a imposées depuis la Déportation. À l'heure actuelle, il n'y a pratiquement pas un seul secteur qui échappe à une quelconque réorganisation ou qui n'est pas l'objet de demandes en ce sens. Le Nouveau-Brunswick a cessé d'être indivisible et tout laisse croire que la tendance continuera de plus belle. Mais pour certains, tels ceux qui se sont opposés à une plus grande utilisation du français dans les écoles acadiennes en 1928, cela ne constitue que du vulgaire *séparatisme*, laissant par là clairement entendre que l'autonomie acadienne est condamnable. Il faut même s'attendre à ce que les réticences devant l'autonomie acadienne aillent en s'accentuant, car maintenant c'est tout l'appareil politique et administratif de la province qui est mis en cause et non seulement l'enseignement du français. Il ne faudra pas s'affoler, car il n'y a rien là de nouveau : tous ceux et celles qui ont œuvré pour l'établissement d'institutions francophones se sont fait traiter, à un moment ou à un autre, de séparatistes et de fauteurs de trouble. L'une des grandes différences entre le débat politique actuel et nos luttes antérieures, c'est toutefois que dans le passé les polémiques éclataient surtout entre francophones et anglophones, alors que dans le débat contemporain, il faut prévoir l'éclatement, du moins au début, du consensus francophone. Oui, il se trouvera des Acadiens qui, ayant souhaité l'autonomie scolaire par exemple, ne comprendront pas facilement pourquoi l'on parle d'autonomie politique. Il incombera alors aux autonomistes acadiens de tenir compte de ces réticences et de ne pas mettre la charrue devant les bœufs en insistant pour des réformes d'envergure dans un laps de temps irréaliste. Il faudra étoffer davantage les dossiers autonomistes, provoquer davantage de débats au sein de la population. Pour ma part, je crois essentiel de faire surtout valoir quelques grands critères qui pourraient rallier notre population et auxquels se

grefferaient les réformes proposées. Des critères en fonctions desquels on devrait juger de toute réforme politique. Ces critères fondamentaux, je les verrais au nombre de trois :

Il y a d'abord *l'institutionnalisation d'un pouvoir politique acadien*, c'est-à-dire la création d'un ensemble de structures politiques légalement reconnues comme acadiennes et contrôlées par des Acadiens. Tout ce que je viens de dire illustre bien, il me semble, la nécessité d'une telle démarche.

Un deuxième critère dont devrait se prévaloir toute réforme politique, c'est la *reconnaissance juridique d'un territoire acadien* formé à même le Nouveau-Brunswick actuel. Qu'on le veuille ou non, ce territoire acadien existe : ainsi, les cinq comtés de Madawaska, Restigouche, Gloucester, Northumberland (y inclus Moncton) forment une région francophone dans une proportion de plus de 65%. Notre économie, nos institutions, notre façon de vivre, nos ressources naturelles, notre patrimoine, tout cela fait du territoire acadien quelque chose de très particulier et de facilement identifiable. Toute réforme politique future devra tenir compte de ce territoire acadien. Oui, faisons valoir qu'un territoire acadien existe et que nous avons l'intention de le gérer dans nos intérêts, de rentrer en possession de ce que nous avons perdu ! D'ailleurs, dites-moi, comment pourrait-on institutionnaliser un pouvoir politique acadien sans que cela ne repose sur une notion de territoire ? Et ce ne sont pas les précédents qui manquent : la Nouvelle-Écosse s'est vue divisée deux fois pas les Britanniques : d'abord en 1969 pour créer l'Île-du-Prince-Édouard, puis en 1784 pour créer le Nouveau-Brunswick. Le Québec s'est vue divisé en 1791 pour donner l'Ontario aux anglophones. En 1870, les Métis obtenaient la division des Territoires du Nord-Ouest pour créer le Manitoba. Bientôt le Yukon recevra le statut de province. Déjà les Esquimaux exigent qu'on respecte leur territoire et les gouvernements acceptent de négocier avec eux. Nous-mêmes,

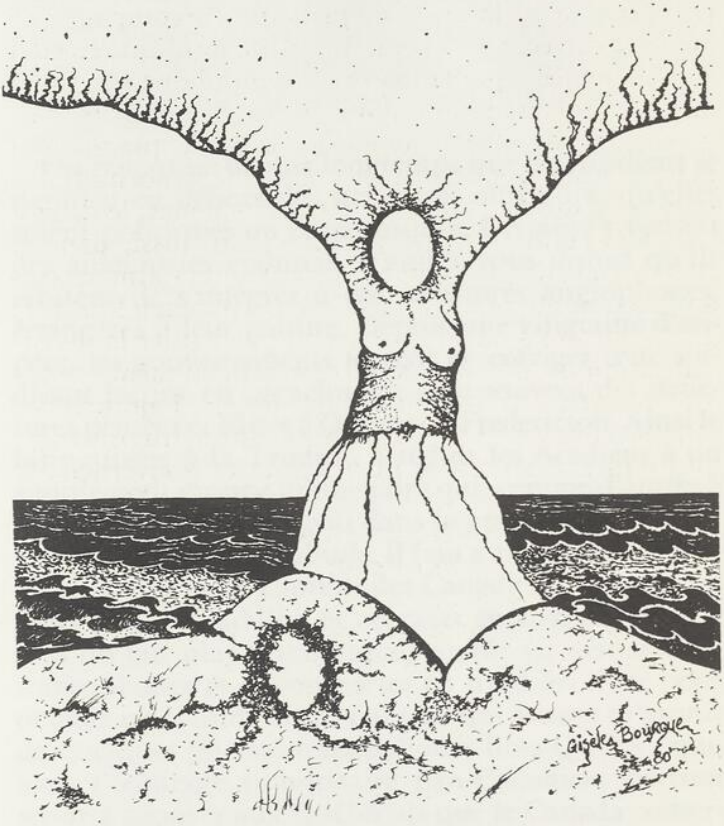
Acadiens, nous avons bien réussi à diviser des diocèses anglophones, des districts scolaires anglophones. Notre tour ne serait-il pas enfin arrivé de faire comme tout le monde, c'est-à-dire de revendiquer un territoire? Notre histoire n'est donc pas étrangère à l'idée de territoire dans le sens politique du terme. Sans territoire légalement reconnu et légalement possédé par le peuple acadien, le peuple acadien continuera à être un peuple dépossédé.

En troisième lieu, il faudrait retenir que toute cette démarche doit viser à la *reconquête de notre statut de majoritaires,* car c'est justement notre situation de minoritaires qui, plus que toute autre, met un frein à notre épanouissement collectif. Tant que l'on pourra nous objecter que nous ne représentons que le tiers de la population, nous n'irons pas bien loin et nous demeurerons condamnés à toujours quêter ce que nous considérons comme nôtre. La seule solution, c'est de chercher une formule politique qui nous rende *majoritaires chez nous.*

Conclusion

Admettons donc une fois pour toutes l'existence ici d'une crise politique, d'une question de pouvoir qui va se détériorant. Mais pour la régler, les Acadiens devront y aller par étapes, car ce n'est pas tout notre monde qui croit en la nécessité d'acadianiser la dimension politique de notre existence autant qu'il est nécessaire d'acadianiser nos écoles par exemple. Et comme étapes je suggérerais les suivantes, étapes qui ne contredisent en rien la portée de ce que je viens d'exposer. D'abord, la proclamation, par la législature provinciale, de l'existence et de *l'égalité de deux peuples* au Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, un membre du cabinet provincial a déjà fait part de son intention de présenter en chambre un tel projet de loi. Il appert, il est vrai, que nos députés voudraient y ajouter la notion que les Acadiens ont, avec les anglophones, fondé le Nouveau-

Brunswick. Même si je suis en désaccord avec cette interprétation historique — c'est *l'Acadie* que nous avons fondée — je suggère de ne pas partir en campagne contre cet aspect du projet de loi de peur de faire échouer son principe fondamental, soit celle de l'égalité des peuples. En admettant ce grand principe d'égalité la législature se trouvera à donner, pour une première fois dans son histoire, une base légale aux revendications autonomistes des Acadiens, peu importe que la déclaration de principe s'accompagne de mesures correctives ou non. L'égalité implique en effet non seulement que la majorité anglophone n'a pas le droit de nous maintenir dans un état de minorité mais que nous, Acadiens, avons le droit de prendre les moyens pour nous sortir de notre état minoritaire; en somme le droit de disposer de nous-mêmes, le droit à l'autodétermination! Il y aurait lieu aussi, dans le court terme, de promouvoir davantage certains aspects du programme proposés par le Parti Acadien lors de la dernière campagne électorale, en particulier la décentralisation du pouvoir de Fredericton, en même temps que la dualité au niveau des ministères. J'ajouterais à cela la création de régions à vocation linguistique, c'est-à-dire des régions où les affaires gouvernementales seraient conduites d'abord en français ou en anglais selon les régions. Tout cela contribuerait grandement à la réalisation du projet collectif acadien et rendrait plus faciles à long terme des ajustements davantages fondamentaux comme la création d'un territoire géré par des Acadiens.



Gisèle Bourque

*Hélène Castonguay**

Les Acadiens fonctionnaires

On remarque depuis longtemps que les Acadiens se tiennent en dehors des structures officielles, qu'elles soient politiques ou économiques. Certains y verront des anarchistes endurcis, d'autres vous diront qu'ils refusent de s'intégrer à des structures anglophones, étrangères à leur culture. Depuis une vingtaine d'années, les gouvernements tentent de corriger cette soi-disant lacune en parachutant trop souvent des structures pensées et bâties à Ottawa ou Fredericton. Ainsi le bilinguisme à la Trudeau a réduit les Acadiens à un simple petit groupe minoritaire qui, comme d'autres à travers le pays, s'engagent dans la guerre des subsides. Et pour obtenir son subside, il faut s'assimiler au cadre établi par Ottawa, capitale des Canadiens. En d'autres mots, il faut s'habiller et négocier en anglais, avoir le sens du fair play britannique, retenir ses «émotions» francophones et se comporter en froid loyaliste pour obtenir un subside multi-culturel qui assurera l'avenir de quelques ghettos francophones hors-Québec, qui, sous l'éclairage publicitaire pan-Canadien, devront servir à prouver aux Québécois que le Canada conservera la culture française coûte que coûte from coast to coast. On imagine déjà l'Acadie devenue un village historique à plein temps avec 200,000 Acadiens em-

* Animatrice sociale.

ployés par Ottawa pour vivre en francophone de 9 h du matin à 5 h du soir. Évidemment un prix boni pour ceux qui continuent à parler et à se comporter en Acadien après les heures de travail. À tous les six mois, une équipe de Radio-Canada-Montréal au complet pourrait alors venir vérifier puis filmer pour enfin réaliser une autre émission sur la survivance un peu modifiée mais toujours existante de l'Acadie perdue.

Mais pour créer ce Disneyland au nord du 49ième parallèle il fallait un planificateur, un architecte hors-pair, un grand magicien des cultures: Ottawa créa le Secrétariat d'État... Et la structure fut l'Acadie.

Il s'agissait d'abord de circonscrire la culture malade. On eu vite fait d'éliminer le Québec trop vigoureux pour le moment. Restait l'Acadie, un peu éparpillée mais quand même concentrée, sans territoire légal mais vivant quand même un coin de pays, une assimilation gallopante, bloquée par une barrière nationaliste.

L'Acadie choisie comme territoire pilote, Ottawa devait se créer une cible. Comme l'Acadie avait la fâcheuse habitude d'être éparpillée pour ne pas dire anarchique dans son comportement et dans son expression, il fallait concentrer pour mieux viser. Et l'association provinciale apparut. L'association créée à l'image du Secrétariat d'État voulait regrouper tout le monde, c'est-à-dire quelques représentants représentatifs des grandes régions acadiennes. Concentrons, concentrons. Une fois concentrée, la culture acadienne pouvait être aidée. Comment? D'abord en diagnostiquant les différentes maladies qui s'attaquent à la culture acadienne. Maladie numéro un: l'expression culturelle. La faiblesse: les artistes. Et voilà qu'à l'exemple de l'association provinciale on crée d'autres associations concentrationnaires, telles celles des écrivains, des cinéastes, des Arts visuels et pourquoi pas les photographes, les journalistes, les orateurs et finalement, les politiciens. Tous s'expriment ou tentent de le faire, et pour le faire, il faut des subsides.

Conclusion : plutôt que d'être créatif, l'artiste devient spéculatif; plutôt que d'exprimer une culture, les porte-parole de l'Acadie remplissent des formules. Et les yeux levés vers le ciel en cherchant une manne déjà rare, les différentes associations s'entrechoquent et se combattent devant les fonctionnaires de notre avenir qui nous garantissent que tout va bien dans le meilleur des mondes structurés.

Jean Saint-Cyr

Le mouvement syndical en Acadie aboutira-t-il ?

Après la déportation de 1755, le peuple acadien a eu à faire face à d'autres mouvements de masse qui l'ont morcelé : l'exode de travailleurs partant de chez eux pour trouver ailleurs une source de revenu respectable qui permettrait de nourrir convenablement une famille habituellement nombreuse.

On retrouve en effet des Acadiens à peu près partout où s'élaborent de grands projets de construction. En ce sens, les travailleurs acadiens ont une expérience assez vaste du mouvement syndical, des processus de négociations, des conventions collectives. Mais cette expérience a été acquise ailleurs, en exil. Chez eux, en Acadie, le mouvement syndical est encore embryonnaire. En fait, il n'existe pas encore de syndicat acadien proprement dit.

Les travailleurs acadiens syndiqués sont souvent noyés dans de grands syndicats où ils sont absorbés dans une masse de travailleurs anglophones, marginalisés comme ils le sont au niveau politique.

Le seul syndicat réunissant des Acadiens entre eux, se nomme l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB). Les autres travailleurs syndiqués en Acadie sont regroupés dans des locaux de

syndicats étrangers tels les Métallos Unis d'Amérique, les travailleurs de pâtes et papier, ou encore l'Union canadienne de l'industrie des pêches et travailleurs affiliés (U.C.I.P.T.A.). Dès qu'un syndiqué accède à un poste qui l'amène à siéger sur des comités régionaux ou provinciaux, les affaires se déroulent en anglais, dans les deux langues là où ils constituent une forte proportion des syndiqués, ou s'ils sont carrément majoritaires, ce qui n'arrive pour ainsi dire jamais dans les syndicats importants.

L'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick est sans doute le plus articulé des syndicats sur la question nationaliste. Mais son intervention se limite habituellement au domaine de l'éducation, aux services publics pour les francophones, sans toutefois s'identifier clairement au mouvement nationaliste. Quand l'AEFNB se prononce sur une question touchant le nationalisme, il s'agit surtout de question de langue de travail, de réforme structurale au gouvernement telle la dualité. Les positions purement politiques sont évitées.

Le cas des enseignants est particulier. La pression des porte-parole acadiens était déjà appliquée depuis longtemps pour que le gouvernement du Nouveau-Brunswick accorde aux Acadiens une dualité au sein du ministère de l'Éducation. La dualité est un fait accompli, mais le ministre de l'Éducation, lui, est anglophone. Quoi qu'il en soit, les enseignants ont décidé il y a une dizaine d'années de former leur propre syndicat et de négocier eux-mêmes leur convention collective, C'est la seule exception.

Est-il possible qu'un jour on voit un syndicat ouvrier acadien se former?

«On en a entendu parler» affirme Mathilda Blanchard, leader syndical depuis 1966. «Mais ne n'est pas encore fait et je doute que cela se fasse parce que les Acadiens ne s'appuient pas suffisamment entre eux.»

Mathilda Blanchard se base sur une expérience difficile qu'elle a vécue durant une grève de plusieurs mois où ouvriers syndiqués et la direction d'une usine de tricots synthétiques se sont affrontés lors de la plus longue grève maintenue par des travailleurs acadiens chez eux, connue comme l'affaire Cirtex.

La Cirtex était une firme japonaise venue s'installer à Caraquet à coup de subventions gouvernementales, forte des promesses des dirigeants municipaux de l'époque qui faisaient miroiter aux industriels japonais le taux de chômage dans la région et l'absence de syndicats de textile, une absence qui devait se traduire en «cheap labor».

Mais on avait misé sans tenir compte d'une personne fort active dans le mouvement syndical: Mathilda Blanchard.

À peine l'usine en opération, le processus d'accréditation d'un local syndical était mis en branle par madame Blanchard, et le dialogue entre les ouvriers et la direction a achoppé avant même que la négociation ne commence.

«Les professeurs syndiqués de Caraquet me condamnaient», affirme madame Blanchard, «et ils n'appuyaient pas les grévistes de la Cirtex. Ils trouvaient légitime de demander des hausses de salaire tout en gagnant $20,000 par an, et en même temps ils étaient prêts à accepter que les ouvriers ne gagnent que $2.50 l'heure à l'usine.»

Voilà le malaise auquel se réfère Mathilda Blanchard pour juger les Acadiens incapables de s'appuyer dans un mouvement syndical acadien de grande envergure. Même syndiqué, Madame Blanchard considère que l'Acadien se fait encore avoir en se laissant diviser pour que l'élite continue à régner à sa guise, et elle doute que ce soit dans l'intérêt du travailleur acadien.

Madame Blanchard soutient qu'il est pratiquement impossible dans les régions acadiennes, rurales pour la

plupart, de faire une grève. «Les gens ont peur et se laissent facilement intimider.»

«Durant l'affaire Cirtex, on a fait signer une pétition pour que je démissionne de mon poste de représentante syndicale. Quatre mille personnes se sont laissées convaincre que, si je démissionnais, la grève se réglerait et les emplois seraient sauvés. Si quatre mille personnes ont signé cette pétition pour la démission d'un leader syndical, pour la démission de la seule Acadienne qui s'affiche, c'est qu'on ne veut pas de mouvement syndical en Acadie.»

Mathilda Blanchard considère que l'affaire Cirtex a eu un effet négatif sur le mouvement syndical. «L'affaire Cirtex a fait peur. Il y a quatre ou cinq ans le mouvement ouvrier était assez fort, mais actuellement, on recule.»

La Fédération du travail du Nouveau-Brunswick regroupe dans une même structure les travailleurs syndiqués du Nouveau-Brunswick. Mais les francophones y sont minoritaires, le syndicat des professeurs n'y participe pas,pas plus que celui des infirmières, et pourtant, juge madame Blanchard, ce sont deux syndicats qui seraient susceptibles de donner une meilleure force et une meilleure représentation au mouvement syndical. Mais les affaires de la Fédération se discutent surtout en anglais, une des raisons pour lesquelles les locaux syndicaux représentés par Mathilda Blanchard se sont retirés de cette fédération, dont elle était pourtant la vice-présidente.

La majorité des travailleurs acadiens syndiqués sont au service de la fonction publique: employés municipaux, fonctionnaires provinciaux et fédéraux, employés des hôpitaux, et les travailleurs miniers et forestiers au compte des grandes sociétés d'exploitation. L'autre secteur d'activité où on retrouve une bonne proportion d'employés syndiqués se situe dans l'industrie de la pêche, la troisième plus importante de la province, après les mines et la forêt.

Les Acadiens s'étant installés pour la plupart sur le littoral de la Baie des Chaleurs et du détroit de Northumberland, le secteur des pêches est primordial dans l'économie des communautés acadiennes. C'est dans ce secteur que Mathilda Blanchard a commencé sa carrière de représentante syndicale.

Elle raconte qu'en 1966, au moment de son arrivée avec l'Union des manutenteurs de poisson, les cinq locaux syndicaux avaient été «décertifiés», les rendant par conséquent inexistants aux yeux de la loi et devant la Commission des relations industrielles du Nouveau-Brunswick. «L'Union des manutenteurs de poisson était plus ou moins un syndicat de boutique» se rappelle madame Blanchard.

À cette époque, les ouvriers d'usine pouvaient être appelés à l'usine à n'importe quelle heure de la journée. Certains ouvriers devaient voyager une trentaine de milles pour se rendre au travail. La majorité de la force ouvrière était composée de femmes, dont les salaires, bien sûr, étaient inférieurs à ceux des hommes. Lorsqu'on appelait les employés à l'usine parce qu'un bateau était au port, il arrivait assez fréquemment que les usines devaient renvoyer les employés chez eux sans qu'ils n'aient travaillé, et sans rémunération. Le salaire était le salaire minimum, sans un minimum d'heures garanties. Certaines semaines les ouvriers gagnaient une centaine de dollars, certaines autres, une trentaine de dollars.

Aujourd'hui, les employés reçoivent des salaires habituellement très respectables, les conditions de travail se sont améliorées et les relations avec les patrons, sans être toujours cordiales, sont considérées relativement bonnes.

Si un syndicat ouvrier proprement acadien devait naître. C'est dans le secteur des pêches qu'il aurait meilleures chances d'émerger parce que les Acadiens y occupent une place très importante. Mais il semble que même dans ce secteur on ne soit pas à la veille de voir un syndicat contrôlé par des Acadiens se former.

Devant le peu de progrès collectif du mouvement ouvrier, et un certain recul au niveau de la force des convictions syndicales des militants acadiens, madame Blanchard s'avoue quelque peu désabusée, se consolant toutefois en sachant que les conditions de travail et les salaires dans le secteur des apprêteurs de poisson ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui, n'eût été de son travail acharné depuis seize ans.

Dans l'industrie en général et en particulier dans le domaine des pêches, la récession économique se fait sentir concrètement et nul doute que l'insécurité gagne les rangs des militants et ramollit leurs positions au point que Mathilda Blanchard craint que les ouvriers ne perdent du terrain sur les éléments de conventions déjà acquis au cours des ans.

Parlant de ce recul qu'elle constate dans le mouvement syndical, recul pour l'instant au niveau des attitudes, madame Blanchard espère que ce n'est qu'un cycle entraîné par la récession.

«Il y a dix ans qu'on avait en Acadie un mouvement vers la libéralisation, où on a dit aux dirigeants que la classe ouvrière valait autant que l'élite, mais là je crois que ça va reculer.» Elle cherche depuis quelques années une relève pour continuer dans le même sens, mais sans succès réel.

«Je connais beaucoup de jeunes qui seraient capables et efficaces comme représentant syndical, mais la manière dont on traite les leaders syndicaux est tellement dure que personne ne veut s'y engager. Actuellement, les salaires de représentant syndical commencent à augmenter à un niveau acceptable, et peut-être qu'on trouvera quelqu'un qui sera prêt à le faire pour le bon salaire, à défaut de le faire par conviction...»

Les syndicats en Acadie continueront certainement d'exister, mais on ne peut parler d'un aboutissement, d'une solution acadienne au problème des ouvriers.

*Carmelle Benoît**

Une économie de déportation

En 1755, Charles Lawrence, gouverneur d'Acadie, se voyant refuser par les Acadiens le serment d'allégeance et ne voulant pas les garder en Nouvelle-Écosse de peur de les voir se rebeller et s'allier auux Français au cours de la guerre, décida de les exiler en Nouvelle-Angleterre. De 1755 à 1762, on calcule que près de 15,000 Acadiens furent déportés dont 6,000 périrent de faim et de misère. En 1764, les Acadiens obtinrent la permission de s'établir à nouveau dans les Maritimes. Et les communautés acadiennes se sont alors constituées dans les régions où elles sont encore concentrées aujourd'hui, soit au Nouveau-Brunswick (235,025 en 1971), en Nouvelle-Écosse (80,215) et sur l'Ile du Prince-Édouard (15,325). Une grande partie des Acadiens va aussi se réfugier en Louisiane, où elle va obtenir des terres et s'établir. Enfin, on retrouve aussi un grand nombre de descendants acadiens au Québec, principalement en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, on peut dire que 225 ans plus tard la déportation se continue. Mais cette fois de façon plus déguisée. En effet le sous-

* Étudiante au Département de sociologie de l'Université de Montréal.

développement de l'Acadie est la cause principale de l'émigration d'une bonne partie de sa population. Et l'Acadie se retrouve ainsi dans des situations aussi paradoxales que celle d'importer du Québec, de la France ou d'ailleurs, des professionnels en attendant ceux qu'elle envoie se former à l'extérieur et qui souvent ne reviennent pas. De plus, un taux de chômage très élevé oblige les travailleurs francophones à émigrer soit dans les régions anglophones du Nouveau-Brunswick, soit à l'extérieur de la province ou du pays pour se trouver un emploi.

L'objet de cet article sera de tracer un portrait socio-économique des Acadiens du Nouveau-Brusnwick. Le sous-développement qu 'on retrouve en Acadie s'inscrit dans un ensemble de disparités régionales au Canada, où les provinces maritimes en général et le Nouveau-Brunswick en particulier sont durement touchés. Cependant, à l'intérieur d'une province comme le Nouveau-Bruswick, des études et des rapports multiples démontrent que certaines régions sont plus affectées que d'autres. La population du Nouveau-Brunswick divisée en deux groupes linguistiques et culturels, les Canadiens anglais et les Acadiens, recouvre une situation d'inégalité de fait entre ces deux groupes. La réalité ethnique au Nouveau-Brunswick en est une d'oppression nationale et de rapports de domination où la minorité nationale acadienne se trouve être la plus prolétarisée.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont principalement concentrés dans le Nord-Est, le Nord-Ouest, et le Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Il y a d'abord le Nord-Ouest, c'est-à-dire le comté de Madawaska et une partie du comté de Victoria. Coincée entre la frontière du Québec, celle du Maine, et adossée à une grande forêt qui sépare Edmunston de Campbelton, la «République du Madawaska» dont les citoyens s'appellent les Brayons, fait bande à part. Si on considère maintenant la grande zone du Sud-Est où rayonne Moncton, soit les

comtés de Kent et Westmorland, c'est là qu'on retrouve ceux qu'on appelle les Chiacs. C'est le pays de la Sagouine, des expropriés du Parc Kouchibouguac, c'est une région qui dans les années 1970 a connu une véritable guérilla linguistique entre Acadiens et anglophones de la ville de Moncton. Dans le Nord-Est, au sud de la Baie des Chaleurs et à l'est du golfe Saint-Laurent, dans les comtés de Gloucester et de Restigouche, vivent les Acadiens. C'est dans cette région que l'on a connu ces dernières années de nombreuses luttes et manifestations contre le chômage et les conditions misérables de la population.

Ce sera donc le deuxième sujet abordé dans cet article, c'est-à-dire la situation socio-économique des Acadiens du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, suivi d'une analyse critique des initiatives gouvernementales pour pallier au sous-développement de cette région.

L'Acadie du Nouveau-Bruswick: oppression nationale et domination économique

La population

Au Nouveau-Brunswick, 90% de tous les francophones sont groupés en un territoire géographiquement localisable, couvrant plus ou moins sept comtés du Nord, de l'Ouest et de l'Est de la province (Madawaska, Restigouche, Gloucester, Victoria, Northumberland, Kent et Westmorland). De ces sept comtés, nous comptons trois comtés (Gloucester, Kent et Madawaska) où les francophones constituent plus de 80% de la population. Par ailleurs, la population anglophone est surtout concentrée su Sud-Ouest de la province, dans les comtés de Carleton, York, Sunbury, Queens, Kings, Albert, St-John et Charlotte, où elle représente plus de 80% de la population. Pour les fins de notre étude, nous avons utilisé une catégorisation des comtés de la

province que M. Alain Even[1], auteur d'une thèse de doctorat sur le développement du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, avait construite et qui divise donc les comtés de la province en trois groupes principaux:

1. les comtés francophones à 80%: Gloucester et Kent.

2. les comtés mixtes: Restigouche, Westmorland, Northumberland et Victoria.

3. les comtés anglophones à 80%: Sunbury, St John, Queens, Charlotte, Kings, Carleton, Albert et York.

Selon le recensement de 1971, la population totale des Acadiens au Nouveau-Brunswick était de 235,025 habitants et constituait 37% de la population du Nouveau-Brunswick. Depuis 1971, le groupe francophone a plus que quintuplé ses effectifs, sa proportion dans l'ensemble de la population étant passée de 16% à 37%. Mais depuis 1951 la population francophone au Nouveau-Brunswick est stationnaire, et même décroissante, si on considère qu'elle est passée de 38% à 37% de la population du Nouveau-Brunswick. Ces chiffres représentent le pourcentage de la population d'origine ethnique «française». Si au recensement le groupe ethnique est déterminé d'après celui de l'ancêtre paternel (lors de son arrivée en Amérique), la comparaison avec la langue d'usage (qui est la langue la plus souvent parlée à la maison) devrait nous permettre de mesurer un indice d'assimilation. En effet si l'on s'en tient à la langue d'usage et non plus à l'origine ethnique, le francophones au Nouveau-Brunswick ne sont plus 37% mais 31% de la population du Nouveau-Brunswick, les anglophones représentant non plus 58% mais 68% de la population totale, la catégorie autres passant de 5% à 1% et s'étant anglicisée.

1. Even, Alain, *Le Territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou les blocages culturels au développement économique*, thèse pour le doctorat, Faculté de droit et des sciences économiques de Rennes, 1970.

La population acadienne est peu scolarisée. L'étude du niveau d'instruction selon la langue d'usage, nous permet de voir que 65% de francophones du Nouveau-Brunswick en 1971 n'avaient pas atteint la 9e année, comparativement à 40% pour les anglophones.

La population active

Si on regarde maintenant la participation des groupes ethniques du Nouveau-Brunswick à la main-d'oeuvre, aux différents secteur d'activités et aux catégories socio-professionnelles, l'oppression nationale et la domination économique des Acadiens se manifeste sans équivoque.

En 1979, Statistiques Canada déterminait un taux d'activité de 55.3% pour le Nouveau-Brunswick. Dans les régions francophones ce taux variait de 49.4% à 54.7%, et dans les régions anglophones, il se situait de 58.4% à 62.8%.

Concernant la structure de la main-d'oeuvre par secteurs d'activité, nous remarquons que les francophones comptent une plus forte proportion de leur main-d'oeuvre dans le secteur primaire (11%) et le secteur secondaire (28%) que la population anglophone (7.6% dans le secteur primaire, 20.7% dans le secteur secondaire). La population de langue française au Nouveau-Brunswick n'a pas connu un transfert aussi rapide vers les services que la population de langue anglaise (61% pour les francophones comparativement à 71.6% pour les anglophones). Et si on considère que le secteur tertiaire, c'est aussi le secteur des finances, de l'administration publique, du commerce, on ne peut que conclure que les Acadiens dominés économiquement n'accèdent que difficilement à des postes de direction.

Une étude de la structure des occupations selon l'origine ethnique nous permettrait de mieux discerner

le lien entre l'emploi occupé et le groupe d'appartenance. Alain Even, dans sa thèse de doctorat, nous présente un tableau des catégories professionnelles selon l'appartenance linguistique pour l'année 1968 et en conclut que «les emplois occupés par la population francophone sont dans l'ensemble des emplois inférieurs qui nécessitent moins de formation, entraînent moins de responsabilités et procurent moins de revenus.»[2]

Les revenus et le chômage

Le revenu total moyen au Nouveau-Brunswick était en 1971 de $5,042 pour les hommes et de $2,282 pour les femmes. Dans les comtés à 80% francophones, le revenu moyen était de $4,162 pour les hommes et $2,042 pour les femmes; dans les comtés à 80% anglophone, les homment avaient un revenu moyen de $5,120, les femmes de $2,188. Cet écart de revenus entre francophones et anglophones est encore plus important si on tient compte du fait que les familles acadiennes sont plus nombreuses.

Et il existe en Acadie un véritable sous-emploi qui se manifeste sous la forme d'un taux de chômage très élevé. De plus pour ceux qui ont la chance de se trouver un emploi, c'est souvent un travail saisonnier. C'est le cas des travailleurs du secteur primaire et même du secteur secondaire qui connaissent le chômage en particulier durant l'hiver.

L'enquête de Statistiques Canada sur la population active révélait des taux de chômage très variés selon les régions économiques du Nouveau-Brunswick, en 1979. C'est dans les régions du Nord-Est et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick qu'on retrouve les plus hauts taux de chômage (14.4% et 12.9%). Ces régions sont à majorité francophone.

2. Even, Alain, *op. cit.*, p. 314.

Dans les régions a majorité anglophone, le taux de chômage est beaucoup moins élevé. Il est de 8.1% dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire dans la région de St-Jean; et de 9.7% dans le Centre-Ouest, c'est-à-dire dans la région de Fredericton. Le taux de chômage moyen pour l'année 1979 était donc beaucoup plus élevé dans les régions acadiennes que dans la province dans son ensemble dont le pourcentage était de 11.1%. Et si on compare ces taux de chômage à celui de l'Ontario (6.5%) et de l'Alberta (3.9%) pour la même période, l'écart est encore plus grand.

L'émigration

Face à ce manque réel d'emploi dans les comtés francophones, on assiste à un véritable exode de la main-d'oeuvre vers les grands centres anglophones du Nouveau-Brunswick, ou encore à l'exil pur et simple vers les autres provinces canadiennes qui offrent de meilleures possibilités d'emploi. Ce courant d'émigration existe depuis fort longtemps dans les Maritimes et au Nouveau-Brunswick en particulier. Il a commencé au 19e siècle, époque où les gouvernements conjuguaient leurs efforts pour grouper les marchés vers Montréal et Toronto et pour y drainer la main-d'oeuvre. La situation économique marginale des francophones par rapport aux principaux pôles de croissance entraîne une «deuxième déportation» et qui vide l'Acadie de ses éléments les plus jeunes et les plus instruits. Jean-Claude Verner, dans son livre *Les Acadiens* nous décrit ainsi cette érosion:

> «Or dans la dernière décennie si le courant d'émigration se ralentit, semble-t-il, quelque peu, il continua cependant de toucher les régions francophones de façon non négligeable. Par exemple, entre 1961 et 1966 les comtés francophones du Nouveau-Brunswick perdirent au moins 24,589 habitants et durant la période 1966-1971 au moins

14,777 habitants, soit au total et en 10 ans, près de 40,000 habitants. Entre 1941 et 1971, 87,000 francophones au moins quittèrent le Nouveau-Brunswick. Ils représentèrent 65.3% du total des émigrants néo-brunswickois...
...D'autre part ce courant d'émigration frappa essentiellement les couches jeunes de la population francophone (20-24 ans surtout).
...L'émigration acadienne se fait encore pour l'essentiel en direction des villes du Canada central ou des États-Unis en sautant l'étape du centre urbain local.»[3]

L'ensemble des statistiques que nous venons d'analyser nous décrivent une situation d'oppression nationale où les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont véritablement exploités, et bien plus défavorisés que les Canadiens anglais. Ernest Mander dans *Capitalisme et économie régionale* écrivait:

«Le développement inégal entre régions et nations, c'est l'essence même du capitalisme, au même titre que l'exploitation du capital par le travail.»4
«Le rôle principal du sous-développement régional, en régime capitaliste, c'est celui de fournir ces vastes zones de réserves de main-d'oeuvre.»[5]

L'Acadie du Nouveau-Brunswick, c'est une «armée industrielle de réserve» dans le sens de Marx, une zone de réserve de main-d'oeuvre à bon marché que les capitalistes canadiens et étrangers, anglophones ou francophones, exploitent et utilisent pour grossir leurs profits.

---

3. Verner, Jean-Claude, *Les Acadiens*, éditions Entente, Paris, 1979.
4. Mandel, Ernest, *Capitalisme et économie régionale*, in Socialisme 69, No 17, p. 32.
5. Mandel, Ernest, *op. cit.*, p. 31.

Il existe un lien indéniable entre l'origine ethnique et la division du travail au Nouveau-Brunswick. Ce qui a amené certains auteurs à qualifier ces rapports ethniques de rapports de classes, où les prolétaires seraient les Acadiens et les bourgeois, leurs maîtres, les Canadiens anglais. Nous croyons qu'une telle analyse est erronée. Même s'il est vrai qu'au Nouveau-Brunswick, ce sont des anglophones qui dans la majorité des cas occupent les postes dirigeants et forment la classe dominante, il faut faire des distinctions entre un anglophone comme Irving, propriétaire d'une multinationale et l'ouvrier anglophone de St-Jean. Cet ouvrier va gagner un revenu plus élevé que l'ouvrier acadien, il sera moins souvent en chômage, il aura aussi plus de chance de se spécialiser. Pour la simple raison qu'il habite une région plus prospère économiquement. Cependant la condition de classe de l'ouvrier anglophone s'apparente beaucoup plus à celle de l'ouvrier acadien qu'à celle de son patron. De la même façon, il ne faut pas penser que tous les Acadiens sont pauvres. Une bourgeoisie acadienne s'est développée et est représentée par les Finn, les Robichaud et quelques capitalistes commerciaux. Leur condition de classe, de capitalistes acadiens, n'a rien à voir avec celle des Acadiens en général, paysans et prolétaires. Et leurs rapports de classes sont antagoniques.

Au Nouveau-Brunswick comme au Canada, il y a deux classes sociales principales: la classe des capitalistes canadiens et étrangers (anglophones et francophones) et la classe des ouvriers et paysans (anglais et français). Et c'est la bourgeoisie dans son ensemble, y inclus la fraction acadienne moins développée, qui profite de l'oppression nationale du peuple acadien.

Le Nord-Est du Nouveau-Brunswick : région acadienne sous-développée

La population

Le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, c'est la région la plus française et la plus pauvre du Nouveau-Brunswick. C'est d'ailleurs à cause des sérieux problèmes socio-économiques de cette région — tels que infrastructure économique très faible et chômage permanent et très élevé — qu'une entente fédérale provinciale, l'Entente Foder[6], fut conclue en 1966 en vue d'y réaliser un programme de développement. Cette région, telle que définie par l'Entente Foder, comprend la population des comtés de Restigouche, de Gloucester et de la paroisse civile d'Alwick dans le comté de Northumberland.

En 1971, la population du Nord-Est du Nouveau-Brunswick se chiffrait à 123,230 habitants soit 20% de la population totale du Nouveau-Brunswick. Le comté de Gloucester avec ses 74,752 habitants, est à 84% d'origine ethnique française et regroupe à lui seul le quart de la population acadienne du Nouveau-Brusnwick. Quant au comté de Restigouche, 64.7% de ses 41,289 habitants sont d'origine ethnique française.

C'est une région à prédominance rurale. Ainsi en 1971, plus de la moitié de ses habitants étaient désignés comme habitants ruraux, le comté de Gloucester étant cependant plus rural que le comté de Restigouche.

---

6. Suite à la mise en oeuvre des programmes de l'ARDA, une autre loi, la loi sur le Fond de développement économique rural (Foder), était sanctionnée en 1966 et autorisait le gouvernement fédéral à conclure avec les provinces des ententes en vue de la mise en oeuvre d'un programme global d'aménagement rural dans des régions spéciales d'aménagement rural. De là l'Entente Fodec pour le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

L'activité économique

L'économie de cette région est caractérisée par l'importance du secteur primaire principalement au niveau des mines (6.5% de la main-d'oeuvre totale de la région en 1971), de la forêt (5% de la population totale), de la pêche (2.8%), le secteur agricole étant en déclin (1.6%). Ce qui fait un total de 16% de la main-d'oeuvre de la région occupée dans le secteur primaire, comparativement à 9% pour le Nouveau-Brunswick et 9% aussi pour le Canada. Cependant, si on compare le comté de Gloucester à celui de Restigouche, on note une grande différence puisque 20.3% de la main-d'oeuvre totale du comté de Gloucester est engagée dans ce secteur tandis que pour Restigouche le taux est de 73%. Ceci est dû au fait que la pêche et les mines sont moins importantes dans ce comté.

L'industrie dans le Nord-Est ne connaît pas une véritable autonomie par rapport au secteur primaire du fait qu'elle dépasse rarement le premier stade de la transformation des produits. C'est le cas de l'industrie des pâtes et papiers, du bois, de la transformation du poisson et des minérais.

De plus, ces industries sont entre les mains de compagnies étrangères qui profitent d'une abondance de ressources naturelles à bon prix, de subventions gouvernementales généreuses et d'une main-d'oeuvre à bon marché. C'est le cas de la Consolidated Bathurst qui appartient à Power Corporation et qui est une filiale de la International Paper, deuxième plus grande compagnie de pâtes et papiers aux États-Unis. C'est aussi le cas de la Brunswick Mines and Smelting Corp. Ltd. qui appartient à Noranda Mines de Toronto. Et, comme nous le verrons plus loin, il y a manifestement un nombre insuffisant d'emplois disponibles dans ces industries, dû d'une part au travail saisonnier, dû d'autre part au déclin de certaines industries comme les pâtes et papiers à Bathurst N.B., ou encore dû à une diminution de la main-d'oeuvre.

En effet, le Nord-Est est une région qui se caractérise par un faible taux d'activité de la population et un taux extrêmement élevé de chômage. Selon le recensement du Canada de juin 1971, la population active totale des comtés de Gloucester et Restigouche était de 35,600, ce qui représente un taux d'activité de 47.9%. Ce taux d'activité de la population du Nord-Est est de 4.9% inférieur au taux provincial, de 10.1% inférieur au taux canadien et de 14.2% inférieur au taux ontarien. Ces données statistiques témoignent d'un sous-emploi de la main-d'oeuvre dans la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Une population active si peu nombreuse signifie donc qu'elle doit entretenir un plus grand nombre de dépendants.

L'enquête de Statistiques Canada sur la population active fournissait les chiffres suivants sur l'évolution du taux de chômage dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick entre 1971 et 1979.

Évolution du taux de chômage au Canada, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick entre 1971 et 1979

Année	*Canada*	*Ontario*	*N.B.*	*Nord-Est*
1971	6.4	5.2	7.4	12.9
1972	6.3	4.8	8.4	15.9
1973	5.6	4.0	9.2	17.7
1974	5.4	4.1	9.2	——
1975	6.9	6.3	9.8	18.4
1976	7.1	6.2	11.0	19.5
1977	8.1	7.0	13.2	19.5
1978	8.4	7.2	12.6	16.2
1979	7.5	6.3	11.1	14.4

Source: Statistiques Canada, La population active.

On constate que le taux de chômage est constamment plus élevé dans le Nord-Est que dans la province et qu'il est deux fois plus élevé que celui de l'Ontario et du Canada. De plus les fluctuations saisonnières sont très grandes dans le Nord-Est. En 1979, c'est au mois de septembre que le taux de chômage était le moins élevé soit 9.7% et au mois de mars qu'il était le plus élevé soit 19.1%.

En conclusion, si l'on considère que les statistiques officielles sur le chômage sont en général conservatrices, on peut considérer que le taux de chômage dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick est encore plus élevé. Une étude[7] sur le taux réel de chômage dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, entre avril 1972 et mars 1973, basée sur trois catégories de chômeurs: les clients du centre de main-d'oeuvre sans emploi et cherchant du travail, les assistés sociaux «chômeurs», les employés des Projets P.I.L., en arrivait à fixer un taux de chômage de 25%.

Au phénomène du chômage permanent et élevé, il faut ajouter celui des bas revenus et du bas niveau d'instruction qui caractérise cette région. Le revenu moyen des familles dans le Nord-Est est de $6,766 pour l'année 1970, alors que pour la province il est de $7,479 et pour le Canada de $9,600.

La population du Nord-Est est peu scolarisée. En 1971, 63.5% de la population de la région possède 8 années de scolarité ou moins alors que le pourcentage pour la province est de 50.4%. Cependant, la population du comté de Restigouche est plus scolarisée que celle du comté de Gloucester.

Bas niveau d'instruction, bas revenus, chômage permanent, infrastructure industrielle faible, voilà la

---

7. Gauvin, Bernard, Robichaud, Nora, *Approche préliminaire pour l'étude de la force de travail du Nord-Est du Nouveau-Brunswick*, texte mimeo, avril 1974.

réalité économique du Nord-Est du Nouveau-Brunswick. L'économie de cette région se caractérise par un sous-développement général. C'est une caractéristique classique du marché capitaliste d'engendrer de telles inégalités. Les capitaux sont investis là où il y a le plus de profits à faire. Le Sud anglophone étant déjà plus industrialisé, ayant des voies de communication et de transport plus développées, est beaucoup plus attrayant pour l'industrie capitaliste. Quels intérêts aurait-elle à venir s'implanter dans une région sous-développée comme le Nord-Est? C'est là que l'État prend la relève. Dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, un vaste programme de développement rural a été mis en oeuvre. Quels furent les résultats de cette intervention? C'est à cette question que nous tâcherons de répondre maintenant.

L'Entente fédérale-provinciale sur le développement rural du Nord-Est du Nouveau-Brunswick: Plan d'aménagement et de déménagement

En 1961, le gouvernement fédéral prenait l'initiative de mettre sur pied un ensemble de programmes de développement visant à éliminer les disparités régionales au Canada, ce fut la loi ARDA.

C'est ainsi qu'en 1966 une entente fut conclue entre le gouvernement fédéral et la province du Nouveau-Brunswick dans le but d'instaurer un programme de développement rural dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, ce fut l'entente Foder. La stratégie de l'Entente Foder de 1966, fut de mettre l'accent sur la formation de main-d'oeuvre qualifiée, en vue de faire face à une expansion de l'activité économique présumément exprimée par le secteur privé (spécialement dans les mines). Cette entente incorporait très peu de projets en vue de la création d'emplois. Pourtant le problème

du sous-emploi était crucial à l'époque : on estimait un effectif ouvrier total de 29,000 personnes dans la région dont 10,000 avaient un emploi irrégulier ou étaient en chômage. Et en 1969, la firme ABT Associates Inc. évaluant les programmes en cours en arrivait à la conclusion que l'on avait surestimé la création d'emplois par l'entreprise privée et que le problème fondamental du Nord-Est demeurait le chômage et le travail saisonnier. Ces évaluations suggéraient donc dans une entente modifiée de développer des programmes qui créeraient de l'emploi ou *favoriseraient* l'émigration.

C'est ainsi que fut signée la nouvelle entente de 1972. Elle se fixait deux objectifs principaux :

Premièrement :

> «créer le plus grand nombre possible d'emplois productifs et permanents dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick».[8]

Deuxièmement :

> «l'accroissement des compétences des habitants de la région pour faciliter leur accès aux occasions d'emploi tant présentes que futures.»[8]

Pour réaliser cet objectif, un programme d'expansion économique fut élaboré comprenant trois sous-programmes :

— Services de développement industriel;
— Activités créatrices d'emploi;
— Infrastructure industrielle.

Deux de ces sous-programmes soit celui des «services de développement industriel» et celui de l'aménagement d'une «infrastructure industrielle» ne pouvaient que jouer un rôle auxiliaire dans la création d'emplois. Concernant les activités créatrices d'emplois propre-

8. Entente fédérale-provinciale sur le développement rural de la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, modifiée le 5 septembre 1972, p. 24.

ment dites, elles étaient fondées sur la «stimulation de l'entreprise privée» et sur «la mise en oeuvre de projets rentables à long terme» comme l'aménagement d'un village historique acadien et un «projet de restauration et de gestion forestière». A l'ensemble de ce programme un budget total de 17.8 millions était affecté.

Afin de réaliser le deuxième objectif qui était d'accroître les compétendes des habitants de la région, un programme d'adaptation sociale fut instauré avec un budget total de 64.45 millions. Ce programme comprenait divers sous-programmes comme l'éducation, la formation des adultes, l'urbanisation, et des services d'adaptation sociale. Ce programme basé sur la formation et la mobilité de la main-d'oeuvre devenait en fin de compte l'élément central de la stratégie gouvernementale. C'est ainsi que fut ébauché un plan d'aménagement prévoyant la relocalisation de la population locale dispersée dans les rangs de l'intérieur des terres dans de petits centres urbains locaux. Ce qui amena les gens concernés à parler de plan d'aménagement par le déménagement. Inutile de dire que la population et les comités de citoyens ont résisté à cette opération et que le programme de relocalisation fut un échec. De côté formation de la main-d'oeuvre, il s'agissait d'augmenter«l'employabilité» des habitants de cette région pour remplir les postes offerts dans la région *ou ailleurs.* Avec le manque flagrant d'emplois dans la région, et le peu d'importance accordé au programme de création d'emplois en comparaison avec celui «d'adaptation sociale», il devenait évident que la stratégie gouvernementale, par le biais de la formation de la main-d'oeuvre, était d'encourager l'émigration des gens vers des centres plus prospères, en l'occurrence ceux du sud de la province. En effet, la stratégie de développement du Nouveau-Brunswick visait à faire de St-Jean et Moncton les deux pôles privilégiés de croissance de la province. Un mémoire du cabinet Hatfield en juin 1971 au Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC), disait:

«L'absence de radio et de télévision de langue française à St-Jean ne coïncide pas avec l'entente fédérale-provinciale qui vise à faire de St-Jean et de Moncton d'importants centres de croissance. En faisant de ces villes des centres de croissance économique, on veut que les gens qui habitent les régions à taux élevé de chômage, comme le Nord-Est de la province, se déplacent et viennent prendre les emplois disponibles dans ces centres. Ce plan ne peut réussir que si les gens en chômage acceptent de venir travailler dans les centres désignés. Pour le succès de ce programme il est essentiel que la mobilité de la main-d'oeuvre ne soit pas entravée par de nombreuses barrières culturelles.»

En conclusion, pour beaucoup de citoyens du Nord-Est, l'Entente Foder, qui a injecté plus de $100 millions dans la région pour rénover et développer son infrastructure économique, n'a pas amélioré grandement leur sort. Ce plan a donné des bouts de routes et des écoles que le gouvernement provincial devait construire de toutes façons.

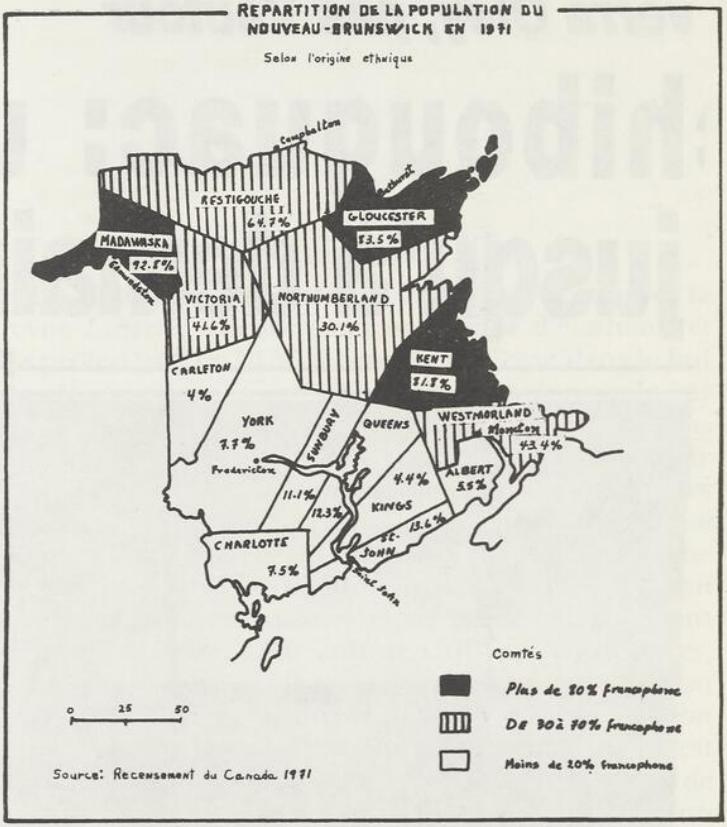
Quant à la création d'emploi, il apparaît évident que ce programme gouvernemental n'a pas réussi à combler le déficit d'emploi dans la région et, à la suite de son déroulement, on peut même se demander si telle était son intention.

* * *

Oppression nationale et domination économique, déportation et assimilation, voilà la réalité acadienne. Mais le peuple acadien n'a pas cessé de lutter contre ces injustices. La Grande Déportation n'a pas réussi à les

rayer de la carte. Les Acadiens se sont soulevés pour obtenir des écoles acadiennes le siècle dernier. Et encore aujourd'hui, ils se battent pour des écoles françaises séparées, pour des médias et des réseaux de communication en français. Les citoyens du Nord-Est du Nouveau-Brunswick ont organisé des marches de protestation contre les politiques de «déménagement» du gouvernement, contre le chômage, contre les 200 ans de colonialisme. La question de l'expropriation de 230 familles du Parc Kouchibougauc dans le comté de Kent a soulevé la colère des Acadiens.

Pour combattre l'oppression, les Acadiens réclament aujourd'hui une province nationale. En octobre 1979, à la Convention d'Orientation nationale des Acadiens, l'idée d'une souveraineté territoriale était majoritaire. L'Acadie aux Acadiens, le droit à l'autodétermination sont des revendications pleinement justifiées. Mais un tel droit peut-il être garanti sous le capitalisme? Car il s'agit là d'une revendication politique importante, celle de prendre en main notre développement économique, politique et culturel. Et il nous apparaît évident que dans un système capitaliste, l'accumulation du capital et la maximisation des profits entre en contradiction avec le développement harmonieux et égal des nations. C'est pourquoi il nous apparaît essentiel que le réveil acadien et la revendication d'une autonomie politique s'articulent sur un projet global de changement de la société.


REPARTITION DE LA POPULATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN 1971
Selon l'origine ethnique
Campbellton
Dalhousie
RESTIGOUCHE
64.7%
Bathurst
GLOUCESTER
53.5%
MADAWASKA
92.8%
Edmundston
VICTORIA
41.6%
NORTHUMBERLAND
30.1%
KENT
81.8%
CARLETON
4%
YORK
7.7%
Fredericton
SUNBURY
QUEENS
WESTMORLAND
Moncton
43.4%
ALBERT
5.5%
4.4%
11.1%
12.3%
KINGS
13.6%
ST. JOHN
CHARLOTTE
7.5%
Saint John
0
25
50
Comtés
Plus de 80% francophone
De 30 à 70% francophone
Moins de 20% francophone
Source: Recensement du Canada 1971

français des Maritimes

LUNDI 7

verra Oley, pas Vautour

hibouguac: u
jusqu'à demai

P.



Herménégilde Chiasson

Herménégilde Chiasson

Sur l'art acadien

En 1968, Jean-Guy Pilon et André Payette, alors de la revue *Liberté*, rencontraient un groupe d'étudiants et de professeurs de l'Université de Moncton dans le but de préparer un numéro spécial de la revue portant sur l'Acadie. Leur entrée en matière avait consisté à nous demander de définir sinon de donner des éléments de définition de la culture acadienne. Sous bien des rapports, aujourd'hui encore, je me rends compte que la question reste entière. Il existe, c'est certain, une manière de vivre en commun qui nous est propre et qui provient de notre histoire et de notre enracinement dans le territoire. Cette culture s'affirme, entre autres, dans ce qu'on pourrait appeler la vision — perception serait plus juste — artistique. Là où la question culturelle devient encore plus problématique c'est lorsqu'on se met à évaluer l'efficacité de la stratégie de ce ou ces langages par rapport à la collectivité que l'on veut rejoindre.

L'Acadie ne bénéficie pas de «lieux» culturels désignés tels que salles de spectacle, galeries d'art, théâtres, etc... L'art qui s'y fait, et encore faut-il préciser que celui-ci ne date que d'à peine quelques décennies, provient la plupart du temps d'un apprentissage

académique et de ce fait n'a que très peu d'affinité avec la perception populaire ou la sensibilité profonde des individus qui le produisent.

Croce disait que l'art est une activité dont tout le monde est au courant. Reste que cet art doit trouver pour nous une formulation qui lui soit propre ou du moins qui tente un rapprochement avec son public potentiel. L'art académique aura sans doute eu le mérite de nous faire comprendre les manifestations du phénomène. Ce qui ne revient pas à dire, non plus, qu'il faudrait fournir un miroir servile d'une réalité dont nous sommes loin de posséder tous les éléments. L'art acadien, en ce sens, présente des affinités avec la géographie du territoire à savoir qu'on n'en connaît pas exactement les frontières véritables. Il faut donc procéder de façon arbitraire. Tenter de recommencer le monde ne serait-ce que sous le simple prétexte d'avoir un commencement. Après, d'autres verront à évaluer la justesse de l'effort, l'efficacité de la stratégie. Le travail en ce sens est déjà amorcé. On le remarque en littérature (où nous avons commencé à transcrire la tradition orale), en musique (avec l'influence du grégorien qui se fait encore présente), en arts plastiques (alors que l'imagerie mythologique fait figure d'illustration) pour ne nommer que ces secteurs d'activité. Bref une esthétique de la récupération d'un passé ambigu. La constitution d'un miroir le moins déformant possible.

À côté de toutes ces manifestations, il y a bien sûr une grande nappe d'expériences qui ne sont pas sanctionnées mais qui sont plutôt reléguées (par les artistes) au secteur de l'aliénation collective. Il est certain qu'on ne pourra jamais s'affirmer tant qu'on restera collé avec une image de l'Acadie idyllique et terrifiée qui survit en serre chaude, «loin de la foule et du bruit». En somme, pour être en mesure de reprendre pleinement ce qui nous revient, il faut intervenir sur une plus grande base. Il y a une Acadie de la ville, par exemple, dont on ne parle à peu près pas ou mal, sans doute parce que la réalité qu'elle présente ne s'aligne pas sur le modèle

traditionnel et folklorique que l'on veut perpétuer. Et cette Acadie-là nous serait d'un grand secours pour aller dire notre mot là où les décisions se prennent, c'est-à-dire au pouvoir. Je crois donc qu'après la phase d'un art de récupération-affirmation que nous sommes en train de vivre, il nous faudra un art de témoignage pour qu'on puisse avoir recours à la communication et établir une sorte de complicité collective. Bien sûr, après avoir vécu aussi longtemps dans l'isolement, il est normal que la place publique nous impressionne. Pourtant... Et ceci m'amène à parler de l'Art qui, selon moi, est primordial dans la phase d'affirmation où nous sommes, celui des médias. Il est urgent qu'en plus de se définir dans les laboratoires que peuvent constituer la galerie d'art, le livre ou la salle de spectacle, que notre culture puisse s'articuler par le langage le plus conséquent de notre époque, les mass-médias. Et là-dessus il y a beaucoup trop de choses à dire pour entreprendre d'en faire le procès dans un texte aussi court.

Le théâtre populaire d'Acadie

Si l'on considère le cheminement du Théâtre Populaire d'Acadie à Caraquet, il est intéressant de noter que parmi les participants aux récentes productions, l'on retrouve certains artisans de la première heure. Voilà qui est à la fois rassurant et gage de continuité. Une compagnie de théâtre, comme toute entreprise appelée à exercer une influence, donc à exister, a besoin avant tout de personnes qui en composent l'essence et en façonnent le caractère. Elle s'exprime d'abord par les gens qui en font partie et par les lieux qui l'abritent.

Le TPA, 6 ans après sa création, avec les hauts et les bas que l'on imagine, en est à une étape marquante, et peut-être cruciale, de son existence.

Nous sommes à une étape marquante de notre existence en tant que compagnie de théâtre. Il convient de faire en quelque sorte l'inventaire des acquis, le bilan des possibilités. Et ce n'est pas si mal après tout, de pouvoir constater qu'après 6 années d'existence, en dépit de tout ce qui laisse encore à désirer, nous avons dans la péninsule acadienne, au coeur de l'Acadie, le plus beau des théâtres d'été qui soient, tant par le site que par le cachet de l'édifice, plusieurs comédiens et artisans qui arrivent à vivre tant bien que mal de

l'activité qui est générée, et un public fidèle et croissant... Nous avons même un auteur-maison, en la personne de Jules Boudreau avec ses *Cochu et le soleil, Louis-Mailloux, La Bringue* et *L'alambic*. En vérité, le bilan est positif.

Le Théâtre Populaire d'Acadie est né en 1974. Il avait pour nom Les Productions de l'Etoile inc. Son but original était alors et déjà l'animation théâtrale. L'activité première de la toute jeune compagnie a été, au début de juin 1974, d'aménager l'édifice occupé aujourd'hui, la Boîte-Théâtre. Après une première saison bien remplie et devant l'accueil chaleureux du public de la région, il a été décidé d'étendre les activités sur toute l'année, alors que le projet initial ne devait concerner que la période estivale.

L'année 1975 a marqué une étape décisive pour Les Productions de l'Etoile. C'est cette année-là que la compagnie créait deux pièces acadiennes soit *le Djibou* de Laval Goupil et *Louis-Mailloux* de Jules Boudreau et Calixte Duguay. Le franc succès des deux productions, l'accueil enthousiaste du public acadien, la toute première tournée, avec *le Djibou*, dans la province et par la suite en Ontario et au Grand Théâtre de Québec constituent des souvenirs inoubliables. Il n'en fallait pas tant pour confirmer le rôle que devait jouer, en Acadie, Les Productions de l'Etoile, et, plus tard, le Théâtre Populaire d'Acadie.

C'est en 1976, alors que s'est fait sentir le besoin de dissocier le théâtre des autres activités des Productions de l'Etoile et de lui donner une existence propre, que fut créé le Théâtre Populaire d'Acadie. Il devenait de plus en plus évident que le théâtre pouvait exister ici sur des bases permanentes et professionnelles. Il convenait donc d'en favoriser l'épanouissement en lui donnant une existence autonome.

«Par le théâtre, nous voulons que le public acadien, qui est celui auquel nous nous adressons d'abord, se reconnaisse, s'apprécie et s'unisse de tous les coins de

l'Acadie. Nous voulons avant tout être un théâtre de création pour les auteurs acadiens, et rendre accessibles à tous, par nos tournées, les principes qui régissent notre existence : le théâtre en tant que mode d'expression, de divertissement et d'enrichissement culturel. Nous voulons donner à la population acadienne un théâtre de qualité et être les dignes ambassadeurs de l'Acadie en l'exprimant de la façon la plus authentique qui soit. Nous voulons véritablement et le plus honnêtement possible mériter notre nom de Théâtre Populaire d'Acadie.» Voilà en résumé les motifs du TPA; ils constituent à eux seuls tout un programme...

Six ans, c'est une étape. Le théâtre a maintenant dans la péninsule acadienne une existence propre et une présence physique réelle. L'on a pu, dans ces six années, jeter les bases d'un moyen d'expression très étroitement lié à notre réalité : le Théâtre Populaire d'Acadie répond véritablement à un besoin, qui est celui de s'exprimer et de créer, condition préalable à l'épanouissement de tout individu et de toute société bien portante.

Les prochaines années, il faut déjà en déterminer les composantes; il faut déjà tracer les grandes lignes des nombreux projets qui se dessinent au futur. Il est bon d'avoir beaucoup à faire et à désirer. Ce sont là autant de raisons de continuer.

La maison de production

Maintenant que le théâtre avait son existence propre, les Productions de l'Etoile pouvaient se trouver une nouvelle vocation qui s'intéresserait, quant à elle, à un autre aspect de la vie culturelle.

À compter du printemps 1977, la compagnie organisera et produira des tournées, parfois d'un océan à l'autre, pour les artistes acadiens de la chanson.

Ainsi, Les Productions de l'Etoile sont à l'origine du lancement du groupe Beausoleil-Broussard qui connaît aujourd'hui une brillante carrière.

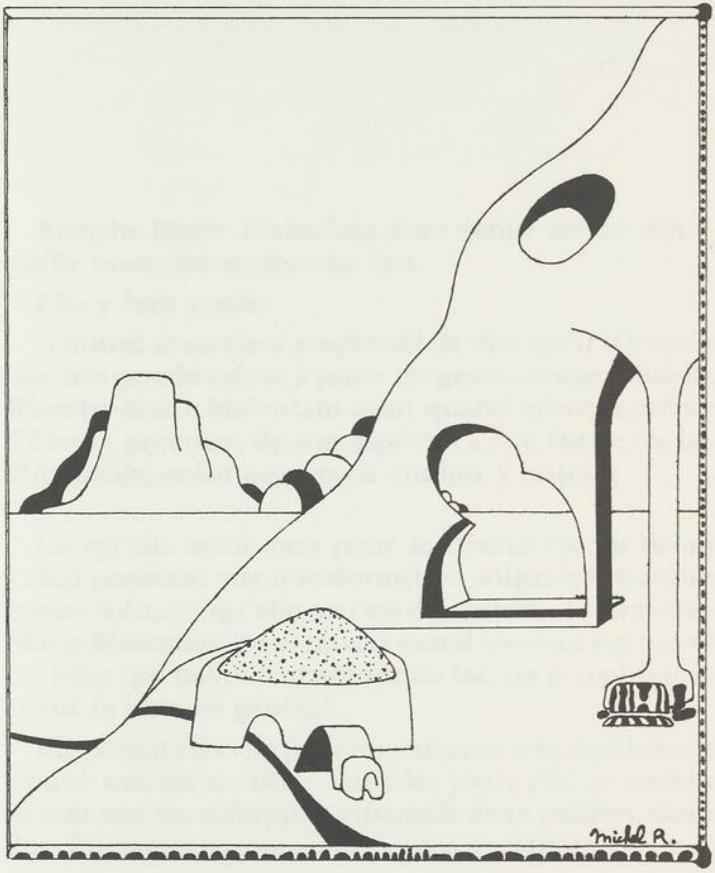
Puis, d'autres artistes acadiens, reconnaissant le besoin d'un appui concret, se sont prévalus des services de la Maison. Roseline Blanchard, Calixte Duguay, Denis Losier, Linda Wedge, Cabestran: autant de noms connus, autant de succès.

Les Productions de l'Etoile, comme le Théâtre Populaire d'Acadie, sont des entreprises à but non-lucratif.

La Boîte-Théâtre

Le 12 juillet 1974, Les Productions de l'Etoile inauguraient la Boîte-Théâtre et la première saison d'été. Depuis 6 ans, ce hangar désaffecté, situé à l'arrière de l'école des Pêches de Caraquet, sur les rives de la baie de Caraquet, a abrité bien des drames, connu beaucoup de rires et enchanté beaucoup d'amateurs de théâtre. La Boîte-Théâtre est un lieu unique. La beauté de son site, l'intérêt de son architecture et le cachet historique de cet édifice le classent sans hésitation aucune au nombre des plus beaux théâtres d'été qui soient.

Vestige architectural du XIXe siècle, l'édifice servait à l'origine de hangar à la firme des Robin qui a dominé pendant plus d'un siècle l'activité économique de la région en étant le principal acheteur et exportateur de poisson. Quant au site de la Boîte-Théâtre, il suffit d'avoir une seule fois passé un moment à admirer le coucher de soleil sur la baie en attendant une représentation pour en percevoir la beauté inestimable et le cachet tout particulier.



Michel R.

*Jacques Savoie**

Le lac d'anguilles

Blanche-Marie Malenfant était venue au lac d'Anguille pour être seule, une fois.

Elle y était restée.

D'autres se seraient empressés de dire qu'il n'y avait que très peu de valeur à poser un geste comme celui-là. Blanche-Marie Malenfant avait quand même le mérite d'être la première de son espèce à s'être éprise du lac d'Anguille; enfin assez pour vouloir y rester.

Ce qu'elle avait pris pour la désolation au début s'était pourtant vite transformée en solitude beaucoup moins solitaire qu'elle ne l'est d'habitude. Et Blanche-Marie Malenfant avait ouvert grand les yeux sur toutes ces bêtes qui habitaient autour du lac, un peu plus loin et sur la terre en général.

Elle s'était très vite prise au jeu; avait très rapidement trouvé son cri de bête. Tous les jours elle se mettait devant son lac et frappait ensemble deux cuillers, dos à dos. Encore et encore, sans jamais se fatiguer.

Et quelquefois, quelque part, quelqu'un lui répondait... Bien sûr que quelqu'un lui répondait ! Mais elle n'en parlait jamais.

---

* Membre du groupe Beausoleil-Broussard, l'auteur vient de publier *Raconte-moi Massabiel* aux Éditions d'Acadie.

Devant son lac, elle tapait ses cuillers de leur bruit de bête, et le lac faisait le beau.

En une seule journée, elle avait frappé vingt-six mille trois-cent-quatre-vingt coups, sans les briser.

Des hommes venaient la voir, parce qu'elle aimait aussi ces bêtes-là. Elle leur faisait sa musique à eux aussi et ils faisaient ensemble comme les humains font des fois en essayant de ne pas ressembler aux bêtes.

Les hommes repartaient contents et Blanche-Marie Malenfant restait seule parce que c'est au fond ce qu'elle voulait.

Un homme pourtant vint au lac d'Anguille un jour sans venir la voir. Il s'installa de l'autre côté du lac et se fit une étrange maison pleine de beaucoup plus de chambres qu'il n'en fallait vraiment pour dormir.

Il invita alors d'autres bêtes humaines chez lui pour leur montrer le lac.

L'autre côté de la vie de Blanche-Marie Malenfant se peupla alors de passagers étranges bruyants et nerveux.

Elle continuait de frapper ses cuillers, l'une contre l'autre mais son bruit de bête ne lui attirait plus de réponse.

Les passagers du lac d'Anguille étaient taciturnes.

Ils ne se souvenaient plus de leur bruit de bête à eux.

En fait, ils étaient comme les anguilles, et les anguilles, elles, pour leur rendre la politesse, ressemblaient de plus en plus aux passagers. Ils mangeaient toujours, et beaucoup trop. Ce qu'ils ne pouvaient plus avaler, ils le jetaient au lac et les anguilles, par la force des choses mangeaient toujours, et beaucoup trop aussi.

Blanche-Marie Malenfant, elle, jouait toujours de la cuiller.

La grande maison de l'homme qui n'avait pas pris la peine de venir voir Blanche-Marie Malenfant était devenue plus grande encore. Elle avait fini par faire le tour du lac des deux côtés pour venir s'étaler jusqu'à ses pieds.

Et puis un jour, parce qu'on ne se souvenait plus comment toute cette histoire avait commencé, plus personne n'avait compris ce que faisait cette femme étrange.

...Probablement parce qu'ils parlaient tous d'une façon bien différente d'elle.

Les passagers du lac, qui ressemblaient aux anguilles n'avaient plus cessé à partir de ce moment-là, de la trouver ridicule. Les autres bêtes, qui avaient à un moment habité le lac, étaient partis une à une, et Blanche-Marie Malenfant avait enfin découvert la solitude. Celle d'être seule parmi les bêtes humaines.

Alors, celle qui était restée assise pendant vingt ans devant son lac s'était levée pour aller voir celui qui n'était jamais venu la voir.

Il était devenu riche depuis et parlait de telle façon qu'elle n'y comprenait rien.

Blanche-Marie Malenfant alla cogner à la porte de l'homme riche qui sans se méfier lui sourit. Alors, elle retourna ses deux cuillers vers lui; ses deux cuillers qui s'étaient frappées entre elles pendant si longtemps.

Et l'homme tomba.

La force qui s'était accumulée des six millions trois-cent-soixante-quinze mille deux-cent-vingt-trois coups de cri de bête qu'elle avait frappés de toute sa vie avaient foudroyé l'homme.

Les anguilles et les passagers du lac ne comprirent pas et il fut dit que l'histoire du lac d'Anguille était une triste histoire.

Mais pas tant que ça, n'allez pas croire...

D'autres s'en rappelèrent comme d'un grand jour, et s'en souviennent encore.

La valeur des souvenirs n'est-elle pas comme le mot le dit de s'en souvenir ?

*Bernadette Landry**

L'Acadie à découvert

> «Par quelles insomnies a-t-on compromis l'orbite incertain de nos planètes de chair... est-il encore temps de rejoindre l'exigence et partir pleinement de notre carcasse de mer :»

Nous voici arrivés à l'ère où «le monde n'est qu'un village», un village qui tend à s'uniformiser de plus en plus. Et pendant que les enfants du monde entier gobent simultanément «Le monde merveilleux de Walt Disney», leurs parents peuvent aussi bien être à Paris en train d'avaler un «Big Mac» qu'à Montréal en train de déguster un couscous.

Les Acadiens, après avoir vécu dans l'isolement pendant des siècles, se sont retrouvés, presque du jour au lendemain, branchés, eux aussi, au réseau des télécommunications. Abasourdis par le choc, ils se sont d'abord contentés de consommer passivement la culture de l'extérieur. Mais la communication à sens unique a vite été sentie comme un instrument envahisseur. La culture acadienne se noyait dans «The price is right» et «Another world», et se détachait de son essence pour se limiter de plus en plus à un divertissement et devenir un artifice pour les gens bien, un luxe. La technique du marketing, si merveilleusement efficace, avait tranquillement empiété sur le terrain non seulement matériel, mais également spirituel d'une culture qui cheminait à son rythme vers son évolution propre.

* Journaliste à la pige.

Pour contrecarrer l'invasion culturelle, pour retrouver sa différence originelle et sortir du «melting pot» uniformisant, on s'est mis, non seulement en Acadie mais un peu partout dans le monde occidental, à fouiller à même le folklore et les vieilles traditions que nous ont léguées nos ancêtres. C'était le retour aux sources. Bretons, Basques, Québécois et Acadiens, nous proclamions tous «Vive la différence»! Mais il semble que les mass média aient réussi à récupérer le folklore, à le rendre exportable, rentable.

C'est ainsi qu'Antonine Maillet a gagné le prix Goncourt, et que la poterie de la «Fine Grobe» se vend beaucoup mieux depuis qu'on a eu l'idée géniale d'y ajouter l'inscription «Terre d'Acadie», car l'Acadie se vend bien. Les Edith Butler, les Beausoleil-Broussard et les Sagouines font renaître l'Acadie. L'Acadie est de nouveau sur la carte. Eh bien, depuis le temps qu'on me chante que l'Acadie renaît, j'ai bien hâte, moi, qu'elle accouche!

Ce peuple qu'on considérait autrefois ignorant et sauvage, qui vivait loin de la civilisation, dans le fond des bois, et qu'on avait rangé aux oubliettes, voilà que tout à coup on s'intéresse à lui. Après Gabriel et Évangéline, c'est au tour de la Sagouine d'incarner, aux yeux des gens de l'extérieur, l'image de l'Acadien typique. Quelle évolution! Au moins, avec Gabriel et Évangéline, il y avait un peu de romance; mais entre Gapi et la Sagouine, les amours sont plutôt ternes. On avait déjà tendance à nous voir comme un peuple arriéré, avec toute cette folklorisation, nous voilà doublement primitifs.

Ce n'est pas que je veux nier la valeur du passé, mais il faudrait peut-être penser à en sortir un jour. Ceci dit, la Sagouine révèle quand même, je crois, dans le fond de son âme, la personnalité de base des Acadiens d'aujourd'hui, en particulier ceux du Sud-Est, que je trouve personnellement plus enclins à la soumission et peut-être un tout petit peu plus rongés par le fameux

complexe d'infériorité, que les Acadiens du Nord-Est, qui me paraissent plus dynamiques, plus revendicateurs (Quel étrange hasard que la grande majorité des institutions acadiennes soit située dans le Sud-Est !).

Non, la situation de l'Acadien n'est ni aussi pittoresque ni aussi dramatique qu'on veut le faire croire. Et, heureusement d'ailleurs, les Sagouines ne courent pas les rues en Acadie. Car pouvons-nous imaginer pour un seul instant que la Sagouine soit capable de s'adapter à des réalités aussi brutes que le Centre de la Main-d'oeuvre, la Place Champlain, ou même la cuisine à gadgets d'aujourd'hui ? Non, vraiment, elle n'a pas de choix que de rester dans son petit patelin et continuer à «forbir les places» jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Pendant ce temps-là, l'Acadie réelle reste mystérieusement chaotique, comme si elle se cachait, comme si elle souffrait d'un mal trop pénible pour que quiconque ose la regarder en face. Pourtant... Pourtant le présent n'est-il pas le seul temps sur lequel il soit possible d'intervenir ?

L'Acadie mythique, l'image qu'en ont la plupart des gens qui n'y vivent pas, peut certes attirer des touristes, mais elle n'attire pas les Acadiens ordinaires, ceux qui ne retirent pas de profit de toute cette folklorisation, d'où le refus, chez certains, d'accepter jusqu'à l'appellation même d'Acadien, un mot qu'on considère pollué par une certaine classe de gens, avec laquelle on ne voudrait surtout pas être confondus.

En fait, on peut déceler deux grandes tendances dans l'Acadie réelle. Il y a ceux qui cherchent à dissoudre leur acadienneté dans le personnage de Monsieur Tout l'Monde (ce sont de loin les plus nombreux), et il y a ceux qui prêchent une acadienneté sucrée, saturée de drapeaux et de belles images, au point de faire de l'Acadie un pays stagnant de rigidité, et voué à rester à jamais dans le domaine de l'illusion (le plus souvent,

ils sont nos ambassadeurs). Pour parler en langage coloré, on opte soit pour le viol, soit pour la chasteté absolue, comme si l'alternative d'une relation saine entre les deux partenaires, c'est-à-dire l'Acadie et le reste du monde, était impossible.

Pour refaire l'équilibre entre ces deux extrêmes, on perçoit dernièrement une troisième tendance : l'organisation, la mise sur pied de structures. Il faut s'organiser, dit-on, orienter les énergies, les canaliser. L'union fait la force ! On organise une Convention nationale afin de permettre à la collectivité de s'orienter, on crée toutes sortes d'associations, de cinéma, d'écrivains, d'artisans, etc. Tout a l'air de bouger en Acadie. Et encore une fois on dira que l'Acadie renaît.

Avant de crier Eureka il ne serait peut-être pas mauvais de se demander si toute cette rationalisation de notre situation va donner à la culture acadienne l'élan dont elle a besoin pour se vivre et s'actualiser jusque dans ses ressources les plus intimes. Ou alors, s'agirait-il d'un moyen subtil de contrôler les élans, les énergies créatrices, à moins que cela ne témoigne d'un vide qu'on a voulu déguiser... N'assistons-nous pas, un peu partout dans le monde, à une montée de la droite ?

Perspective pessimiste ? Non, puisqu'il semble bel et bien y avoir un contrepoids à la «structurite». Beaucoup moins officiel, plutôt «underground», on le sent surtout chez les jeunes artistes et chez les écrivains en herbe (je me plais à les nommer ainsi). Cette nouvelle vague (à ne pas confondre avec le «New Wave») assume son acadienneté sans avoir à le crier sur tous les toits, elle vit ici et maintenant; constructiviste plutôt que défaitiste, elle travaille à l'appréciation de ce qui est plutôt qu'à la revendication de ce qui n'est pas. Politiquement de tendance anarchiste (comme le peuple acadien l'a toujours été, il est temps qu'on le réalise), elle ne se mêle pas de la politicaillerie de la SANB, du CPDC et de tous les autres PZZENT que vous pouvez imaginer. Elle part des ressources existan-

tes, les apprivoise et les développe, avec un désir de se mettre au diapason avec ce qui se passe ailleurs. Et comme sur le plan culturel, l'Acadie est un mélange de l'héritage des ancêtres plus ou moins adapté à 1980, et de l'influence extérieure, québécoise et américaine surtout, on assume ce «mixage» comme une richesse plutôt que comme un fléau.

Cette dernière tendance m'apparaît la plus saine. Et, chose étrange, elle semble aller à mi-chemin des deux extrêmes dont nous parlions tout à l'heure, soit le «trip» Monsieur Tout l'Monde et l'Acadien drapé de drapeaux. Enfin un signe de vie!!!

*Daniel Deveau**

Sur le rôle de l'Université de Moncton

Ceux qui étudient de près la collectivité acadienne contemporaine découvrent très vite la place importante qu'y occupe l'Université de Moncton. En soi, tout établissement d'enseignement supérieur exerce dans son milieu une influence évidente. Mais le rôle d'un tel établissement devient capital lorsque celui-ci s'adresse à un peuple privé de son droit collectif et de ses institutions politiques, comme c'est le cas du peuple acadien. Pour mieux comprendre le sens de la mission de l'Université de Moncton, il importe de bien saisir de quel régime d'enseignement elle est l'aboutissement, dans quel cadre socio-politique et idéologique elle a vu le jour et, enfin, quels sont les fruits qu'elle a produits durant ses quinze premières années d'existence.

Avec le traité d'Utrecht, signé en 1713, les Acadiens perdaient définitivement les droits et les institutions qui font les peuples autonomes. Il ne leur restait plus de fait que leurs églises paroissiales et leurs petites écoles. Ils étaient pour la plupart des paysans de langue française nés en Amérique du Nord. L'administration française leur avait valu plus d'embêtements que de

*Traducteur et ex-professeur à l'Université de Moncton.

réelle protection. En 1713, ils avaient vu leur sort réglé par les fonctionnaires de Paris et de Londres. Tant et si bien, qu'ils avaient décidé de rester neutres et rêvé de vivre en marge des grandes mutations politiques. Ils ne souhaitaient qu'une chose : vivre en paix sur leur terre et pratiquer quelques petits commerces d'appoint, même avec les Anglais si nécessaire. Il leur faudra presqu'un demi-siècle pour se rendre vraiment compte de ce qui leur arrivait. En 1755, c'est la grande déception : les Acadiens constatent que les Anglais ne croient aucunement à leur neutralité. S'ils sont incapables se sortir seuls de leur marginalité, le conquérant va s'en occuper.

De cette époque de l'histoire d'Acadie, un trait saute aux yeux : les grands courants de la pensée française semblent absents. Alors qu'à leurs débuts, les colonies de Québec et de Montréal étaient marquées par le grand courant mystique que l'on sait, l'Acadie ne semble être le fruit d'aucune pensée missionnaire ou politique soutenue, mais plutôt le résultat d'une foule de circonstances fâcheuses. Ce n'est que vers la fin du 19e siècle qu'apparaîtra un grand projet de restauration sous l'égide de la Providence et de la Vierge de l'Assomption.

Dans la seconde moitié du 18e siècle, les Acadiens qui avaient réussi à échapper à la déportation sans être immédiatement faits prisonniers n'avaient qu'un souci : fuir les Anglais. En raison de l'extrême précarité de leur situation, ils n'avaient guère le temps de fréquenter les écoles.[1] L'analphabétisme aura donc le temps de prendre de solides racines chez les Acadiens. Jusqu'au milieu du 20e siècle, le nombre d'illettrés était considérable chez nous. Dès qu'un garçon pouvait être utile à la pêche ou une jeune fille à la maison, on avait pris l'habitude de leur faire quitter l'école. Dans l'ensemble,

1. Alexandre Savoie, *L'enseignement en Acadie de 1604 à 1970*, dans *Les Acadiens des Maritimes*, Centre d'études acadiennes, Moncton, 1980; p. 426 à 439.

le niveau d'instruction était très faible, si on le compare à celui de leurs voisins anglophones. Ce n'est qu'à partir de l'instauration des allocations familiales que nos jeunes commenceront à terminer leurs 10e, 11e et 12e années en plus grand nombre. Jusque-là, l'instruction la moindrement poussée était souvent considérée comme un luxe que les Acadiens ne pouvaient que rarement se permettre.

À compter du début du 19e siècle, ayant chassé les Acadiens des Maritimes d'à peu près toutes les bonnes terres convoitées, les Anglais les laisseront s'établir ici et là, surtout dans les régions éloignées des grands centres ou sur des terres arides et peu productives. De plus en plus, les Acadiens se feront pêcheurs, à la solde des Jersiais ou de quelques autres grands marchands bénéficiant de la protection anglaise. C'est dans ces conditions fort difficiles que se constitueront les premières agglomérations acadiennes.

La première institution à sortir des ruines de notre peuple sera l'église. Bien timidement d'abord, puisque le clergé acadien sera pratiquement inexistant jusqu'au milieu du 19e siècle. Il faut insister sur le fait que cette église était surtout paroissiale, car ce n'est qu'au début du 20e siècle qu'une partie des paroisses acadiennes commenceront à se défaire des griffes d'un certain clergé irlandais et écossais[2]. En effet, à partir de 1815, l'église catholique des Maritimes avait progressivement échappé à l'évêque de Québec pour passer aux mains d'ecclésiastiques venus d'Irlande et d'Écosse. Cela n'empêchera pas les curés des premières paroisses de consacrer une grande partie de leurs énergies, de leur argent et de leur temps à tenter d'organiser l'instruction de la jeunesse. Mais très vite, leurs projets se buteront à deux obstacles de taille. D'abord les régimes politiques en place, puis l'épiscopat d'origine étran-

2. Léon Thériault, *L'Acadianisation de l'Église catholique*, dans *Les Acadiens des Maritimes*, Centre d'études acadiennes, Moncton, 1980; p. 293 à 366.

gère. De plus, les Acadiens des Maritimes étant répartis dans trois provinces, leurs premières écoles connaîtront des sorts différents. Après quelques années de tolérance à l'endroit des écoles catholiques et acadiennes, les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Édouard adopteront à tour de rôle des régimes scolaires par lesquels l'enseignement en français était appelé à disparaître. Évidemment, il y aura des résistances et l'enseignement du français ne s'estompera pas partout pour autant. Néanmoins, pendant longtemps il se fera avec des moyens de fortune et dans un climat de grande insécurité. Ce n'est qu'à la fin des années 60 que le Nouveau-Brunswick reconnaîtra officiellement son réseau d'écoles françaises. Quant à la Nouvelle-Écosse et à l'Ile du Prince-Édouard, elles n'en sont encore qu'au stade des promesses. Elles attendent sans doute qu'il n'y ait plus personne pour vouloir de l'instruction en français. Elles pourront alors proclamer hypocritement leur générosité théorique.

Vu cette conjoncture, deux écoles de pensée se feront jour au sujet de l'enseignement en Acadie. L'une verra l'école comme le moyen privilégié de renforcer l'identité franco-acadienne des jeunes, tandis que l'autre la considérera plutôt comme un instrument d'intégration dans la vie socio-politique des Maritimes. Vu l'attitude anti-française des gouvernants et le zèle tendancieux de l'épiscopat de langue anglaise, ce sont les tenants de la seconde thèse qui recevront bénédictions épiscopales et maigres deniers publics[3]. Pourtant, le premier courant ne disparaîtra jamais totalement et dès l'avènement d'un épiscopat acadien, un certain redressement s'amorcera, du moins dans les discours de certains éducateurs plutôt nationalistes.

Mais, la seconde thèse jouira d'une bien plus grande popularité que la première et marquera sans doute

3. Camille-André Doucet, *Une étoile s'est levée en Acadie*, édition du Renouveau, chap. VII et VIII.

irrémédiablement la volonté collective acadienne. La thèse voulant que l'instruction des Acadiens ait pour objectif principal de les intégrer à la vie sociale, politique et économique des Maritimes a eu jusqu'à maintenant pour conséquence de répandre le culte quasi-sacré de la bonne entente et du bilinguisme à sens unique. Au point qu'on dit bilingues des gens qui parlent un franco-acadien métissé d'anglais dans les secteurs plutôt réservés aux individus et l'anglais tout court dans la vie publique. L'un des principaux enseignants acadiens des années 1950-1960 n'hésitait pas à déclarer publiquement que le bilinguisme des francophones des Maritimes «implique toute la population», qu'il était «voulu, recherché par tous et pour tous».[4]

De ce rapide survol de notre histoire collective se dégagent un certain nombre d'éléments qui intéressent notre propos. D'abord, l'absence généralisée de vie intellectuelle en français. La culture acadienne est foncièrement populaire. Jusqu'à nos jours, elle a été à peine effleurée par les grands courants de pensée. On peut, sans risque de caricaturer la réalité, affirmer d'emblée que le niveau de la vie intellectuelle en Acadie a longtemps été le même que celui des prêches dominicales plus ou moins improvisées. Même si la présence de l'église était centrale, il faut néanmoins noter le caractère paroissial de celle-ci. Avant le 20e siècle, il n'y a jamais eu de hiérarchie ecclésiastique acadienne. L'évêque de Québec était loin et les Acadiens ne le voyaient que très très rarement. Après le grand dérangement, bien des communautés acadiennes vivaient leur vie chrétienne autour d'un ancien qui présidait baptêmes, mariages, funérailles et offices dominicaux. C'était une église de base plus qu'une église structurée. Mais au fur et à mesure qu'elle s'organisera, il faudra

4. Frère Médéric, Exposé pour la commission d'éducation du XIVe congrès national de la S.N.A., 1965. Cité par Jean Paul Hautecœur dans L'Acadie du discours.

faire appel au clergé québécois. Même s'il ne les accueillent pas toujours de gaieté de coeur, les évêques irlandais et écossais n'auront vraiment pas d'autre choix. Ce seront, la plupart du temps, ces ecclésiastiques québécois qui tenteront de secouer le joug des institutions politiques anglaises et des évêques irlandais. Il ne faut pas l'oublier, les Québécois ont joué un rôle capital dans l'instruction française en Acadie.

On aura remarqué que la collectivité acadienne a connu un destin assez différent de celui des Québécois du temps. En 1850, pratiquement aucun Acadien des Maritimes ne se rappelait du régime français. Rien chez lui ne témoignait plus de cette époque. Le Québécois, au contraire, avait vu sa société fortement marquée par l'administration française et le régime seigneurial. Le Québécois était très attaché à sa terre; l'Acadien avait dû opter pour la mer. Le Québec avait son droit et ses institutions parlementaires, l'Acadie endurait le droit des autres et tentait de faire une place pour quelques-uns des siens dans les institutions politiques du conquérant. Il n'est donc pas étonnant que la destinée de ces deux peuples ait alors bifurqué. Déjà, lorsque des prêtres québécois ou français avaient voulu promouvoir la francisation intégrale, la population acadienne ne les avait pas toujours suivis. La conjoncture sociopolitique des Maritimes ne le leur permettait pas. Plus tard, le choix d'un drapeau, d'une patronne et d'un hymne national, soit en 1870, ne sera que le signe d'une existence déjà différente de celle du Québec. Les Acadiens de cette époque n'étaient pas plus Québécois que les Wallons d'aujourd'hui ne sont Français.

Pourtant l'influence du Québec ne sera pas mince. La plupart des grandes paroisses acadiennes ont eu comme curé, un jour ou l'autre, un Québécois. Dans bien des cas, il s'agissait, de plus, de curés bâtisseurs qui ont laissé leur marque. Dans le domaine de l'enseignement, les communautés religieuses québécoises ont joué, chez nous, un rôle durable et presque indélébile.

Enfin, tout ce qu'il y a aujourd'hui de militant en Acadie a soit fréquenté les établissements d'enseignement supérieur du Québec, soit vécu un certain temps dans son milieu. Ce qui distingue l'Acadien du Québécois c'est plus l'histoire que la culture ou la langue.

Après l'instauration d'une hiérarchie catholique acadienne, avec la création de l'archevêché de Moncton en 1936, l'influence idéologique du Québec se répandra encore davantage. Les structures ecclésiastiques se consolideront et une certaine petite bourgeoisie acadienne se développera à partir de modèles québécois. Le deuxième archevêque de Moncton (le premier, Mgr Arthur Melanson, étant mort trop tôt pour exercer une influence vraiment durable), Mgr Norbert Robichaud ne manquera pas une occasion de tenter de faire des Acadiens un peuple instruit, laborieux et responsable de son agir. L'enseignement, la presse, l'action catholique, le mouvement coopératif sous toutes ses formes recevront tour à tour son attention. Il favorisera notamment l'essor d'un laïcat catholique acadien, en s'inspirant nettement des mouvements québécois. À tel point qu'à la fin des années 1950 et au début des années 1960, émergeait un groupe de laïcs acadiens décidés à marquer un tournant dans la vie collective acadienne. Vu qu'aux Maritimes il était difficile pour les Acadiens de mener certains combats en plein jour et à visière levée[5], ce groupe trouvera dans l'Ordre de Jacques-Cartier, mieux connu sous le nom de la Patente, le moyen rêvé pour mener une action concertée, vigoureuse et efficace. Comme on le sait bien, ce mouvement ne péchait pas par excès d'esprit démocratique, mais son caractère occulte convenait parfaitement bien à l'élite acadienne du temps. Celle-ci savait d'expérience que la soi-disant démocratie anglo-saxonne n'était, aux Maritimes en tout cas, qu'un mythe au service des élites anglo-protestantes; elle était donc prête à prendre

5. Adélard Savoie, *La mission de l'Université*, dans la revue de l'Université de Moncton, 1968, n° I.

les moyens qu'il fallait pour se tailler une place au soleil. Ce groupe de laïcs acadiens visait haut; on n'en était plus aux petites campagnes paroissiales. On parlait de leviers de commande, d'accès au monde des affaires, à la vie politique, même à la magistrature. À cette époque, on sentait qu'un déblocage allait se produire dans ces secteurs, sans pour autant que l'armature idéologique et doctrinale de l'élite acadienne ne soit touchée. Il ne s'agissait pas d'une évolution intellectuelle ou idéologique, mais bien concrète et politique.

Puis, survient l'élection de M. Louis-J. Robichaud à la tête du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Qu'on aime le personnage ou pas, on ne peut nier que son programme d'égalité sociale ait permis aux Acadiens de sa province d'avoir une part plus juste des deniers publics. De plus, c'est sous son régime que sera officiellement constituée l'Université de Moncton, en 1962. Malgré ce progrès, bien des difficultés pointaient déjà à l'horizon. Les transformations socio-politiques qui s'annonçaient n'étaient pas accompagnées d'une évolution intellectuelle et idéologique correspondante. Les vieux schèmes de pensée demeuraient. On avait même l'impression que plus les structures et les institutions se transformaient, plus on s'accrochait aux vieilles doctrines qui avaient pourtant fait leur temps. Les plus éveillés soupçonnaient qu'il y aurait des éclaboussures et peut-être plus, le jour où sans doute par mégarde on verserait du vin neuf dans les vieilles outres.

Jusqu'alors, l'enseignement collégial avait été exclusivement entre les mains des communautés religieuses. Mais au moment où les prêtres d'âge moyen étaient activement occupés à mettre sur pied et à lancer la première université acadienne, les plus jeunes, quant à eux, doutaient de plus en plus que l'enseignement fût une tâche pastorale. Soit que les plus âgés ne s'en soient pas rendus compte, soit qu'ils n'aient pas voulu examiner cette affaire de près, toujours est-il qu'un jour

on s'aperçut que la relève n'était pas là. S'inspirant de ce qui se faisait au Québec, sans voir d'assez près si la situation était bien comparable, on décide qu'il faut confier l'université naissante aux laïcs. Bien sûr, on dira alors que l'évolution de l'Église commande ce geste. Mais, s'il y avait d'excellents hommes d'action, il manquait singulièrement en Acadie de laïcs susceptibles de diriger une université, surtout sur le plan intellectuel. Malgré tout, il est légitime de se demander si les fondateurs de l'Université de Moncton avaient bien prévu dans quel sens cet établissement agirait sur nos compatriotes. On semblait faire une confiance aveugle à l'avenir. Il n'est pas exagéré de dire que cette fondation s'était produite dans un climat euphorique. Pour l'élite acadienne c'était le couronnement d'une lutte qui remontait au siècle dernier, mais c'était surtout l'accessibilité aux professions lucratives qui s'annonçait. Il faut relire le discours que prononçait, à l'occasion de son installation au poste de recteur, Maître Adélard Savoie[6] pour constater l'enthousiasme, la générosité et aussi la naïveté qui ont marqué les débuts de l'Université de Moncton. Comment aurait-il pu en être autrement, vu que notre élite se délectait depuis longtemps de discours mythiques qui tendaient à voiler la dure réalité acadienne. Il est quand même étonnant que personne ne semble avoir alors entrevu que cet établissement pourrait bien être la boîte de Pandore des Acadiens.

Beaucoup ont sans doute cru alors que l'Université de Moncton prendrait la relève du clergé et se chargerait d'orienter les destinées de notre collectivité. Cette croyance ou ce voeu secret témoignent de la naïveté intellectuelle de leurs auteurs. Donner une université à une collectivité comme la nôtre, c'était prendre de très grands risques. En effet, l'université n'a pas pour fonction de renforcer les collectivités chancelantes ni de

6. Calixte F. Savoie, *Mémoires d'un nationaliste acadien*, Les éditions d'Acadie, 1979, p. 194 et suivantes.

défendre les orthodoxies religieuses, intellectuelles ou politiques, du moins dans nos sociétés dites démocratiques. Au contraire, elle tend à promouvoir l'accès à l'universel, à favoriser l'étude de toutes les facettes de la réalité, à propager toutes les formes de pensée et à provoquer des modes d'action très diversifiés voire opposés. Mais l'élite acadienne de 1965 était loin de croire que la réalité peut être interprétée différemment que dans les encycliques papales. Pour beaucoup de ses chefs de file, le dualisme, le pluralisme et la dialectique n'étaient que du communisme. Il faut ajouter que notre ancienne élite était peu encline à l'activité intellectuelle. Jusqu'à ces toutes dernières années, et encore !, il n'y avait chez nous ni penseurs qui vaillent ni traditions intellectuelles proprement dites. En 1960, notre sous-développement religieux, intellectuel et social était tel que toute jeune personne intelligente, éveillée et de son temps ne pouvait que chercher ailleurs qu'en Acadie des réponses et des solutions à ses interrogations. Pour éviter des brisures fatales, il aurait fallu des adultes acadiens de grande intelligence, à l'esprit singulièrement ouvert et au coeur particulièrement généreux. Malheureusement, il fallait aller au Québec ou ailleurs pour trouver des personnes de ce genre. Partout chez nous régnait l'anti-intellectualisme des clercs médiocres, l'anxiété des esprits timorés et le moralisme étouffant des ecclésiastiques scrupuleux. L'immobilisme sous tant de formes aura terriblement nui à l'Acadie.

Dès ses débuts, l'Université de Moncton devra recruter de nombreux professeurs à l'extérieur. Les idées et les modes d'action qu'ils véhiculeront auront souvent l'effet de bombes. L'ancienne élite pratiquait depuis longtemps un triple conservatisme, à la fois religieux, intellectuel et social. Tous les objectifs à caractère social qu'elle a parrainés, elle a toujours tenté de les réaliser à l'intérieur des structures politiques héritées des autres. Ainsi, la langue, la culture et, dans une certaine mesure, tout le domaine social ont évolué chez

nous comme s'il s'agissait de réalités apolitiques. Même encore aujourd'hui, l'élite acadienne du Nouveau-Brunswick s'appuie largement sur le folklore et l'orthodoxie historique. Avec l'arrivée d'intellectuels et de penseurs provenant de l'extérieur, le vieux discours acadien mi-mythique, mi-théologique se verra profondément contesté. Tous les dogmes acadiens les plus sacrés seront passés au crible. Il en résultera un ouvrage magistral et définitif, soit *l'Acadie du discours* de Jean-Paul Hautecoeur. Il révélera aux jeunes que nous tenons depuis des générations un discours onirique qui vise à cacher l'irrationalité de notre condition. Nous nous refusons avec une détermination de condamné à tout discours qui correspondrait vraiment à notre réalité.

Au début, les anciens feront la sourde oreille. Ils feront mine de ne rien entendre, par peur sans doute de se voir obligés de changer d'idée. Ici et là, on parlera de communisme. C'est d'ailleurs là l'une des craintes les plus répandues chez les Acadiens d'un certain âge. On dirait que les Russes sont à nos portes. Puis, viendront les contestations de 1968 et des années suivantes. Les autorités de l'Université de Moncton ne sauront pas relever intelligemment le défi de taille qui lui était lancé. Elles supprimeront les programmes litigieux, renverront chez eux les professeurs hétérodoxes et confieront aux forces policières de la majorité en place les jeunes Acadiens contestataires. Une chose est certaine: cette époque a sans conteste sonné le glas de la sainte unanimité en Acadie. Elle a également déclenché une profonde mutation dont nous ne voyons encore que les premiers fruits. Vu notre indigence intellectuelle, il aurait été presque miraculeux que nous ayons digéré avec bonheur toutes les données intellectuelles, scientifiques et techniques auxquelles nous avons eu soudainement accès. Il saute aux yeux que même sous sa forme actuelle épurée, l'Université de Moncton ne peut que promouvoir la variété, morceler les énergies et, finalement, ébranler considérablement la petite

collectivité que nous formons. Surtout que notre groupe doit largement sa survivance à notre refus de l'influence anglo-américaine et à notre pratique d'une solide orthodoxie religieuse, idéologique et morale. Il y a des fractionnements politiques, idéologiques et autres que les petites collectivités ne peuvent absorber sans se transformer radicalement et parfois éclater tout simplement.

C'est un lieu commun d'affirmer que les divergences, voire les oppositions entre les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick — et par ricochet entre les paroisses à l'intérieur d'une même région — ont beaucoup nui à notre unité et aux chances de succès de tout projet collectif que nous aurions pu caresser. Ces tensions peuvent néanmoins être interprétées différemment. En effet, on peut voir en elles une saine et indispensable réaction aux diverses sortes de conformisme imposées jadis à nos compatriotes. On peut croire que l'esprit de clocher tant décrié nous a quand même servi de soupape de sûreté dans un univers borné et mesquin. Loin de contribuer à atténuer nos désaccord et nos antagonismes, l'Université les a, pour ainsi dire, étendus à d'autres secteurs. Les nouvelles chapelles, les nouveaux points de rencontre et les nouveaux objets de litige sont de plus en plus idéologiques et politiques. Aux anciennes formes d'opposition viennent s'ajouter toutes les divergences qui naissent de l'exercice de la raison raisonnante et de la pratique de la liberté morale.

L'Université de Moncton a provoqué chez les Acadiens le goût d'écrire, ou peut-être n'a-t-elle fait que leur en fournir l'occasion. Dans tout ce qui se publie, on dénote une constante: nous sommes encore très attirés par le discours qui nous donne raison. Nous avons encore besoin de dire du bien de nous, de voir nos prédécesseurs sous leur meilleur jour. Nous éprouvons encore de la difficulté à respecter les exigences de l'analyse et de la synthèse. Au lieu de répondre aux arguments de l'adversaire, nous préférons encore trop

souvent nous attaquer à leur propre personne. C'est là la conséquence d'un manque de discipline intellectuelle. Nous ne savons guère prendre le recul nécessaire à tout examen valable des questions complexes et délicates comme celle de notre avenir, par exemple. Nous sombrons trop volontiers dans les réactions viscérales, l'argumentation démagogique ou la complainte passive. Dans le domaine de l'esprit, nous manquons terriblement de souffle et d'endurance.

Cette faiblesse de nos aptitudes analytiques s'accompagne naturellement d'un manque d'esprit critique. Il s'agit ici de cette activité humaine qui consiste à examiner une question pour porter sur elle un jugement. Il n'est pas question de promouvoir les commérages, les rivalités primitives et le mépris des personnes. Ces sports, on les connaît bien chez nous. Pour qu'elle ne devienne pas stérile, purement paralysante et carrément destructrice, la critique présuppose de la part de celui ou de celle qui la pratique de solides vertus humaines, savoir notamment la courtoisie envers les opposants, le respect des idées d'autrui et le sens de la relativité de toute construction de l'esprit humain. La véritable critique ne doit pas non plus devenir ce qu'on a si souvent appelé chez nous la critique positive. C'est-à-dire l'apologétique ou le mot de félicitation qui consiste surtout à ne retenir qu'un côté de la médaille, celui qui nous est favorable. Cet enjolivement systématique de toute notre histoire ne peut en définitive qu'aggraver notre pusillanimité et nous maintenir dans notre mentalité minoritaire.

La mentalité du minoritaire s'apparente étrangement à celle de l'entretenue. On compte sur les autres pour régler ses diffficultés et l'on tente, par tous les moyens, de s'assurer de leur bienveillance, avant d'agir. À l'Université de Moncton, on agit souvent comme si cet établissement était une sorte de cadeau des autres, et non comme si elle nous revenait de plein droit. D'où cette tendance à courtiser sans cesse l'élément anglo-

phone. Faut-il rappeler que dès la fondation de l'Université, bien des Acadiens auraient voulu qu'elle soit bilingue ou plutôt que le mélange des langues soit laissé au gré des circonstances. Pourtant, on a fini par opter pour un établissement unilingue français. Mais, encore en 1980, ce caractère n'est pas respecté intégralement. Dans certaines facultés, l'affichage bilingue ou même unilingue anglais n'est pas inouï. Pour desservir la population anglophone locale, des cours du soir sont donnés exclusivement en anglais. Dans certains programmes — surtout dans les domaines scientifiques et techniques — il y a des professeurs incapables d'enseigner ou de rédiger dans un français compréhensible. Cette difficulté ne provient pas seulement de professeurs d'origine étrangère. Bien des professeurs acadiens poursuivent leurs études dans des universités anglo-canadiennes ou américaines. Le prétexte invoqué est toujours le même: c'est là que tel ou tel programme est le meilleur. La vérité c'est que trop de jeunes Acadiens trouvent extrêmement difficile de faire des études poussées en français. À cause de la situation linguistique qui règne au Nouveau-Brunswick, les Acadiens instruits maîtrisent encore mieux l'anglais que le français.

Il y a là un problème crucial pour l'avenir de l'Université de Moncton. À l'heure actuelle, elle souffre d'une pénurie chronique de cadres acadiens, surtout du côté proprement universitaire. De plus, à cause de son emplacement — en pleine ville anglo-protestante et anti-française — et de l'obligation qu'elle estime avoir d'être accessible à tous les Acadiens, l'Université tend à contribuer, volontairement ou non, à l'acculturation des jeunes Acadiens. D'une part, elle a fait pratiquement toutes les concessions possibles pour accommoder les jeunes qui ne connaissent que le chiac — ce mélange de franco-acadien et d'anglais du sud-est du Nouveau-Brunswick — et qui parlent surtout l'anglais. D'autre part, elle transmet aux jeunes demeurés encore passablement de langue française des connais-

sances puisées au monde anglophone et mal traduite par des professeurs pour qui l'anglais est plus familier que le français. On a parfois l'impression qu'à Moncton, on croit pouvoir enseigner les sciences, le génie, les sports et le reste sans avoir besoin de recourir à une langue cohérente et claire.

À la décharge de l'Université, il faut reconnaître que la question de la langue relève du domaine politique. Si le français ne devient pas rapidement une langue publique réelle au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton perd sa raison d'être. Déjà, on sent qu'elle plafonne, tellement elle est coincée dans un dilemme historique. Si elle assure une formation française trop solide, elle risque de favoriser l'exode de ses meilleurs intelligences vers une société plus française et plus ouverte, soit le Québec. C'est déjà commencé. Il y en a qui restent par devoir, mais d'autres par peur de se mesurer à plus fort que soi. Et parmi ceux qui demeurent, beaucoup se cramponnent à un optimisme de commande ou se figent dans une orthodoxie nationaliste de principe. Mais ces options de façade cachent mal l'immense lassitude que l'on rencontre partout sur son chemin en terre d'Acadie.

Quand ils mentionnent notre condition minoritaire, beaucoup d'acadianologues nous comparent aux Juifs. En effet, ceux-ci forment encore des groupes minoritaires dans tous les pays occidentaux. Par contre, il y a entre eux et nous une différence fondamentale. Elle est d'ordre religieux et porte à la fois sur la conception de Dieu et l'eschatologie. Au risque de simplifier la réalité ou même, aux yeux de certains sans doute, de la caricaturer, on pourrait dire que le Dieu des Juifs est d'abord le Grand Intervenant dans l'histoire des hommes et qu'Il a dès ici-bas partie liée avec le peuple qu'il a choisi. En tant que créature privilégiée de Dieu, le Juif est conscient de l'importance qu'il y a pour lui de maîtriser le concret sous toutes ses formes. Par conséquent, le rôle de l'intelligence et de la volonté humai-

nes sont primordiales, chez lui. On pourrait ajouter que son anxiété est manifeste et immédiate : elle le porte à constamment se dépasser. Il n'est donc pas étonnant que toutes les sciences de la libération des forces humaines doivent très largement leur existence et leur essor à des savants d'origine juive.

Quant à lui, le Dieu des Acadiens — et ce, malgré les efforts de la catéchèse récente, demeure plutôt un Juge qui, dans l'au-delà, récompense la misère et réprouve la réussite. Aux yeux de beaucoup, il est aussi arbitraire que la loterie et le bingo. Pour l'Acadien, le concret est plutôt le lieu de la tentation et du péché; il faut donc chercher à le fuir. L'intelligence et la volonté humaines sont dangereuses, car elles s'accommodent mal de l'évasion religieuse et tendent à évacuer la croyance primitive largement fondée sur la peur de l'inconnu. L'anxiété des Acadiens est secrète et lancinante : la révolte spirituelle et l'interrogation existentielle sont très mal vues. Cette forme d'angoisse se manifeste principalement, soit par une tendance à l'introspection paralysante et stérile, soit par l'optimisme de ceux qui n'ont pas de motifs réels d'espérer. Tous les Acadiens qui ont voulu sortir du rang ont été jusqu'à ce jour rejetés. Le dernier et le plus remarqué, c'est Michel Roy avec son *Acadie perdue*. Dieu sait si la société acadienne est profondément irrationnelle et illogique. C'est en quelque sorte un tissu de contradictions. Dans son livre, Michel Roy l'a crié avec le langage des tripes. Cette terre des tiraillements perpétuels et stériles rend fou, et il l'écrit sans ambages. Il a suscité une rare unanimité en Acadie : l'ancienne comme la nouvelle élite, la droite comme la gauche n'ont pas caché le profond dégoût que leur inspirait cette oeuvre. On a même écrit qu'un mur de silence avait été dressé autour de ce livre. L'Acadie idyllique demeure intouchable.

Certains s'étonneront sans doute que l'on n'ait pas fait état des réalisations positives de l'Université de Moncton. Cela n'était pas nécessaire. Dans son rôle d'école de métiers, elle a aussi bien réussi que n'importe

quel autre établissement du genre. Mais dans sa fonction de foyer de pensée, elle a végété lamentablement; surtout depuis qu'elle a choisi de mater les esprits contestataires et de se retirer le plus possible du débat national acadien. Au rythme où vont les choses, on peut dire que l'Université de Moncton a moins d'influence en Acadie que les romans feuilletons de la télévision américaine. Notre ancienne élite aime qu'on lui attribue l'honneur d'avoir sauvé l'Acadie. Pourtant, pour se tailler une bonne place auprès des Anglophones, beaucoup de ses membres n'ont pas hésité à se courber bien bas. *Les mémoires d'un nationaliste acadien* de l'ancien sénateur Calixte Savoie en disent pas mal long à ce sujet, mais on a comme l'impression qu'il ne s'agit là que de la pointe de l'iceberg. Le peuple ordinaire, celui qui ne connaissait pas d'autres possibilités que celle d'être acadien, est certainement le premier instrument vivant de la réalité acadienne. C'est lui qui nous a transmis nos chansons, nos coutumes, notre parler, notre ruse et notre fierté. Ce n'est pas pour rien que les œuvres d'Antonine Maillet pullulent de ces puces qui font frémir les fonctionnaires bien rangés et les bonnes âmes amidonnées.

Pour assurer la permanence des peuples, il faut bien entendu un assentiment collectif fondé sur l'expression libre de ce que l'on est, mais aussi sur l'acceptation globale d'une certaine organisation rationnelle. Jusqu'à tout dernièrement, l'identité acadienne s'est surtout révélée dans des formes qui ne mettaient en cause ni la majorité anglophone, ni le pouvoir de l'église. Cela ne peut plus durer. La réalité acadienne doit pouvoir s'exprimer en toute liberté. Si pour continuer, l'Acadie doit persister à se mortifier idéologiquement et politiquement, il vaut peut-être mieux qu'elle disparaisse. Il y a des nôtres qui se sont déjà assimilés pour vivre dans une plus grande liberté, à l'abri des roitelets et des lévites.

Nous avons déjà manqué un premier tournant. Dans sa tentative d'organiser et de rationaliser la vie col-

lective des siens, une certaine élite traditionnelle s'est enférée dans un dogmatisme qui ne correspond plus à la réalité. Au lieu de tenter de comprendre la contestation de ses modes d'action et d'approfondir les nouvelles formes de pensée, elle a préféré écouter son anxiété naturelle et se replier dans ses salons pour se conter des peurs. Si elle avait été une véritable élite, elle aurait eu assez d'intelligence et de cœur non pour récupérer mais pour laisser s'exprimer et s'incarner même ce qui ne venait pas d'elle. Pour conserver ses privilèges et maintenir le statu quo, elle a préféré nous laisser des jeunes nationalistes frustrés qui, avec l'âge reprendront sans aucun doute les travers de leurs devanciers tant honnis.

L'Acadie du Nouveau-Brunswick et son université traversent des heures difficiles. L'Acadie mythique est assaillie de toutes parts. Si elle ne meurt pas d'elle-même, les médias modernes se chargeront d'effacer son souvenir. Ce qu'il faut, c'est une Acadie réelle. Une Acadie qui a une existence au grand jour, qui peut se présenter devant les autres sans être obligée de se travestir. Une Acadie qui peut s'exprimer dans sa propre langue sans être rejetée par les cœurs endurcis et les oreilles qui ne veulent pas entendre. Une Acadie bien assise sur une terre et non plus scindée entre ciel et mer. Une Acadie avec un seul visage qui ne craindra plus de tenir un discours véridique, reflet de ce qu'elle est vraiment et non plus de ce qu'elle rêve d'être.



Quand il pleut!... *Pauline Dugas*

Pauline Dugas

Laflèchée

Un coq roublard au coin de ton oeil droit.
Un coq aux couleurs particulièrement gaies.
Tes paupières, un ciel d'un bleu sans problème.
Une Grande Ourse scintillante à ton front,
convie les autres étoiles à une fête lumineuse...

Sur tes joues, le dessin d'un paysage de chairs roses,
et j'entends clairement le chant plaintif de l'oiseau
rosé, traversant ces espaces aux doux volumes.

Mais quand il me faut te peindre un sourire,
de ce rouge arrogant qui me blesse le coeur...
Ma main tremblante, t'égratigne les lèvres.

Aussitôt, l'encre rouge s'enfuit sur ta peau chavirée,
se glissant dans tes rides, montant sur ton crâne chauve,
y laissant des arabesques inouïes...

Et ton visage, plein de poudre blanche, soudain,
zébré de rouge.

Le temps suspendu à mes dix doigts, ne se raboute plus.

Une dernière flèche et ton âme à tire-d'aile...

*Cécile Chevrier**

Entre hier et demain... regard subjectif sur les Acadiennes

Traiter d'un sujet tel «les Acadiennes» dans une revue consacrée à l'Acadie... et aux Acadiens, m'apparaît à prime abord comme l'aveu implicite d'une spécificité, d'une «condition» assez particulière pour que l'on s'arrête à la démontrer. Tel n'est pas le cas. La situation des Acadiennes, leurs interrogations, leurs rêves, leur force et leur faiblesse, ne sont en rien étrangers à ceux de toutes les femmes du monde. En outre, notre épanouissement, si les exigences peuvent parfois différer, est également fonction de celui de tout le peuple acadien. L'on pourrait, d'un autre côté, supposer qu'être «femme» et «acadienne» soit synonyme d'une double aliénation: tel n'est pas non plus le cas. À mon avis.

Il est évident que la qualité des rapports hommes-femmes est la base même de la société. La façon dont nous vivons les rapports est, d'ores et déjà, l'indice d'une société «mâle», ou égalitaire, ou, pourquoi pas, matriarcale. Cela s'exprime par le langage, les coutumes, la «geste quotidienne»; la manière d'être et de regarder le monde. L'imagerie populaire, les symboles, les têtes d'affiches, constituent également des indices révélateurs, une manière de dénombrer les chromosomes x des y d'une société donnée.

*Journaliste à la pige.

Amusons-nous un instant à répertorier quelques-uns de ces symboles dont s'est dotée l'Acadie. Tout d'abord, Évangéline, l'ineffable héroïne purement fictive née de l'imagination d'un «Long-fellow» (tiens, un homme!...) américain. Cette Pénéloppe ambulante, assez obsédée pour pourchasser à travers l'Amérique un hypothétique fiancé, ne peut décemment avoir existé. À plus forte raison, comme le «fellow» nous le laisse supposer, en réussissant le triple tour de force de rester à la fois vierge et nomade, et «libre», c'est-à-dire attachée à aucun homme, dans une Amérique qui n'en était encore qu'à son moyen âge. Mais les Acadiens affamés qu'ils étaient, au sortir de la Déportation, de signes de reconnaissance, de quelque chose à quoi se rattacher, de symboles, justement, se sont emparés de celui-ci, à défaut d'un autre, et Évangéline est entrée dans nos phantasmes populaires, version acadienne à la fois de la vierge Marie et de Pénélope...

Mais remarquons bien qu'Évangéline, le mythe, le modèle, est bel et bien toujours une «victime»; ce n'est pas une «héroïne», au sens propre du terme. Je lui préfère et de loin, cette Pélagie dont nous a dotée notre prix Goncourt national. Encore que celle-ci puisse parfois présenter certaines analogies troublantes avec la première. Les deux sont ... entières, dans leur amour pour un seul homme, «l'unique», héros de légende, à tout le moins «intermittent»... Beausoleil pour Pélagie, Gabriel pour Évangéline. L'on retrouve également dans les deux cas, le thème de la recherche constante, de la vie errante, allié à une poignante nostalgie du paradis perdu. Mais l'on sent chez Pélagie plus que chez Évangéline, une force, un caractère, un «idéal», qui ne se résume pas seulement à la quête d'un homme.

Entre les deux, des femmes. Je parle ici des vraies, celles qui ont dû peiner, dans un coude-à-coude dicté par le «concours de circonstances», gigantesque et

irréversible, qu'a été pour l'Acadie, la Déportation. Cette lutte pour la survie, où chacun, tant homme que femme, se voyait emporté dans la tourmente, où tout «ordre social» était sans cesse confronté à de nouvelles situations et rendu de ce fait inexistant, a du constituer pour les Acadiennes une épreuve de force sans pareille. Chacun devait «faire sa part», c'est-à-dire l'impossible: survivre dans un monde déchiré qui n'avait que faire de cette poignée d'indésirables. Puis, par la suite, trouver l'indomptable courage de se rebâtir une vie à partir de zéro, replanter des racines, après l'errance... Chacun ne peut qu'être égal à l'autre dans un tel dénuement... Et les femmes d'autant plus précieuses qu'elles portent en elles la résistance et l'avenir. Dans un monde réduit en cendres, ces «maladies de la civilisation» que semblent constituer des questions telles l'égalité des sexes et bien d'autres, se trouvent reléguées au second plan. Nécessairement...

Au 19e siècle, d'agriculteurs qu'ils avaient été, les Acadiens sont devenus pêcheurs. L'on sait bien qu'en l'absence du «chef de famille», parti en mer, les femmes devaient seules assumer la charge de la maison, voir à l'administration des biens, à l'éducation des enfants, quand ce n'est pas à la conservation et au séchage du poisson pêché par le mari... à tout! Leur rôle était nécessaire, exigeant d'elles tant la force que la tendresse, l'intelligence autant que la combativité et le courage. Leur place était partout. Comme les Québécoises, les Acadiennes étaient souvent plus instruites que leurs maris, partis jeunes à la pêche; les rares instituteurs étaient, dans la plupart des cas, des institutrices. Là sont nos racines. Voilà probablement pourquoi la société acadienne est beaucoup plus matriarcale que bien d'autres. Si elle s'est vue accentuée au contact du 20e siècle, la misogynie y est, semble-t-il, moins profondément enracinée que l'on pourrait croire.

Cette affirmation, purement inspirée d'une impression générale plutôt que de statistiques, se voit con-

firmée par la participation réelle et effective et égale des femmes acadiennes à la Convention d'Orientation nationale d'octobre 79. L'adoption d'une politique claire du Parti Acadien quant à la participation des femmes au pouvoir politique d'une province acadienne, est un autre indice de vitalité. Selon le processus envisagé par le P.A., chaque électeur, dans chacune des circonscriptions électorales, aurait à voter à la fois pour un homme et pour une femme, pour l'un ou l'autre des partis en lice. D'ici là...

De façon générale, les Acadiennes apparaissent à prime abord comme étant plus «affirmées», plus fonceuses, plus libres dans leurs prises de positions et leurs combats que beaucoup de leurs consœurs occidentales... Plus et mieux articulées, souvent, que les Acadiens eux-mêmes, ce sont généralement des femmes que l'on retrouve à l'origine de bien des mouvements. Mais cependant, que l'on remarque, au cours de réunions publiques ou autres, certaines d'entre elles prendre la parole dans une optique relativement avant-gardiste, ce sont presque toujours des hommes qui, à leur instigation, se retrouvent aux «places d'honneur» sur les éventuels postes à remplir de la plupart des organismes et comités: rien ne change! Il va sans dire que cette constatation vise à priori des personnes d'un milieu social plus aisé... Comme partout sur la planète, la participation des Acadiennes aux prises de décisions et au pouvoir politique, est pour ainsi dire inexistante. De même en est-il de tous les Acadiens, une fois sortis de la sphère d'influence purement locale ou municipale.

Cependant, et là réside l'un des nombreux paradoxes de l'Acadie, si l'on poursuit le jeu de répertorier le «Who is who» des Acadiens, la constatation s'impose que les figures les plus connues, chez nous et souvent à l'extérieur, soit, dans la plupart des cas, des femmes. À qui, par exemple, le Québécois moyen associe-t-il spontanément le mot «Acadie», si ce n'est à Edith Butler, ou encore Antonine Maillet... ou, s'il s'agit

d'un syndicaliste, à Mathilde Blanchard ? À moins que ce ne soit au maire Jones et à sa tête de cochon, mais c'est là une autre histoire !

À côté des milieux plus aisés, plus «intellectualisés» et politisés, disons, où les rôles sont peut-être plus stéréotypés, du moins en apparence, nous retrouvons la portion la plus importante de la population acadienne. Celle des travailleurs saisonniers, qu'ils soient pêcheurs, fermiers, ou itinérants, c'est-à-dire éloignés de la maison, à Saint-Jean, en Ontario ou dans l'Ouest, pour des périodes parfois assez longues. Que la mère travaille à l'extérieur ou non n'a rien à voir ici avec l'influence marquante qu'elle exerce dans la structure familiale. Le travail cyclique du père le réduit souvent au simple rôle de pourvoyeur, absent dans la plupart des cas. La mère se voit ainsi conférer une autorité que l'on imagine aisément. Il en résulte chez les enfants une certaine «vénération» pour l'image maternelle, sorte de «superman», dotée de tous les dons. Ce qui fait que les jeunes adultes éloignés du nid vont plus souvent «voir maman», alors que le père âgé se retrouve avec sa pipe et ses trois mots (comment pourrait-il leur parler, il ne les connaît pas !) relégué dans le «shed» avec ses «bardasseries». Cette vision caricaturale de la famille acadienne, si elle comporte heureusement quelques exceptions, explique en partie la mysogynie peut-être moins tenace des Acadiens, dont j'ai parlé plus loin. La mère étant ainsi perçue, et *agissant* comme l'arbitre suprême, symbole d'autorité, mais également de toutes les «vertus» supposément féminines... responsable, forcément, et autonome, en dépit de ce que l'«on» (je pense ici à l'omniprésente influence des curés...) tente de lui faire croire, cette maîtresse-femme, et l'Acadie en compte beaucoup, ne peut qu'avoir une influence déterminante sur la progéniture !

Voilà pour ce qui est de l'«âme», des attitudes culturelles; tout ceci se passe forcément au niveau des

impressions et de la foule de détails qui constituent la trame du quotidien. Du difficilement qualifiable, et certainement pas «quantifiable», rien qui puisse intéresser les statistiques et les statisticiens... Il s'agit d'influence plutôt que de pouvoir.

Pour compléter le tableau, examinons les organismes et groupements féminins. Le tour en est vite fait. Les Dames d'Acadie, le plus important en nombre, regroupe environ 1,500 membres, dans une fédération qui compte 17 cercles, un peu partout en Acadie. Les préoccupations de cet organisme dépassent rarement le niveau social et culturel et ne peuvent en aucun cas être qualifées de féministes... Grand dieu non!.. Il a cependant sa raison d'être, le nombre de ses membres en fait foi, et ses actions visent surtout la création de maternelles, le travail auprès des personnes âgées et des handicapés, en plus de prendre position sur des sujets d'intérêt, disons, plus général, tels le problème des communications électroniques, le «développement culturel» et la «survie de la langue». C'est à mon avis, et malgré ses lacunes, le seul organisme vraiment représentatif d'une certaine catégorie d'Acadiennes... qui en font probablement toutes partie! Outre les Dames de l'Institut, actives dans certains milieux ruraux, et dont les motifs s'apparentent à ceux des Cercles de Fermières au Québec, et les Filles d'Isabelle, pendant féminin des Chevaliers de Colomb, nous avons droit au Conseil Consultatif de rigueur... et bilingue de surcroit! Imaginez la «lourdeur» et la confusion...

Quelles conclusions tirer de cette absence de «structures» proprement féministes en Acadie, et ce en dépit d'une implication concrète et agissante des femmes au sein de la plupart des organismes un tant soit peu progressistes ou de pression, en Acadie. Est-ce faute d'en ressentir le besoin, est-ce faute de temps ou d'intérêt? Les livres d'histoire sur et par les Acadiens sont foison, ces temps-ci; pas un seul cependant n'a encore situé avec un tant soit peu de cohérence et d'authenticité le

rôle et la place des femmes comme véritable moitié de ce casse-tête, déchirant, pour certains de nos «penseurs». Curieux...

Coincées entre un passé dont l'on commence à peine à rapailler les morceaux qui les concernent, et un avenir collectif incertain, les Acadiennes semblent vivre un présent chargé de contradictions. Celles qui «s'impliquent», le font, dans la plupart des cas, d'une manière politique au sens large du terme. Comme si, instinctivement, elles avaient compris que là réside la véritable urgence, celle de donner à l'Acadie une dimension et un pouvoir qui lui ressemble... Peut-être. Mais il faudrait voir à ne pas répéter, dans cette hypothèse qui semble se dessiner, d'une Acadie finalement «arpentable», les erreurs de base des structures politiques qui nous entourent. Parce qu'en définitive, ce n'est pas l'éventuelle création d'une province, d'une Acadie autonome dans la mesure du possible, qui importe. Ce serait plutôt la réalisation collective d'un avenir selon nos valeurs et nos aspirations, qui nous ressemble, oui, et qui nous appartienne, dans le respect mutuel de nos différences...

Herménégilde Chiasson

1604...

1604. La mer s'est ouverte à nous pour nous prendre dans son bleu et son amour infini. Pour nous faire mesurer du regard le défi qu'elle avait inventé. Pour faire reculer jusqu'à leur limite les limites de l'horizon. Pour nous montrer au-delà de notre possible, quelque chose qui allait pouvoir ressembler à notre délivrance.

Puis nos rêves se formèrent à la surface blanche des voiles et dans le craquement des cordages. À la fin de l'été nous étions face à la terre que nous allions prendre dans nos mains pour en faire notre paysage. Avec dans nos yeux, pour seul outil, le silence de la mer pour commencer à construire notre patience.

Premier hiver, premier désastre. Les hommes meurent, s'abandonnent à l'engourdissement et aux morsures brutales du froid; les autres, les rêveurs, sont restés, malgré l'intempérie, le doute et l'inquiétude, malgré la misère et le chagrin; le pays s'est agrandi jusqu'à la frontière de leur courage.

Dans la peau des arbres nous avons commencé à écrire notre route même si nous savions que les hivers ne nous seraient pas donnés, que le temps nous

pourchasserait et que, pour durer, nous devions apprendre à écouter, à marcher doucement parmi les pièges et la férocité du voisinage, nous devions nous résoudre à dormir avec une arme sous l'oreiller.

Nous savions que le temps rôdait dans les parages, nous aurions pu endiguer le déluge, élever des fortifications, attendre derrière des murailles d'airain et porter des armures si terrifiantes que nos ennemis en seraient restés pétrifiés. Mais nous avons préféré croire au son doux de notre musique de danse en pensant que l'innocence nous protégerait, que le paradis pouvait se comprendre, qu'on ne pouvait pas nous détruire parce que nous étions inoffensifs.

Les années sont passées, se sont enfuies plutôt, dans le sillage que la fumée dessinait dans le ciel, dans le sillage que les vaisseaux creusaient dans la mer, dans le sillage que les charrues ont déchiré dans la terre. Nous avions besoin de renaître constamment, d'être autre chose qu'un début, qu'un commencement, qu'un départ. Nous allions devenir un pays.

Alors les aboiements commencèrent à violer notre silence comme autant de détonations dont chacune frappait en plein cœur. Autour de nous, comme une rumeur terrible, le vacarme s'est mis à monter dans notre nuit d'amour avec un bruit assourdissant qui annonçait la fin du monde. La mer nous murmurait des oracles de malédiction et d'abandon. Nous allions être forcés à vivre par nous-mêmes mais nous n'avons pas su nous méfier assez vite. Et l'orage nous a saisi. Frappés en plein ciel comme les oiseaux abattus par l'éclair.

1979. Nous cherchons le vaisseau qui nous a apporté. Si les épaves sont revenues, si le silence nous a donné le courage de résister à notre faiblesse, si le pays nous reste comme une voile blanche un matin de 1604 possible, si tout notre corps se mettait à battre la marche d'une clameur inhabituelle, si la porte s'ouvrait pour nous

montrer les oiseaux, pour nous faire voir quelque chose qui pourrait ressembler à notre délivrance.

Aujourd'hui la musique est devenue litanie. Ils sont revenus moins pour la vengeance que pour craindre et pour durer. Pour saisir l'immensité moins avec leurs mains qu'avec leurs yeux. Et le pays reste comme un appel, comme une rumeur encore blessante et inaccessible. Si le silence reste profond c'est qu'il contient trop de mots qui ne peuvent jaillir en même temps, trop d'amertume qui ne pourrait se déverser autrement que dans la confiance d'une nuit de complots qui nous reste interdite. Pour vous dire ce qu'il faudrait d'amour et à quel point nous devrions resserrer nos regards pour faire connaître le pays que nous pensons irrémédiablement perdu.

Dans notre silence la mer rage et voudrait détruire le rocher qui nous fait obstacle. Notre cri est le même que celui des oiseaux, nous voudrions leur liberté. La liberté de s'entendre, la liberté de vouloir, de vouloir se rêver un espace à notre mesure où nous pourrions déposer notre silence et pouvoir dire qu'on est enfin arrivés, que nous allons nous-mêmes fermer la porte, enlever nos vêtements, défaire nos draps et s'aimer pour toujours. Alors nous pourrions reprendre notre force, notre vie, notre amour comme en 1604, notre année naïve. Et nous pourrions alors ouvrir nos voiles pour voler jusqu'au soleil, jusqu'à la chaleur, jusqu'à la brûlure.

Oui, le pays se rêve et c'est ce rêve qui ne prendra jamais fin parce que nous avons payé cher pour apprendre que les rêves ne finissent jamais et que personne ne peut nous les arracher. (Le sentiment d'originer, d'appartenir, d'habiter le rêve que nous sommes seuls à partager et qui a rempli nos bagages depuis notre arrivée.) Nous sommes là. Nous avons en commun d'avoir rêvé ensemble sur une terre qu'on nous a volée puis d'avoir subi le déchirement brutal

d'une époque de friche où nous avons puisé toute notre force. Tranquillement nous prenons le droit aujourd'hui de nous demander comment tout ça est arrivé et nous prenons sur nous d'y répondre.

(Et un jour viendra où nous demanderons des comptes, nous demanderons de rouvrir les livres et nous ferons les corrections nécessaires, nous reprendrons notre bien.) Mais nous avons mis du temps à élever la voix et même à comprendre que cette voix c'était la nôtre. Nous n'avons pas eu le temps de prendre connaissance de nos besoins mais nous avons une ressource inestimable. Nous avons notre silence et ce silence nous reste. Nous y avons emmagasiné notre force et nous nous en servirons pour dire que l'Histoire est en retard sur nous. Il y aura toujours une Acadie. Près de quatre siècles après et dans des conditions indescriptibles, nous nous sommes arrangés pour être là avec vous avec nos chansons, avec nos paroles malaisées, avec notre besoin de partager l'avenir. Ceux qui nous reprochent notre tolérance, notre faiblesse et notre patience n'ont tout simplement pas encore compris.

1756. La mort nous poursuivait dans le paysage. De village en village la fumée nous disperse et la route s'est éclatée en milliers de sentiers, à travers les bois, sur l'eau et dans notre amour nous nous sommes écartés. Un goût de cendre dans la bouche et nos yeux qui sont restés accrochés dans le paysage, notre pays en épaves qui s'éloignent et nos rêves qui se déchirent comme des nuages d'automne.

De Beaubassin à Port-Royal, la clameur des conquérants se fait entendre. Le pays passait au feu et l'on s'enfuyait, chacun dans son refuge, en emportant avec soi des morceaux de cauchemards, des morceaux de vengeance ou des morceaux de paradis. C'est alors qu'a commencé dans le pays le grand silence de la crainte, la grande nuit où nous avons commencé à marcher parmi

les rumeurs et les sortilèges. Ils ont pillé la terre mais le pays est resté vacant. L'appartenance ne s'achète pas. Nous avions fait notre marque profonde et les saisons avaient pris le parfum de notre souvenir.

Partir et regarder dans notre fuite les oiseaux qui accompagnaient la déportation de nos rêves, de tout ce qui restait inachevé dans les flammes. Pour se réveiller à la dure réalité de bête traquée et pour mesurer l'immense détour qu'il nous faudrait traverser pour rejoindre le pays qui nous faisait signe plus loin, plus beau, plus irréel de l'autre côté de la rive, en amont des cours d'eau où nous nous laissions dériver. Et notre silence s'est épaissi, s'est apesanti sur nous comme une plainte, comme une nuit sans lune quand les embarcations glissaient sur l'eau et que tout semblait fragile et périssable. Nous avons trouvé refuge dans l'espoir qu'un jour nous serions de nouveau face à face et que notre amour serait démesuré.

Mais nous sommes restés fiers dans notre misère. Nous sommes partis pour ne pas avoir à retourner nos armes contre nos frères du nord. Nous sommes devenus victimes parce que nous ne pouvions pas panser l'injustice si grande qu'on nous l'a faite. Partir, oui, partir. Enterrer notre trésor dans la nuit, engouffrer notre chagrin dans la mer pendant que la bêtise ravage le pays sur la grève.

Et pour le dire, pour le garder, pour que le mot passe, nous avons jeté notre tristesse dans la musique mélancolique de nos complaintes. Nous aurions voulu que tous les vents se transforment en ouragan, que la terre se sépare pour engloutir les conquérants, que le paysage se révolte à notre place. Et le pays nous a entendu. Le vent qui a répandu nos cendres sur la terre en a été un de malédiction et de vengeance. Et nous avons su alors que nous serions toujours là, que notre patience, notre endurance nous donnerait le courage de nous refaire, quelque part, un monde qui ressemblerait encore à celui qu'on nous avait arraché.

Le refuge du temps les a ramenés un à un sur le sable comme les épaves du navire de 1604 démembré. Sur leurs corps on pouvait lire les signes de leur épuisement. Ils ont écrit leur histoire sur le ciel pour que la mer se souvienne de l'espoir qui les avait engloutis. Ils ont cru que leur amour triompherait de tous les fléaux, de toutes les contraintes et que le pays leur ouvrirait les bras comme une réparation à l'outrage qu'ils y avaient subi. Pour qu'un jour ils puissent venir raconter leur histoire et qu'alors on comprendrait que ceux qui les avait bannis n'avait rien fait d'autre que de s'acharner à écrire leur propre déchéance.



Sur les chemins de l'autogestion

Pierre Rosanvallon

L'avenir de l'autogestion

1. *L'autogestion «mouvement compensateur» ou perspective sociale globale*

Historiquement l'aspiration autogestionnaire a été ambivalente, à la fois mouvement compensateur et perspective sociale globale.

Cette ambivalence est une force : elle est ainsi à la fois action immédiate et projet. C'est le sens du slogan de la CFDT : «Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui.»

En tant qu'elle exprime des luttes sociales, l'autogestion a une dimension «anti-gestionnaire» : elle est une critique active des systèmes hiérarchiques, technocratiques et bureaucratiques, bref de l'hétérogestion.

Mais ce «mouvement compensateur» a aussi un sens plus profond : il est le signe de la certitude que la démocratie n'est jamais achevée, qu'il faut toujours la réactiver pour éviter qu'elle ne finisse par être prisonnière des règles qui l'on fait progresser (cf. le développement historique du suffrage universel).

En ce sens elle est à la fois politique et micro-sociale. On ne peut pas séparer ces deux dimensions. C'est

pourquoi le dualisme «l'État, la société politique et l'économie à la bourgeoisie»/«le micro-social aux mouvements autogestionnaires de base» ne peut pas avoir de sens (même si cela semble vrai dans les périodes de «repli»).

Dans une certaine mesure l'autogestion vise à dépasser l'antagonisme classique qui structure la culture politique de gauche: le global d'un côté, le local de l'autre. Local qui est dévalorisé tant dans la tradition léniniste que dans la tradition sociale-démocrate.

2. *L'autogestion: culture politique et mouvement social*

L'autogestion ce n'est pas d'abord une «idée». Cette perspective ne s'est développée qu'en rapport à des luttes sociales et à des mouvements sociaux. Une idée peut toujours être récupérée, un vocabulaire donné peut toujours être annexé et détourné, mais pas une lutte ou un mouvement.

L'avenir de l'autogestion de ce point de vue, c'est le constat qu'historiquement *malgré* et *à cause* de la crise, un nombre croissant de luttes ne se sont plus seulement déroulées dans une perspective revendicative classique (notamment en termes de demande d'État) mais ont par exemple conduit des travailleurs à prendre eux-mêmes en mains leur entreprise. L'autogestion s'est traduite par un certain réinvestissement constructif de l'énergie militante. La bourgeoisie n'a plus le monopole de «l'entreprise».

Il y a à cet égard une mutation qui s'est produite dans notre culture politique. Les valeurs d'autonomie, la reconnaissance de la différence, la valorisation de «l'esprit social d'entreprendre» se sont affirmées. Au triptyque égalité/uniformité/centralité se substitue progressivement égalité/différence/autonomie.

Il faut enfin aborder en face le problème de la «récupération». Elle est un danger, mais aussi un signe de force. Ce risque est toujours le signe d'une centralité de l'enjeu.

La vraie bataille culturelle de l'avenir, c'est culture autogestionnaire versus néo-libéralisme et non plus libéralisme/collectivisme.

C'est de ce point de vue qu'il faut analyser les subtiles équivoques qui se tissent parfois entre libéralisme et autogestion.

3. *L'autogestion comme opérateur de déblocage intellectuel*

Si le «vieil ordre des choses» continue de gouverner, ce n'est pas seulement par manque de volonté ou de capacité. On ne peut pas non plus se contenter d'invoquer l'opium de l'idéologie dominante. On peut encore moins consentir tacitement que l'adversaire est et restera le plus fort. Il ne suffit pas de dire comme R. Luxembourg: «Si tous les prolétaires *savaient*, le capitalisme serait déjà renversé».

Tous les blocages ne sont pas extérieurs. Ils sont aussi «intérieurs»: ils sont dans nos têtes (dire cela va évidemment plus loin que de simplement invoquer «les mentalités« en général).

Parallèlement la société industrielle est elle aussi bloquée: fragilité démocratique, grippage des grands systèmes interconnectés, essoufflement du welfare state. Peut-on dans un même mouvement tendre à les dépasser ensemble? Il me semble que c'est l'intérêt de la perspective autogestionnaire.

Elle ouvre quatre champs de renouvellement de notre approche du monde et des choses:

a) *Au plan politique.* Elle pose la question de la «technologie de la démocratie». La mécanique majoritaire ou l'utopie ne suffisent pas. La décision est un processus.

L'autogestion pose la question de l'auto-production de multiples «opinions publiques». Remédier à la fragilité des démocraties occidentales, ce n'est pas seulement étendre leur champ d'application (conception classique de la démocratie industrielle) c'est recomposer un véritable *espace public démocratique* et faire vivre une *culture sociale démocratique.*

b) *Au plan sociologique.* L'harmonie sociale est un mythe, à la fois positif et négatif. L'autogestion pose la question de l'inductibilité d'une certaine conflictualité sociale. Il faut échapper au cycle vicieux qui enchaîne la violence et l'ennui. S'il ne s'agit pas de rêver à une société transparente, il s'agit de faire collectivement l'apprentissage d'une plus grande visibilité sociale. L'autogestion, c'est le mouvement d'autoproduction consciente d'une identité collective. Car au fond, vivre en société, en groupe, *cela ne va pas de soi.* C'est un problème et pas seulement une solution. Plus de visibilité cela a un *coût.* Les expériences de publication des revenus le montrent.

D'un autre côté cela nous montre que nous regardons souvent la réalité à travers des schémas théoriques, des représentations qui finissent par constituer un écran. Il y a beaucoup d'événements qui ne sont «perçus» ou «inattendus» (pensons à la sociologie de la mobilisation collective) qu'en fonction de cette cécité première. L'autogestion, c'est le courage d'un grand effort de retour à la réalité, avec ses ambiguïtés et ses étrangetés par rapport à nos schémas usuels.

c) *Au plan économique.* Il ne suffit pas d'opposer la logique des besoins à celle du profit. Si l'économie est une mise en forme du social, c'est le marché en tant que concept sociologique qu'il s'agit de combattre pour

réduire l'économie du marché. La force du capitalisme c'est qu'il se fonde sur deux formes quasi uniques de socialisation: l'individu et l'État, les deux s'appellent mutuellement comme on peut le montrer historiquement.

«Casser le marché» implique donc de produire d'autres formes de socialisation: des *espaces d'usage* caractérisés par le face à face des relations qu'ils impliquent (alors que le capitalisme et l'État fonctionnent comme de gigantesques interfaces). C'est dans cette perspective qu'il faut aborder le problème de la dimension économique pour développer des *mouvements de déconnection* de l'espace marchand (cf. également la critique de la contre-productivité des grands outils intégrés).

d) *Au plan stratégique.* Il s'agit de dépasser le dualisme micro-social/macro-politique. Car le politique n'est pas seulement l'institutionnel, le «global», il est fondamentalement le rapport qu'une société entretient à sa propre représentation, à sa division et à son être-ensemble.

Repenser la stratégie du changement social c'est raisonner en termes de dynamique sociale et plus seulement en termes micro/macro.

\- \- -

L'avenir de l'autogestion? Si l'on pense qu'il n'y a pas de sens obligatoirement optimiste de l'histoire, il ne peut que résider dans le travail pratique (c'est-à-dire à la fois dans la lutte et dans la réflexion) pour agir concrètement dans ces divers champs.

Andrée Fortin

Faire l'autogestion, un début

Où commencer pour résumer tout ce qui s'est passé au colloque FAIRE L'AUTOGESTION qui s'est déroulé à l'Université de Montréal les 2, 3, 4 octobre 1980 ? Une première observation s'impose : ce n'est pas dans les plénières que «ça» s'est passé, mais bien dans les ateliers, dans les corridors, pendant les repas, devant des verres de bière... Si cela est souvent vrai des colloques «ordinaires» qui réunissent des spécialistes de ceci ou de cela et des technocrates, cette fois, c'est ce qui a donné un sens à l'événement : il ne s'agissait pas tant d'un premier colloque québécois sur l'autogestion que d'une première occasion de rencontre pour les autogestionnaires du Québec. Quand on pense à l'autogestion au Québec, on pense souvent à Tricofil, usine reprise en mains par ses travailleurs, et au JAL où la population a décidé de s'opposer à la fermeture des paroisses et de prendre elle-même le contrôle de son développement; c'était la première fois au colloque que des habitants du JAL rencontraient des travailleurs de Tricofil. Pour plusieurs ce fut l'occasion non seulement de rencontrer mais aussi de découvrir des collectifs autogérés soit de la même région qu'eux, soit dans le cas de coopératives des secteurs non fédérés, des gens de d'autres régions qui travaillent dans le même

secteur; de même, des gens de secteurs complémentaires se sont mutuellement découverts: ainsi une entreprise autogérée de production d'aliments déshydratés et un entrepôt coopératif d'aliments naturels ont pris contact. Des adresses et des numéros de téléphone ont été échangés, ainsi que beaucoup d'impressions, d'expériences et de trucs divers, sans oublier quelques bonnes blagues dans le dos des fonctionnaires. Il faut souligner aussi que le samedi midi les participants aux ateliers se sont tous retrouvés au restaurant Paesano — le café Campus, restaurant-bar autogéré ou plutôt qui cherche à s'autogérer étant en grève — au son de l'Ensemble Claude Gervaise, groupe de musiciens autogérés qui ont joué des airs de fête villageoise et de noce paysanne.

Les gens étaient venus pour se rencontrer les uns les autres, pour savoir qui ils étaient et pour échanger entre eux sur les problèmes du vécu autogestionnaire. Comme l'a fait remarquer un participant à l'un des ateliers, dans le fond, dès le premier soir, et même avant le début du colloque, on se doutait déjà de ce qui allait être décidé dans les ateliers et dans la plénière finale (et en effet, les propositions des différents ateliers constituaient toutes des variantes sur le même thème); les gens n'étaient pas venus tellement pour cela. L'intérêt des ateliers, leur succès n'a pas tenu dans l'élaboration de ces propositions, mais dans les échanges qu'ils ont permis entre les intervenants.

Je viens de parler du succès des ateliers; dans la mesure où il s'agissait davantage d'une rencontre des autogestionnaires québécois, il faut souligner le grand nombre de personnes qui ont participé à ce colloque (alors même que les Expos disputaient des parties décisives au Stade Olympique!). Il y avait 153 personnes inscrites aux plénières seulement, plus les invités des plénières, des observateurs de la presse «autogérée» ou non, le comité d'organisation et la revue *Possibles*. Le vendredi soir, pour la conférence Pierre Rosanvallon, environ 450 personnes étaient

rassemblées dans l'amphithéâtre A de l'Université de Montréal. C'est aussi une participation nombreuse quand on pense que le colloque a débuté un jeudi soir et que les ateliers ont démarré le vendredi matin alors que c'était difficile ou impossible de s'y rendre à cause de leur horaire de travail, plus spécialement les membres de collectifs de travail et de production.

Cela représente également beaucoup de personnes réunies autour d'un sujet encore aussi marginal que l'autogestion et dont les médias semblent ne parler que pour étaler les difficultés (par exemple La Presse dans le cas de Tricofil). L'autogestion est un thème relativement nouveau dans les préoccupations pratiques et théoriques des Québécois; en fait, il semble qu'à bien des endroits comme au JAL et à Tricofil dans les débuts, les gens font de l'autogestion sans le savoir. Combien y en a-t-il d'autres qui font encore de l'autogestion sans le savoir et qui n'ont pas été rejoints ou attirés par le thème de l'autogestion?

Le colloque, s'il a permis beaucoup de rencontres et d'échanges d'adresses et de numéros de téléphone, a aussi été un lieu d'échanges d'idées et d'expériences. En effet, on ne devient pas autogestionnaire comme on devient membre d'un parti, en achetant une carte. L'autogestion est un processus. Elle ne se définit pas non plus comme les coopératives à l'aide de quelques concepts-clés du style «un homme, un vote»; elle ne s'enferme pas dans une charte: elle est le résultat des efforts et de la participation de tous les membres du collectif. L'autogestion si elle est reprise de pouvoir par la base et si elle constitue une alternative à la fois au capitalisme et à l'individualisme d'une part, et à l'Étatisme d'autre part, n'est pas une solution facile de tout repos. Il n'y a pas de recette pour faire l'autogestion, celle-ci n'est pas sans poser de nombreux défis et casse-têtes à ceux et celles qui essaient de la vivre.

Parmi les problèmes qui furent discutés en atelier et que je mentionne ici, il y en a plusieurs sur lesquels il

faudra continuer à réfléchir dans des rencontres ultérieures et qui, dans la mesure où ils se posent dans le fonctionnement de tout collectif autogéré, devraient aussi faire l'objet de réflexions plus théoriques et plus systématiques.

Il y a d'abord les problèmes de financement et de gestion. Il est difficile pour les entreprises autogérées de trouver un financement initial: le programme OSE encourage finalement plus la petite et moyenne entreprise que l'emploi communautaire; les Caisses populaires hésitent souvent à prendre le risque d'investir dans des projets privés, du moins dans leur esprit. De plus les formules de demandes de subventions sont toujours difficiles à remplir et demandent une expertise technique en gestion et en comptabilité bien au-delà de ce que possèdent habituellement ceux qui veulent créer une coopérative ou une entreprise autogérée. On perd beaucoup de temps et d'énergie dans cette étape de préparation; il faut parfois recourir à des experts légaux et fiscaux qui sont extérieurs au groupe de départ et plus ou moins imperméables à l'idéal autogestionnaire et communautaire qui l'anime. De plus, les cours «accélérés» ou pas, de comptablité et de gestion offerts par les Cegeps et les universités ne sont pas adaptés aux besoins des collectifs autogérés et ne répondent pas aux problèmes précis que ceux-ci rencontrent dans leur fonctionnement. On peut se demander à la limite si le fonctionnement autogestionnaire ne nécessiterait pas une nouvelle forme de comptabilité et de gestion en général, la gestion actuelle ayant été développée dans l'entreprise capitaliste et en fonction des besoins de cette entreprise. Il est bien sûr d'autre part, que les entreprises et collectifs autogérés visent tous l'autofinancement à moyen et à long terme, ce qui est la seule façon d'assurer son indépendance face à l'État — fédéral, provincial et municipal — et de vraiment prendre en mains ses affaires.

Tout aussi importants que les problèmes d'ordre financier, qui sont finalement plus techniques, il y a les

problèmes de fonctionnement interne qui risquent parfois de faire éclater le groupe et le projet autogestionnaire. L'apprentissage de la démocratie ne se fait pas sans heurts, surtout dans une société où on nous apprend depuis l'enfance à «fermer nos boîtes» et à écouter nos parents, nos professeurs, nos boss et nos politiciens. Il faut apprendre à travailler en équipe, à se parler, à s'écouter, à se respecter. D'autres difficultés naissent de la délégation de pouvoir: comment concilier celle-ci avec la démocratie et l'égalité auxquelles aspirent les collectifs autogérés? La démocratie directe est-elle le seul mode de fonctionnement compatible avec l'autogestion? Quel sera la place et le rôle des éventuels experts auxquels il faut parfois avoir recours? Quel doit être le rôle et le pouvoir des permanents par rapport à ceux de la base et des bénévoles? Dans le cas d'une coopérative de services, quel sera le pouvoir des travailleurs et quel sera celui des consommateurs? Qui peut alors autogérer: les travailleurs ou les consommateurs? On peut penser à l'exemple de la grève des permanents de la CSN, ou au cas des employés du Café-campus; une caisse pop pourrait-elle être autogérée par ses travailleurs, par ses clients, par les deux groupes conjointement? En fait cela revient à se demander comment faire le partage du pouvoir autogéré entre les différents groupes qui ont affaire à l'entreprise autogérée: il y a la communauté, la ville ou le village, les travailleurs, la clientèle, etc. Et quelle est la place du syndicat dans une entreprise autogérée, de la «convention» ou de la «déclaration» collective; que faire des fonds de grève? Enfin quel rôle peuvent et doivent jouer les leaders dans les collectifs autogérés?

L'énumération de ces problèmes liés à l'autogestion, la première série concernant plutôt la gestion financière et la seconde se rapportant à l'AUTO dans l'autogestion, problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les collectifs qui désirent s'autogérer dans une société capitaliste où dès le plus jeune âge on nous inculque le respect de l'autorité et l'obéissance,

nous font prendre conscience de la nécessité de s'interroger sur les relations entre l'entreprise autogérée et le reste de la société. Les praticiens de l'autogestion ont tôt fait de réaliser que si on veut vivre vraiment l'autogestion, celle-ci ne doit pas se terminer à la porte de l'entreprise, à la fin de la réunion. Comment pourrait-on être autogéré au travail, dans l'habitation et/ou dans la consommation, si on est sexiste ou autoritaire à la maison, si on est dominateur, intransigeant ou irresponsable dans ses relations interpersonnelles? L'autogestion, en visant le fonctionnement égalitaire dans les collectifs de travail, oblige en fait à repenser tous les rapports sociaux, rapports hommes/femmes, parents/enfants, enseignants/étudiants, rapports de voisinage et de parenté, dans une perspective d'égalité, de respect et non pas de domination ou de compétition. L'entreprise autogérée doit aussi réfléchir sur le réinvestissement de ses profits éventuels: ces profits iront-ils tous dans la poche des travailleurs? Seront-ils réinvestis, et où? On sait par exemple que le Mouvement Desjardins contrôle ou possède des entreprises capitalistes et pas du tout coopératives. L'autogestion ne doit pas se résumer à n'être qu'un capitalisme de groupe. Faut-il réinvestir dans la création de d'autres entreprises autogérées; dans la communauté locale? Faut-il viser l'expansion de l'entreprise? Une entreprise autogérée peut-elle croître indéfiniment et conserver son caractère autogestionnaire? Il faut aussi se demander si une entreprise autogérée peut produire n'importe quoi comme une entreprise capitaliste: que penser d'une usine de bombes autogérée; d'une usine autogérée polluant l'environnement?

En fait, comme l'ont souligné plusieurs participants, l'autogestion ne peut faire autrement que de déboucher sur un projet social collectif et de conduire à la réappropriation à tous les niveaux, sous toutes ses formes, du pouvoir social par tous et chacun. Il s'agit bel et bien d'UNE PRISE DE POUVOIR, de la reprise en

mains par la population de sa vie quotidienne et de son avenir. Ce pouvoir ne se donne pas, il se prend par des gens qui transforment d'abord leur environnement immédiat, leur milieu de travail, puis par ricochet le reste de leurs vies et de leurs rapports sociaux jusqu'à déborder sur la société toute entière pour ébranler de vieilles institutions, de vieux modes de fonctionnement. Dans la mesure où l'autogestion est une reprise de pouvoir par des collectifs, elle ne peut faire autrement qu'être très près de tous les mouvements de reprise de pouvoir comme celui des femmes, comme les mouvements régionaliste et écologiste qui sont autant de variantes sur le thème de la prise du pouvoir par ceux qui sont concernés par ce pouvoir. Et si l'autogestion, en plus d'être une façon de gérer une entreprise est aussi une prise de pouvoir de chacun sur sa vie quotidienne et sur la société qu'il contribue à construire; si l'autogestion c'est aussi un projet social, alors se pose nécessairement la question de la taille de l'entreprise autogérée. Si on veut penser à une société autogérée, il faut penser à autogérer des entreprises importantes. L'autogestion est-elle compatible avec des grands complexes industriels, avec des grandes villes comme Montréal? L'autogestion en ville et à la campagne, dans un collectif de 8 personnes et dans une entreprise de 800 personnes, ça ne peut pas être la même chose; est-ce possible dans tous les cas, ou faut-il penser à des changements radicaux dans notre mode de vie. À ce sujet, plusieurs ont affirmé que l'autogestion, une fois la survie assurée, visait plus à l'augmentation de la qualité de la vie qu'à celle du niveau de vie.

Après avoir ainsi débattu sur les problèmes concrets rencontrés dans le fonctionnement interne des entreprises autogérées et dans ses relations avec son environnement capitaliste, les participants se sont retrouvés en plénière le samedi après-midi pour faire le point et prendre des décisions.

Avant de parler plus longuement de cette dernière plénière, il faudrait glisser un mot sur les deux

précédentes. Jeudi soir à l'ouverture du colloque, environ 300 personnes étaient réunies autour du thème «des coopératives à l'autogestion». Gabriel Gagnon a tout d'abord rappelé les deux principaux buts de ce colloque: être une occasion de rencontre et d'échange pour les praticiens québécois de l'autogestion, et, à la suite de l'échec du référendum et à la veille de nouvelles élections, repenser un nouveau projet de société québécoise; dans les prochains débats sur l'avenir du Québec, au lieu de parler seulement de constitution, il faudrait aussi parler du type de société que l'on voudrait construire au Québec et par exemple... d'autogestion. Des interventions qui ont suivi, surtout celles de Madame Huguette Rioux du JAL et de Paul-André Boucher de Tricofil ont suscité l'intérêt et les applaudissements de l'assistance. Déjà donc, se manifestait le désir des gens de parler de leurs expériences concrètes, d'échanger sur leurs problèmes communs, et les témoignages de ces gens qui ont pratiqué l'autogestion depuis quelques années déjà — et sans le savoir au début — ont soulevé un grand intérêt et plusieurs commentaires.

Le vendredi soir à la plénière, un peu plus de 450 personnes s'étaient rassemblées pour écouter Pierre Rosanvallon, qui est à la fois un théoricien et un praticien de l'autogestion, et un de ceux qui a le plus contribué à mettre l'autogestion «sur la carte» en France. (L'autogestion est un des thèmes défendus par le parti socialiste français, et en 1976, elle figurait au programme commun de la Gauche.) Je n'insisterai pas ici sur les propos de Pierre Rosanvallon, le canevas de sa conférence étant reproduit ailleurs dans ce numéro. Le conférencier a su intéresser l'auditoire malgré le fait que près de la moitié des personnes présentes avaient passé de longues heures en atelier à discuter des problèmes concrets de l'autogestion et qu'il nous entretenait plutôt de l'autogestion en tant que projet social global. Malheureusement, les commentateurs qui ont suivi Rosanvallon n'ont pas su captiver cet

auditoire nombreux et fatigué. La soirée s'est donc finalement soldée en un débat «théorique» sur le langage: des praticiens se disant perdus par le langage trop intellectuel de certains intervenants; d'autres étaient ennuyés par des propos trop théoriques, trop loin de la pratique quotidienne de l'autogestion dont ils avaient discuté toute la journée; ils voyaient mal le lien entre leurs problèmes quotidiens et ces discours intellectuels, entre les ateliers et la plénière. Ce à quoi il a été répondu que si l'autogestion était une réappropriation du pouvoir à tous les niveaux, il fallait aussi se réapproprier les mots, apprendre à réfléchir plus théoriquement sur nos pratiques afin de ne pas en perdre de vue le sens final. Fait à noter, cette discussion se faisait entre intervenants dans la salle et non entre la salle et les conférenciers. En fait, cette discussion sur les niveaux de langage reflétait surtout les attentes des participants à ce colloque: ils s'étaient déplacés pour se rencontrer, pour se parler entre eux, et pas pour entendre d'autres leur parler sur ce qu'ils vivaient.

Enfin, le samedi, la parole était à la salle. Il faut mentionner premièrement la grande parenté entre les rapports des différents ateliers: les mêmes problèmes — que j'ai essayé de tous regrouper plus haut — y avaient été discutés dans des termes assez semblables, et ce malgré le fait que l'encadrement des animateurs d'ateliers avait été réduit au minimum. On a constaté une grande unanimité chez les participants des ateliers et les propositions présentées à l'assemblée plénière n'étaient que des variantes sur un thème unique: la nécessité de donner une suite à cette première rencontre; la nécessité de la création d'un réseau des collectifs et des entreprises autogestionnaires du Québec, de la systématisation des communications entre autogestionnaires québécois, et la nécessité enfin d'une nouvelle rencontre où il y aurait cette fois des ateliers thématiques sur des problèmes assez précis plutôt que des ateliers globaux. Cette volonté d'une nouvelle rencontre était si claire et si forte, que dans un des

ateliers le samedi matin on s'est mis tout bonnement à discuter des thèmes des ateliers du prochain colloque, alors que la question de cette prochaine rencontre en tant que telle n'avait pas été abordée: cela allait de soi. On a aussi mis l'accent sur l'idée d'utiliser au maximum les outils de communication déjà existants avant de songer à la création de nouvaux outils: on peut penser à des revues comme Synthèse, Possibles et à celle du Rhézo des coops d'alimentation naturelle.

La proposition qui a finalement été adoptée en plénière est la suivante:

> «Il est proposé qu'une personne déléguée des 4 organismes suivants: Théâtre Parminou, Entrepôt coopératif La Balance, la revue Synthèse et la revue Possibles, ainsi que les volontaires qui voudront se joindre à ce comité soient chargés de mettre en branle le premier réseau visant à coordonner et à soutenir les forces de l'autogestion.

Plus précisément, le mandat de ce comité sera:

1. faire l'inventaire des groupes, coopératives, associations et collectifs de travail *autogérés*;

2. faire l'envoi aux groupes autogérés d'une lettre consultative pour identifier et inventorier les intérêts et les sujets de discussion pour une rencontre ultérieure, ainsi que sur la forme que prendrait une telle rencontre;

3. en fonction du feedback de cette consultation, organiser une rencontre des praticiens de l'autogestion qui seraient *délégués* par les organismes concernés, et de d'autres organismes et/ou individus susceptibles d'apporter une contribution valable, d'après des critères à être déterminés par le comité ad hoc. La rencontre devrait se tenir à la fin de la semaine.»

La personne que la revue Possibles déléguera à ce comité ad hoc est Robert Laplante. On peut le rejoindre en écrivant à la revue ou en téléphonant à 343-5889.

Une autre suite de ce colloque est que la revue *Possibles* peut mettre à la disposition des groupes autogérés intéressés la liste des participants au colloque par secteur et par région.

Disons en terminant que la réalisation matérielle de ce colloque a été rendue possible grâce à l'aide financière du Ministère des Affaires Intergouvernementales, de la FCAC (Formation des chercheurs et action concertée du Ministère de l'Éducation), et à celle, financière et technique de la Faculté de l'Éducation Permanente de l'Université de Montréal. Mais le colloque a surtout été rendu possible par la participation de tous ceux et de toutes celles qui se sont déplacés pour s'y rencontrer. Et la rencontre fut agréable, à cause bien sûr du grand nombre de gens présents : ça fait du bien de voir que l'autogestion commence à intéresser pas mal de monde même si on a parfois l'impression de travailler tout seul dans son coin, mais aussi à cause de l'atmosphère générale du colloque, de tous les échanges qui s'y sont déroulés, des verres de vin et de bière levés à la santé des uns et des autres.

Le réseau des collectifs autogérés du Québec, ce n'est pas seulement le comité ad hoc nommé en plénière qui pourra le réaliser, mais bien l'ensemble de tous ceux qui travaillent à faire l'autogestion au Québec. Une étape, celle d'une première rencontre des autogestionnaires québécois vient d'être réalisée.

À la prochaine
Andrée Fortin pour *Possibles*

P.S. : N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire parvenir vos commentaires et vos questions, des nouvelles sur ce qui se passe par chez vous, et en général tout ce qui vous passe par la tête et qui pourrait intéresser les lecteurs de Possibles.

Le RCM et l'autogestion des structures politiques locales

Le RCM félicite l'équipe de la revue *Possibles* pour son initiative à convier les forces progressistes québécoises à une réflexion sur l'autogestion.

Cette réflexion, à notre avis, arrive à point, car les forces de gauche et progressistes à travers les pays industrialisés et occidentaux, soit les éléments les plus avancés ou même révolutionnaires, soit ceux qui envisagent des réformes à l'intérieur d'une forme de social-démocratie, se trouvent dans une impasse historique et souvent, dans le désarroi total. Pour l'extrême gauche, les idoles et les «modèles» tombent les uns après les autres et leurs structures économiques, inspirées d'une manière ou d'une autre du modèle soviétique, cède le pas à une économie du marché assortie d'une certaine décentralisation au niveau décisionnel. Seul le Parti communiste polonais, poussé par un authentique mouvement révolutionnaire, autogestionnaire, organisé par les travailleurs eux-mêmes, a accepté le principe de la cogestion de l'État, de l'économie, et des usines, par les syndicats indépendants et le Parti. En Suède, modèle par excellence de la social-démocratie, la crise économique, provoquée en bonne partie par la crise d'énergie, a provoqué des événements aussi invrai-

semblables qu'une grève illimitée et militante par une classe ouvrière qui en principe était déjà corrompue par des valeurs bourgeoises et par la société de consommation. D'autre part, la nationalisation massive de trois secteurs clés de l'économie (acier, construction navale, textile) par un gouvernement tout aussi bourgeois.

Nous devons constater qu'il y a effectivement convergence parmi ces différentes économies nationales, quel que soit leur étiquette, vers le modèle Yougoslave, afin de pouvoir s'assurer un niveau de développement économique et une position concurrentielle, qui serait en mesure de satisfaire les besoins de leurs citoyens. Cependant, ces mêmes États n'ont pas effectué de réformes démocratiques structurelles fondamentales. Et cela, ni au niveau des structures politiques locales, ni au niveau du rapport de force entre direction et travailleurs, telles que réalisées en Yougoslavie. Il est tout à fait logique que la presse occidentale ait mis l'accent sur les relations soviéto-yougoslaves dans ses reportages, suite à la mort de Joseph Tito et non sur les réformes structurelles et constitutionnelles qui ont permis l'autodétermination des nations membres de la Fédération yougoslave, la décentralisation de l'État et l'autogestion ouvrière.

Le Québec n'échappe pas aux tendances qui se manifestent ailleurs. La gauche nationale, présentement au Parti Québécois, est à la recherche d'un projet de société qui pourrait renouveler le projet national, suite à l'échec du référendum. De plus, ni le mouvement syndical, ni les gouvernements d'extrême gauche ont su présenter un modèle de société qui collerait aux aspirations profondes des québécois et des québécoises.

Après 6 ans d'action parlementaire soutenue et bon nombre d'expériences militantes au niveau des quartiers, nous constatons au RCM, que la démocratisation proposée par les différents gouvernements québécois qui se sont succédés, n'a été que formelle et parcellaire. Les structures politiques régionales et municipales des

régions de Montréal et Québec sont toujours façonnées et du même fait encouragent toujours l'autoritarisme, le secret et la réaction.

Un changement fondamental de la société québécoise passe nécessairement par la transformation des structures politiques municipales. Cette transformation permettrait une cogestion (par les citoyens et les travailleurs impliqués) des services municipaux qui seraient décentralisés au niveau des quartiers. Il est donc important d'avoir un pouvoir populaire et démocratique à Montréal et Québec, car les deux régions métropolitaines englobent plus de 50% de la population du Québec.

À notre avis, tout projet de société vraiment démocratique au Québec, doit se faire par la création de dizaines de RCM et de RPQ. (Rassemblement populaire de Québec).

Afin de souligner l'importance que le RCM accorde à l'autogestion, nous vous soumettons, pour discussion, le document ayant servi de base aux militants, lors du congrès qui a précédé les élections de 1978. Ce document contient des propositions concernant les relations travail. Il a été préparé par notre commission des relations de travail et résume les positions les plus avancées exprimées lors de réunions conjointes avec les exécutifs élargis des principaux syndicats, regroupant les travailleurs de la Ville de Montréal (local) et de la CUM (régional).

Nous devons dire cependant, que le programme administratif du RCM dans le domaine des relations de travail (qui dépasse largement les positions syndicales), s'est inspiré de quatre ans d'expériences à la fois parlementaires et sur le terrain même; le Parti ayant toujours appuyé les demandes syndicales les plus avancées tout en assurant les droits des autres citoyens aux meilleurs services.

pour le comité exécutif,
Abe Limonchik, *président.*

André Thibault

L'Art de la dissidence

Imaginons une réception formelle qui pourrait être un cinq-à-sept associé au lancement ou à l'imagination de quelque chose. Alors que les uns mettent toute leur énergie à préserver la terne impeccabilité de leur image, d'autres en profitent pour faire progresser diverses relations utilitaires, et le reste s'ennuie. Soudain, un homme et une femme qui ne sont rapprochés par aucun intérêt extérieur décident de prendre au sérieux la musique d'ambiance et de danser, sans norme, avec extravagance, simplement pour s'exprimer. Cette situation me paraît une analogie parfaite de ce qui se passe presque jamais sur la scène politique, sociale, intellectuelle.

On en rêve pourtant. Autant la gauche dogmatique a cherché dans l'un ou l'autre pays à étiquette socialiste la perfection déjà réalisée du système idéal, autant la gauche non alignée exalte le courage des dissidents dans les dictatures tant socialistes que fascistes. Toujours ailleurs, le dernier avatar de la politique-spectacle étant la dissidence-spectacle! Un article récent soulignait au contraire que l'espace de la dissidence était aussi essentiel dans les démocraties que dans les dictatures[1].

1. Krzysztof Pomian. «La dissidence», Libre, 80-8, pp. 3-53.

Cette fascination craintive de la dissidence, qui la rend aussi populaire comme mythe que peu pratiquée, est trop répandue pour qu'on se satisfasse d'une explication psychologique. Il faut chercher dans le bagage mental collectif.

Le dissident y a sa place comme héros mythologique, parce qu'il est nécessaire. Ce serait un mensonge beaucoup trop gros, si on essayait de nier le pouvoir répressif énorme des divers systèmes où on est imbriqué. Il faut absolument, pour que cela reste tolérable, pouvoir imaginer possibles des transgressions, des écarts, des mises en question. Quelle meilleure façon de croire à leur possibilité, que d'incarner cette possibilité dans des personnes vivantes, soit fournis par l'art ou la littérature (dont fait partie l'information des mass media jusqu'à un certain point), soit pris dans la réalité? Tous les anciens collèges classiques se fabriquaient constamment un ou quelques dissidents, étudiants ou professeurs, dont l'image dans l'ensemble du collège perpétuait quelques traits romantiques stéréotypés, parfois assez éloignés de la personnalité et de la vie réelle de l'individu. On aurait pu lui donner le titre de délégué aux rêves de liberté d'une masse conformiste.

Mais un des traits habituels de cette biographie stéréotypée, c'était le destin tragique: expulsion, maladie grave, folie, alcoolisme, bizarrerie menant à la marginalité extrême, suicide à la limite. Parfois, l'individu était poussé par les attentes collectives à jouer le jeu jusqu'au bout. Sinon, la légende corrigeait la réalité. Le message était intact: il est nécessaire que la dissidence arrive, mais malheur à celui par qui elle arrive.

Les modèles de pensée et de conduite transmis avec des connotations positives, rendus accessibles, avec des occasions fournies de développer les savoirs-faire re-

quis, sont d'une tout autre nature. Sont visées la régularité et la constance qui permettent de s'intégrer dans les institutions et les écoles de pensée, de les reproduire, d'en assurer la stabilité.

On pourrait raffiner l'analyse des causes de cet état de fait. Ce n'est pas l'endroit. En simplifiant, disons que les gens dont le rôle social est de gérer les institutions et les écoles de pensée ont beaucoup plus d'outils que les autres pour influencer la culture et que leur intérêt n'est pas de valoriser les trouble-fêtes. Notre complicité fait le reste, vu les avantages qu'il y a à acheter la protection des institutions et des écoles de pensée.

Beaucoup ont bondi lorsque le chef du Parti libéral du Québec rendit publics les critères recherchés dans la sélection des candidats de son parti à la députation. On n'a pas assez réalisé que mis à part quelques détails d'un archaïsme spectaculaire, ce portrait sinistre et momifié ressemble fidèlement au type humain à qui la plupart des institutions sont prêtes à faire confiance.

Des culs-de-sacs politiques

Sur un fond culturel qui développe sans cesse l'homogénéité, la discipline, la cohérence et le raisonnement strict, la contestation politique réussit rarement à se déprendre des moeurs même du pouvoir qu'elle critique. Voit-on dans l'organisation politique des formes révoltantes de domination ou d'exploitation, des privilèges et de la corruption, des inefficacités flagrantes? On cherche d'abord à soumettre tout cela à un système d'explication global, clair, complet, fournisseur de certitude. Ce système mène à l'objectif de conquérir les positions de pouvoir afin d'instituer la société correcte telle que décrétée par la théorie. Pour atteindre cet objectif, on crée une organisation rigoureuse, hiérarchique, disciplinée, qui tend au statut de parti politique.

Et voici la roue revenue à son point de départ. Pour combattre l'oppression d'une institution, on n'a rien trouvé de mieux que de constituer une autre institution, aussi compacte, aussi rigide, aussi satisfaite d'elle-même, aussi convaincue de son droit supérieur à exiger une adhésion docile et sans réserve. Le principe même du degré de contrôle des institutions sur la vie, de leur prétention à constituer l'essentiel de la réalité sociale, demeure un dogme incontesté.

Je veux mentionner quelques exemples de tels culs-de-sacs au Québec. Depuis de nombreuses années, un des principaux passe-temps des intellectuels et des militants québécois consiste à fonder des partis socialistes. La rédaction de la plate-forme théorique, de la constitution et des règlements, les problèmes d'organisation, les querelles de rivalités internes et externes, canalisent des énergies importantes, qui ne peuvent en même temps être consacrées à changer des espaces de vie réelle quelque part. De façon plus générale, on pourrait dire que le marécage où s'enlisent le plus de forces militantes, c'est le code Morin : tout ce temps passé à se colletailler sur des amendements et des sous-amendements à des résolutions dont l'impact sur le réel est souvent lointain et indirect, quand ce n'est pas inexistant. Enfin, comment ne pas souligner la belle unanimité avec laquelle toute la cléricature politicienne cherche à persuader ses ouailles que leur sort dépend d'abord et avant tout du partage des juridictions entre deux ordres de bureaucratie gouvernementale?

Ce n'est pas par hasard que le langage associe souvent au mot «ennui» le qualificatif «mortel». Quand la politique est ennuyeuse, ce n'est pas un accident ni un élément secondaire: c'est qu'elle est mortelle, qu'elle chasse la vie. Et c'est dans la nature des institutions politiques de passer à côté de la vie pour bâtir à sa place un cadre abstrait et conventionnel. La politique devient vivante quand des gens vivants y combattent le poids des institutions, avec des moyens tirés de la vie.

Il est juste de mentionner que de telles exceptions existent. Si on cite souvent à cet effet le mouvement des femmes et le mouvement écologique, c'est sans doute qu'il n'y en a pas beaucoup d'autres, mis à part certaines revendications ethniques ou régionales. On y observe des formes d'organisations plus souples et plus légères, des luttes précises (ponctuelles pour employer un anglicisme), des initiatives parallèles et à taille humaine, des expressions de révolte ou de décrochage qui n'ont pas toujours dans leur poche arrière un plan complet de réorganisation du monde avec un livret de cartes de membres.

Une action dans l'université

Peut-on concevoir des actions qui iraient à contre-courant de la culture dominante et des traditions politiques, et qui créeraient au contraire un terrain favorable à l'éclosion de la dissidence? J'en suis convaincu. Plusieurs enjeux sont stratégiques, mais je vais me limiter. Il me paraît importnt d'insister sur le milieu universitaire. L'université est le lieu de nombreuses remises en question, mais un lieu qui a tendance à se considérer neutre, innocent, en dehors de l'univers qu'il critique; il fait rarement sa propre critique, du moins rarement en profondeur.

C'est pourtant dans nos sociétés un des principaux endroits où se fabrique, s'entretient, se reproduit l'équipement mental dont j'ai parlé plus haut, cette composante essentielle d'une culture qui décourage la dissidence. Cette affirmation surprendrait des milieux conservateurs pour qui l'université est la source des innovations dangereuses... si cet article circulait accidentellement dans un de ces milieux. C'est vrai qu'à l'université plus que partout ailleurs, les idées critiques les plus diversifiées peuvent être formulées... mais dans des formes de pensée, d'expression et de débats qui sont mutilantes et éteignent parfois de façon durable la

capacité d'opposition personnelle et vivante chez ceux qui se sont soumis à son influence.

Une des règles du jeu les plus centrales de la culture universitaire, c'est de gommer la subjectivité, définie comme la plus dangereuse source d'erreur. Une amie m'a dit récemment s'être faite couler lors de son examen de passage à la rédaction de thèse (le «compréhensif») parce qu'elle s'y référait à des expériences personnelles, ce qui ne serait pas pertinent à un travail universitaire. Une institution qui dit à ses membres: «ce qui vous exprime personnellement est pervers et à éliminer», que fait-elle d'autre que de les mouler à être des cerveaux-rouages standardisés au service des institutions, à commencer par les sciences et théories consacrées? Le souci de vérité qui sert d'excuse à ce broyage des singularités ne résiste guère à l'analyse: les théories scientifiques se succèdent les unes aux autres comme des chaussettes à bon marché, et la vérité triomphante d'hier est l'illusion naïve et dépassée d'aujourd'hui. Sous prétexte de vérité, ce qui est cherché directement, c'est l'impersonnalité elle-même, gage par excellence de la tranquillité des institutions.

Une autre règle lourde de conséquence peut aussi être vue comme une forme différente de la même: ce qui n'a pas été prouvé ne mérite pas d'être dit. Si on le dit quand même, il faut se confondre en excuses et en restrictions, ramener l'énoncé au maigre statut d'hypothèse exploratoire, état embryonnaire de la pensée scientifique: car à l'université, on ne peut pas avoir purement ou simplement une «opinion», c'est-à-dire un point de vue sur lequel on risque de s'engager malgré l'absence de certitude. C'est ainsi qu'on apprend à se méfier comme la peste de sa propre imagination, à censurer le plaisir ou le déplaisir inexpliqués qu'on ressent devant certains phénomènes. La constipation volontaire devient la vertu suprême.

La description pourrait être détaillée davantage; je l'ai entrepris ailleurs et je compte bien y revenir un

jour. Je veux surtout insister aujourd'hui sur les perspectives d'action. Des gens que leur situation sociale destinerait à l'université peuvent fort bien vouloir s'éloigner le plus possible des risques d'étouffement et de normalisation qui les y guetteraient. Mais ce n'est pas le seul choix ouvert.

Les traditions universitaires prétendent comme peu d'autres institutions respecter la liberté individuelle. Elles ont bien des façons de rendre inopérantes dans les faits ces garanties formelles, mais ces garanties sont quand même là et on peut parfois s'y cramponner. Il est capital, vu l'importance de l'université dans la fabrication des modèles culturels, que la dissidence y entre dans les moeurs, que la salle de cours, les comités, les réunions de départements, les travaux et les thèses soient des endroits où certains prennent le risque de dresser l'expression de leur subjectivité face aux formes de discours et d'action qui représentent l'institution, sa censure et son ennui.

En fait, il est capital que cela se passe partout où on apprend, en groupe, à vivre et à penser. Ces initiatives ne peuvent survivre, par ailleurs, ni dans la fragilité de l'isolement, ni dans la discipline dogmatique des organisations aux idéologies et aux stratégies toutes faites. Là où la discipline se développe, elle s'appuie sur des réseaux aux contours incertains, de tendances diversifiées, où circulent le support, l'amitié, l'information.

Aucune libération ne sera jamais acquise pour de bon. Elles sont toutes figées par les institutions, y compris celles-là même qui devaient les garantir. La qualité d'une vie démocratique dépendra toujours d'abord et avant tout de la vigueur des gens à utiliser les libertés qui leur sont disponibles. Mais cette vigueur se cultive, et cette culture peut créer des traditions. On a assez perdu de temps à rêver à des sociétés idéales au lieu d'apprendre à se battre dans des sociétés réelles.

Courtepointes et pointes sèches

Café Campus:

Autogestion ou cogestion?

La grève des travailleurs du Café Campus pour obtenir l'autogestion de leur entreprise risque d'obscurcir sous la magie des mots certaines réalités fondamentales.

Paradoxalement, en effet, une société autogérée ne saurait se composer uniquement d'un ensemble d'entreprises elles-mêmes autogérées qui n'auraient pas à tenir compte des intérêts des collectivités dont elles feraient partie.

Le Café Campus a été fondé, comme entreprise lucrative à fins communautaires, par les étudiants de l'Université de Montréal qui en sont propriétaires via la compagnie Services Campus qui contrôle aussi les distributrices automatiques disséminées dans les divers pavillons de l'institution. Au cours des années, les carences administratives d'un mouvement étudiant soumis aux assauts des groupuscules, ont permis aux travailleurs du Café non seulement d'obtenir une des meilleures conventions collectives du secteur et une représentation importante dans l'administration de Services Campus mais aussi le contrôle quasi-absolu de la gestion interne de leur entreprise.

Repris en main récemment par une organisation étudiante responsable et représentative (FAECUM), les Services Campus ont cherché à réanimer la cogestin initialement prévue pour le Café. Trop tard? Les travailleurs, habitués à l'autogestion, ne désirent plus revenir en arrière, tout en continuant à vouloir être subventionnés indirectement par Services Campus. Ces derniers, fatigués de payer sans gérer, en sont venus à penser se débarrasser d'une vache à lait devenue pomme

de discorde : ils semblent prêts à vendre au plus offrant, même au détriment des intérêts des travailleurs du Café qui voudraient, eux, acheter à un prix nominal une entreprise rentable bâtie et subventionnée à même les deniers des étudiants. Autant il serait déplorable qu'une entreprise communautaire retombe dans le secteur privé, autant il serait regrettable que ses profits ne puissent être employés, une fois les travailleurs assurés d'excellentes conditions de travail, aux fins collectives prévues lors de sa fondation.

Voilà un bon cas, comparable à celui du conflit entre permanents et élus de la CSN, où l'autogestion unilatérale conduit à une impasse là où la cogestion aurait pu résoudre le problème.

Lorsqu'une entreprise appartient à une communauté territoriale (JAL), ouvrière (CSB) ou étudiante (Café Campus), pourquoi ses travailleurs devraient-ils s'en approprier le contrôle exclusif? Une forme de cogestion entre communauté et travailleurs ne devrait-elle pas être inventée dans chaque cas, sans cependant que la syndicalisation et les droits de ces derniers soient sacrifiés au caractère particulier de l'entreprise?

Un travail énorme reste à faire sur les formes de cogestion souhaitables dans les secteurs public, parapublic et communautaire. *Possibles* compte s'y attaquer prochainement.

Gabriel Gagnon

Plaidoyer pour les fenêtres à l'Université

Lors du colloque *Faire l'autogestion* des autogestionnaires praticiens se sont plaints de ce que certains intellectuels tenaient des discours trop intellectuels, décrochés du vécu quotidien de l'autogestion. Com-

ment s'en surprendre quand on sait que ces intellectuels ont été formés dans des universités comme celle de Montéal; ceux qui étaient au colloque et qui pendant trois jours se sont déplacés de salle d'atelier en amphithéâtre de plénière ont bien pu le constater: il n'y a pas de fenêtres à l'Université.

Pas de fenêtres donc pas de vue sur le monde extérieur, sur la ville de Montréal, sur les zones de haute pression, sur les anticyclones et les dépressions — comme dirait Miss Météo — qui s'abattent régulièrement sur le Québec. Non, rien que le prof en avant qui répète des histoires qu'il a entendu en France ou aux USA pendant ses études doctorales.

Et si les envolées lyriques du prof ne parviennent pas à captiver l'attention des étudiants, ceux-ci n'ont pas le choix de regarder par la fenêtre; ils n'ont pas non plus celui de se regarder les uns les autres: pas de fenêtres, l'éclairage est mauvais: on a droit soit à des lampes qui éclairent les pupitres uniquement (comme à l'ouverture du colloque), soit à des néons éblouissants. Et comme il n'y a pas de fenêtres, et que malgré l'interdiction de fumer, tout le monde boucane à qui mieux mieux, il fait chaud, on sue, ça pue, c'est enfumé. Avec l'éclairage qui est mal conçu, tout ça n'est pas pour aider les étudiants à entrer en contact les uns avec les autres.

Comment les étudiants pourraient-ils savoir ce qui se passe au Québec et avoir un langage accessible s'ils n'ont pas de fenêtres dans leurs salles de cours: ils ne voient pas ce qui se passe dehors, ils ne se sont jamais parlé les uns aux autres et n'ont comme référence qu'un prof qui répète ce que ses propres maîtres lui ont appris. Il ne leur reste que le délire théorique.

Et pourquoi n'y a-t-il pas de fenêtres? Parce que les fenêtres augmenteraient les coûts de chauffage et ceux de construction; sans fenêtres, on peut tasser plus de salles les unes à côté des autres, les murs au lieu de donner sur l'extérieur peuvent donner sur d'autres

murs. Ça réduit les coûts, c'est rentable... (mais pour qui?)

Si on voulait des fenêtres dans toutes les salles, on serait obligé de faire des bâtisses plus petites. Et tant qu'à les faire plus petites, pourquoi ne les éparpillerait-on pas dans différents campus et même dans différentes régions? Les étudiants verraient ainsi ce qui se passe au Québec; plus éparpillés sur le territoire québécois, ils auraient plus de facilité à prendre du recul face à leurs maîtres métropolitains, verraient qu'il se passe des choses ailleurs qu'à Montréal, Paris ou San Francisco.

Peut-être en viendraient-ils à se donner des maîtres d'ici, à se parler entre eux, à jaser avec ceux qu'ils verraient passer par la fenêtre et à les inviter à entrer dans la salle. Et plus ils seraient nombreux, plus se multiplieraient les salles de cours et de discussion, et donc les universités et les campus, puisqu'il n'y aurait plus de vilaines bâtisses sans fenêtres.

Et si la construction de l'autogestion au Québec passait par celle des fenêtres dans les universités?

Andrée Fortin

La journée type de l'autogérée ou un peu d'humour en pays possible

Amélie, trente-cinq ans, a décidé d'en finir une fois pour toutes avec les institutions dictatoriales, multinationales, patriarcales et phallocratiques. Du jour au lendemain, sa vie a été transformée par la découverte d'un possible sens à une vie jusque-là occupée en futilités de tous genres, telles que peinture, écritures diverses, lectures ou discussions sur les finalités de l'être, versus néant. Du jour au lendemain? Non, pas vraiment. Peu à peu Amélie s'était laissée embrigader dans le tourbillon de ce qu'on appelait alors la participation. Mais suite à un colloque, elle rationalisa

son emploi du temps et décida que, désormais fidèle au modèle de l'autogestion, elle serait présente à toutes les instances organisationnelles avec lesquelles elle avait quelque relation.

Levée à sept heures, elle réunissait, à sept heures trente, le conseil d'administration de sa famille afin d'établir le partage des tâches quotidiennes, de réfléchir sur les difficultés du fonctionnement de la veille et de discuter des modalités d'organisation de la journée. De huit heures à huit heures trente, il lui arrivait de pouvoir siroter un café en lisant les journaux du matin. Puis le travail et les comités divers se partageaient sa journée, sans compter les réunions du syndicat local (car toute la société n'était pas encore autogérée) qui se tenaient généralement à l'heure du dîner. À cinq heures, l'organisation sportive de son arrondissement requérait sa présence pour délimiter les priorités des programmes des prochains mois. À six heures, elle réussissait parfois à être à la maison pour manger, sauf lorsque quelque groupe de pression (une revue, par exemple) avait décidé de tenir une réunion. Plusieurs soirées passaient en réunions de comités d'école ou de groupements féministes. Le samedi était réservé aux courses et aux rencontres entre les membres de la coopérative d'alimentation. Un dimanche, elle osa (quel scandale !) aller folâtrer dans la campagne au lieu de faire le ménage à la garderie. C'est alors qu'elle songea avec nostalgie au temps où elle avait quelques heures à consacrer à la cuisine et aux écritures, aux livres et aux amitiés, alors que sans connaître l'extrême pertinence de l'autogestion, elle arrivait malgré tout à autogérer ses loisirs.

Lise Gauvin

Come to Alberta

Dans leur récent livre *Deux pays pour vivre: un plaidoyer*, Marcel Rioux et Susan Crean écrivent:

«...nous pensons,... qu'il existe une culture canadienne, distincte de l'américaine et de la québécoise, qui ne demande qu'à s'épanouir.» Je ne suis pas très connaissant en culture canadienne. J'en souffre beaucoup et j'espère qu'on me pardonnera mon ignorance. Tout de même, malgré mon handicap, la lecture de ce livre m'a inspiré.

J'ai trouvé le slogan parfait pour la prochaine campagne publicitaire de la Chambre de commerce de l'Alberta. Quelque chose de très efficace. Quelque chose qui attirera beaucoup de chômeurs, de capitaux et de cadres des autres provinces. Et si ce slogan est tellement efficace, c'est qu'il est très canadien. Il fait appel, dirait Jacques Bouchard, à la corde sensible numéro un des Canadiens. Le voici : Come to Alberta, where the American Dream is true.

Mon assurance quant à l'efficacité de ma trouvaille vous agace peut-être, mais je dois vous dire que je suis allé en Alberta. J'attendais pour rencontrer le président de la Chambre de commerce. Une de ses secrétaires était une ancienne militante du Parti acadien. Elle vivait là en exil et cédait ainsi au chantage de la RCMP. Je n'ai pu la blâmer : on l'avait menacée de faire revenir Louis-J. Robichaud en politique active. Elle m'a dit : «Si je me fie à mon expérience de la culture canadienne, une culture, vous le savez, qui ne demande qu'à s'épanouir, votre slogan devrait remporter ici un gros succès.» Elle avait raison.

Dix minutes plus tard j'entrais dans le bureau du président de la Chambre. En homme efficace il alla droit au but. Il me reçut en me lançant : «You're a genius, what's your price?» J'ai tout de suite compris : le président illustrait là un aspect bien connu et déjà épanoui de la culture canadienne. Je lui ai offert le droit de se servir de mon slogan contre l'achat d'un abonnement à la revue *Possibles*, pour sa secrétaire acadienne, et la promesse que leur campagne de promotion au Québec serait gigantesque, en anglais, et concentrée dans le West Island, Westmount, et les

campus de McGill et du cegep Dawson. Il m'a dit oui tout de suite. Je n'ai pas été surpris, je savais que lui et moi souhaitions voir certaines personnes au même endroit.

Roger Lenoir

Madame Bombardier fait dans la littérature

L'animatrice de *Noir sur Blanc* inaugurait récemment sa saison radio-canadienne en prévenant ses téléspectateurs qu'en raison de la trop grande rareté des «bons» ouvrages autochtones, sa chronique des livres allait, cette année, nous présenter surtout des titres étrangers. Le baragouinage des indigènes ne correspond sans doute pas aux critères rationnels et professionnels (sic) de cette journaliste dont le plus grand malheur doit sans doute être de triompher comme notre animatrice nationale d'émission politique. Certes, direz-vous, ce n'est pas un grand triomphe: elle est la seule. Je vous répondrai que c'est bien là le lot des petits peuples...

À petit peuple, petit journalisme et demi!

Notre championne de la rigueur intellectuelle n'aime pas traîner ses pieds dans la glèbe du terroir. Le sérieux, c'est bien connu, c'est l'Universel. Et l'universel ne passe pas par chez nous, il reste accroché à la tour de Radio-Canada où d'ailleurs il se confond toujours avec la prétention désincarnée. Que nos lecteurs se le tiennent donc pour dit: madame Bombardier n'est pas abonnée à *Possibles*. Ce n'est donc pas dans nos pages trop locales qu'ils pourront lire en primeur des extraits du récit universel qu'elle prépare sur... sa petite enfance dans la société canadienne-française des années quarante.

En tant que petits éditeurs régionaux nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance et lui conseiller de le publier à Paris. Elle aura alors plus de chance

d'en faire parler ici. Et à force de faire ainsi dans la littérature elle finira sans doute par découvrir qu'il arrive souvent que certains oiseaux font dans leur nid.

Robert Laplante

AUTOGESTIONS **No 4**
Revue trimestrielle Novembre 1980

PÉROU 1968/80 :
QUAND LES MILITAIRES S'EN MÊLENT...

Débat :

L'écologie pour quoi faire ?

Rappel :

No 1 : Des Lip nippons (février 80)

No 2-3 : Mouvements alternatifs et cogestions en RFA (mai 80)

Éditions PRIVAT, 14 rue des Arts, 31000 Toulouse

Abonnements 1980 : 80 F. (indiv.) et 100 F. (inst.) France. 90 F. (indiv.) et 120 F. (inst.) Étranger. Prix au numéro : 30 F. (numéro double : 50 F.) Vendue en librairie.

Abonnez-vous à POSSIBLES

Dans les prochains numéros :

Questions sur la conjoncture politique

Mouvements culturels et autogestion

Bulletin d'abonnement

Nom .....

Adresse .....

Ville. . ..... **Code postal** .....

Province .....

Occupation .....

ci-joint un chèque..... mandat-poste.....au montant de $15.00 pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro.....

Abonnement institutionnel : $25.00

Abonnement de soutien : $25.00

Revue Possibles, B.P. 114,
Succursale Côte-des-Neiges,
Montréal, Québec, H3s 2S4

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
D775 027
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Canada

Les articles parues dans la revue *Possibles* sont répertoriés dans RADAR (Répertoire analytique des articles de revues).

ISSN : 0703-7139

ENCORE DISPONIBLES

Volume 1
numéro 1 :
Spécial Tricofil : Alfred de Vigny et le Québec; Sciences sociales et pouvoir; poèmes de Roland Giguère et Gérald Godin — 110 p. $3.00

numéro 2
Possibles Santé : Question nationale; poèmes de Gilles Hánault, Luc Racine, Robert Laplante; Campagne électorale vue par Gérald Godin — 154 p. $3.00

numéro 3/4 :
Les Amérindiens : politique et dépossession; De l'artisanat comme instrument de conquête; Sur le renouveau de la musique traditionnelle; etc. — 249 p. $5.00

Volume 2
numéro 1 :
Fer et titane : un mythe et des poussières; Nouvelles perspectives du roman québécois; La sociologie : nouvelle conception du social; nouvelle de Jacques Brossard — 142 p. $ 3.00

numéro 2/3 :
Spécial Bas du fleuve - Gaspésie; le pouvoir régional; poème de Françoise Bujold — 240 p. $6.00

numéro 4 :
Spécial Mouvements sociaux; les syndicats; Coopératisme et autogestion; contribution d'Alexis Lefrançois — 151 p. $4.00

Volume 3
numéro 1 :
Spécial : la ville en question; à qui appartient Montréal; poèmes de Pierre Nepveu — 179 p. $4.95

numéro 2 :
L'éclatement idéologique; débattre, bâtir et rêver; La poésie, les poètes et les possibles (enquête) Paul Chamberland : La dégradation de la vie — 159 p. $3.95

numéro 3/4 :
Possibles spécial Education; Sur les chemins de l'autogestion : Le J.A.L.; poèmes de François Charron et Robert Laplante — 292 p. $5.95

Volume 4
numéro 1 :
Des femmes et des luttes — 207 p. $4.00

numéro 2 :
Projets du pays qui vient — 158 p. $4.95

numéro 3/4 :
Faire l'autogestion :
Réalités et défis — 284 p. $5.95

NOM. . . . . . .

Adresse . . . . . .

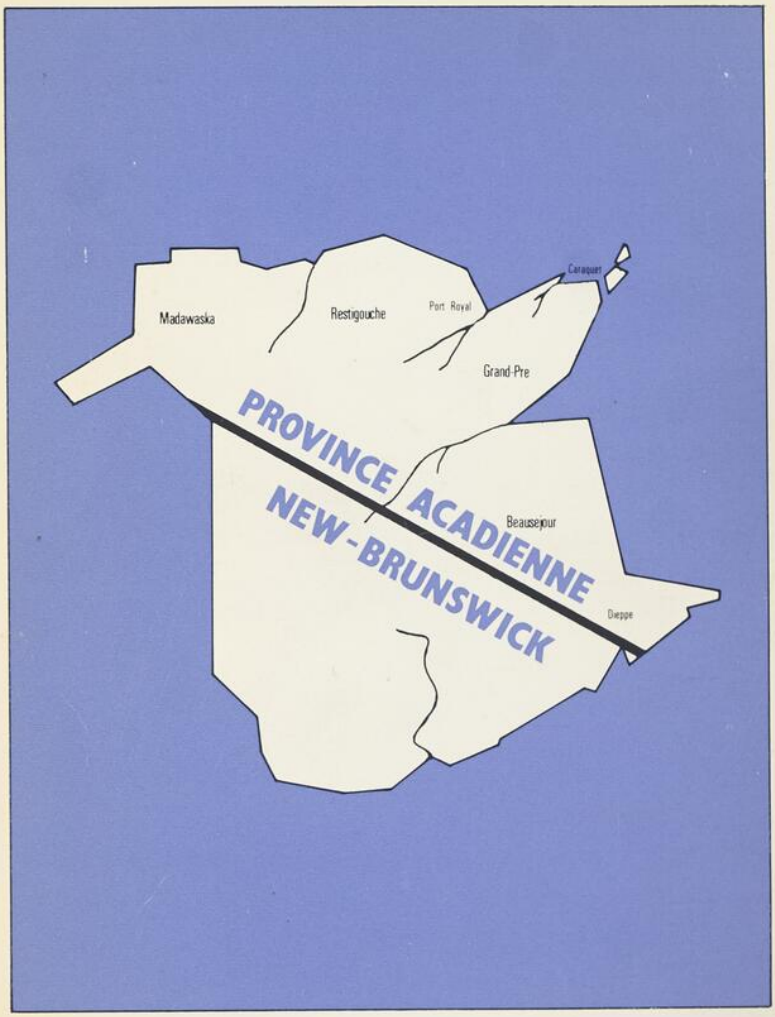
Ville . . . . . .

Veuillez me faire parvenir le(s) numéro(s) suivant(s) :

. . . . . .

Ci-joint un chèque..... mandat-poste..... ou montant de $.....

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
REÇU LE
DEC 11 1980
SERVICE
D'ORIENTATION
DU LECTEUR


Caraquet
Madawaska
Restigouche
Port Royal
Grand-Pre
PROVINCE ACADIENNE
NEW-BRUNSWICK
Beausejour
Dieppe